

Bibliothèque numérique

medic@

Michel, Charles Evariste. - Essai d'une topographie médicale de l'Ile Maurice

1842.

*Imprimerie et fonderie de
Rignoux*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?TPAR1842x088>

THÈSE
POUR
LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 27 avril 1842,

Par **CHARLES-ÉVARISTE MICHEL,**

né à l'ile Maurice.

ESSAI D'UNE TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE L'ILE MAURICE.

- I. — Quelle est la valeur des signes fournis par les enduits de la langue?
- II. — Du spina-ventosa. Doit-il être considéré et décrit comme une maladie particulière?
- III. — Des principales différences de l'intestin dans les quatre classes d'animaux vertébrés.
- IV. — Comment reconnaître l'alun à base de potasse mélangé avec la matière des vomissements?

(Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.)

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX,

IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8,

1842

1842. — Michel.

1



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

N° 88

Professeurs.

| | |
|---|---------------------------|
| M. ORFILA, DOYEN. | MM. |
| Anatomie..... | BRESCHET. |
| Physiologie..... | BÉRARD ainé. |
| Chimie médicale | ORFILA. |
| Physique médicale..... | PELLETAN. |
| Histoire naturelle médicale..... | RICHARD. |
| Pharmacie et Chimie organique..... | DUMAS. |
| Hygiène..... | ROYER-COLLARD, Président. |
| Pathologie chirurgicale | MARJOLIN. |
| Pathologie médicale | GERDY ainé. |
| Anatomie pathologique..... | DUMÉRIL. |
| Pathologie et thérapeutique générales..... | PIORRY. |
| Opérations et appareils..... | CRUVEILHIER. |
| Thérapeutique et matière médicale..... | ANDRAL. |
| Médecine légale..... | BLANDIN. |
| Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés..... | TROUSSEAU. |
| Clinique médicale | ADELON. |
| Clinique chirurgicale | MOREAU. |
| Clinique d'accouchements..... | FOUQUIER. |
| | CHOMEL, Examinateur. |
| | BOUILAUD. |
| | ROSTAN. |
| | ROUX. |
| | J. CLOQUET. |
| | VELPEAU. |
| | P. DUBOIS. |

Agrégés en exercice.

| | |
|---------------------------|--------------|
| MM. BARTH. | MM. LEGROUX. |
| BAUDRIMONT, Examinateur. | LENOIR. |
| CAZENAVE. | MAISSIAT. |
| CHASSAIGNAC. | MALGAIGNE. |
| COMBETTE. | MARTINS. |
| DENONVILLIERS. | MIALHE. |
| J. V. GERDY, Examinateur. | MONNERET. |
| GOURAUD. | NÉLATON. |
| HUGUET. | NONAT. |
| LARREY. | SESTIER. |

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA FAMILLE.

A M. A^{DE} SALESSE, MON AMI.

A MES COMPATRIOTES.

C.-É. MICHEL.

A M. RAMELLE

A M. V. SALESSON A M.

A MRS COMPATRIOLES

C.-R. MICHEL

AVANT-PROPOS.

An aliis in regionibus similia contingent, ignorat
unicuique enim regioni sua est medicina, sua me-
thodus. Quare neminem damno, neminem a me-
dicina sua indigena in usum revocanda dissuadeo.
Si experti loquuntur et scribunt, credendum illis
est; sin minus minime..... Ideo remediiorum su-
pellex varia esse potest in variis regionibus; sed
præcepta bene medendi eadem in omnibus.

(BAGLIVIUS, *Append. ad Pleur...*)

Destiné à exercer la médecine sous un ciel si différent de celui où s'est poursuivi tout entier le cours de nos études médicales, et profondément pénétré d'ailleurs de l'importance et de la vérité des préceptes exprimés dans les paroles que nous avons prises pour épigraphe, nous avons dû tenir nos regards tournés sans cesse vers tout ce qu'il pouvait y avoir de particulier dans l'application à notre pays des préceptes généraux de la *bonne médecine*. Nécessairement privé d'expérience personnelle à l'égard de cette application, privé même nécessairement du bienfait de l'observation actuelle, devions-nous nous laisser abattre par cette considération? Mais, quand nous n'aurions pas su, avec Baglivi, que les préceptes de la bonne médecine ne varient nulle part, n'y avait-il pas pour nous une source inépuisable de courage et de force dans ces paroles de Zimmermann: «C'est l'expérience des autres qui doit nous instruire, leurs pensées nous éclairer, et, pour ainsi dire, leurs ailes nous porter, avant que nous puissions être inventeurs (1).»

(1) Zimmermann, *Traité de l'expér. en méd.*, t. 1, p. 48.

Aussi, lecteur assidu des ouvrages de ces hommes immortels qui ont tenu et tiennent encore avec tant de gloire le sceptre de la science médicale, nous n'avons point négligé, Dieu le sait, l'étude des travaux plus modestes de ces hommes qui n'ont vu, pour ainsi dire, que ce que nous devons voir, combattu ce que nous aurons à combattre. Les ouvrages de Pringle, de Lind, de Dazille, de Moselez (Benj.), Thomas (Rob.), Curtis (Ch.), etc., ont occupé, dans nos études, un temps que doit justifier sans doute l'importance qui résulte pour nous de la spécialité de leurs travaux.

Nous pouvons donc, nous le croyons du moins, nous rendre cette justice, que jamais nous n'avons perdu de vue ce qui devait, selon nous, faire l'objet principal de nos études; et au moment où, rappelé dans notre pays natal par tous les genres d'affections, nous allons nous présenter de nouveau à nos compatriotes, nous espérons que cet Essai sur la topographie médicale de Maurice, sera considéré par eux comme un témoignage évident de la sympathie et de l'amour que nous avons conservés toujours pour notre commune patrie.

Une topographie médicale, pour être complète, est sans doute un sujet trop vaste pour une dissertation de ce genre. On pourra donc nous reprocher d'être incomplet, nous le savons; mais lors même que la nature seule de notre travail, considéré comme thèse, ne nous imposerait pas des bornes assez étroites, nous avouerons que le développement pratique, appliqué, des lois de l'hygiène ayant été le but principal de nos efforts, nous avons pensé qu'il nous serait permis de rétrécir un peu le vaste cadre dans lequel nous étions entré.

Malgré cela, nous sommes loin de nous dissimuler com-

bien est immense et difficile la tâche que nous nous sommes imposée ; si nous avions suivi le précepte d'Horace : « *Quantum valeant humeri* », nous aurions décliné à la fois l'honneur et les dangers d'un pareil travail. Mais nous avons espéré que, malgré son imperfection nécessaire, on nous saurait gré peut-être de l'avoir entrepris, et qu'on nous tiendrait compte de nos intentions. Nous ne désespérons point d'ailleurs, fort que nous sommes de l'expérience de nos maîtres, d'avoir signalé quelques dangers, rappelé quelques principes négligés, donné enfin quelques conseils utiles pour l'hygiène publique et privée, puisés dans la connaissance des conditions climatologiques diverses où se trouve notre pays.

L'homme immortel qui a posé d'une main si ferme les bases de la science médicale, et qui n'a laissé, pour ainsi dire, à ses successeurs que le droit de féconder ses admirables observations, avait reconnu déjà, il y a près de trois mille ans, qu'il fallait aller chercher hors de l'homme, et dans tout ce qui l'entoure, les causes de la plupart des maladies qui menacent son existence ; il avait exprimé en quelques mots simples cette nécessité, pour le médecin honnête, de remonter d'abord avant tout à la connaissance exacte des sources du mal qu'il veut combattre : « *Qui artem medicam recta investigatione consequi volet, is primum anni tempora, ventos et aquas in considerationem adhibere debet* (1). »

Qui peut en douter, en effet ? L'air que l'homme respire, l'eau qui l'abreuve, les lieux qu'il habite, renferment les

(1) Hipp., *de Aere, aquis et locis*, cap. 8.

principes de la conservation et de la destruction de son être, exercent sur lui une action directe, continue, nécessaire, inévitable, qui modifie sans cesse les lois de l'organisme. C'est donc à ces agents, dont les effets ne reconnaissent point d'intermission, que nous avons demandé compte de la plupart des phénomènes pathologiques que présente notre pays, et c'est contre eux aussi que nous avons essayé quelquefois de les prémunir.

S'il est difficile en général à l'homme continuellement placé sous l'influence de ces puissances toujours actives, de conserver longtemps son existence à l'abri de toute affection morbide, de toute infirmité, de combien de dangers ne sera-t-il pas enveloppé, lorsque le sort ou les circonstances le livreront à la merci d'une atmosphère agitée par de grands et continuels bouleversements, ou l'abandonneront sur un sol embrasé dont les dévorantes ardeurs ne tarderont pas à dessécher les sources de la vie! Le rapport entre la cause et les effets devient alors plus étroit, plus manifeste; et comme l'exacte connaissance des unes nous semble pouvoir servir puissamment à prévenir ou à borner les autres, nous ne croyons pas avoir excédé les limites de notre sujet, en nous occupant principalement de l'hygiène de notre pays, et en terminant notre travail par l'étude de quelques maladies endémiques.

Nous nous plaisons à croire que, en suivant cette marche, dont nous espérons ne point nous être écarté, nous serons arrivé peut-être à quelque vérité utile pour notre pays, et c'est là le but constant de tous nos efforts, *hæc meta laborum.*

— 01 —

ESSAI
TOPOGRAPHIE MÉDICALE
D'UNE îLE D'AFRIQUE
DE L'ILE MAURICE.

Historique. — Le xv^e siècle venait à peine de finir que la soif des voyages aventureux, allumée quelques années auparavant par la découverte de l'Amérique, avait entraîné les Portugais bien au delà du promontoire des Tempêtes, jusque dans ces mers de l'Asie devenues depuis la route naturelle des Indes orientales. Les îles situées à l'est de l'Afrique ne pouvaient échapper longtemps aux recherches de ces hardis navigateurs. Aussi dès 1505, don Pedro de Mascarenhas, un de ceux qui s'étaient jetés les premiers sur les traces de Vasco de Gama, avait pris déjà, au nom du roi de Portugal, possession d'une île qu'il appela d'abord Da Cerno, et qui se nomme aujourd'hui l'île Maurice. Quoique l'histoire et les traditions antiques ne permettent guère de douter que les côtes de l'Afrique n'eussent été déjà explorées dans toute leur étendue par ces vaisseaux qui, partis de Carthage, vinrent, au bout de trois années, aborder sur les rivages de l'Égypte, par la mer Rouge, il semble peu probable que l'antiquité ait eu jamais aucune connaissance de nos îles, puisque réduits, pour se diriger, au secours incertain des étoiles, ceux qui tentèrent ces audacieuses entreprises ne perdaient la côte de vue que lorsque la violence des courants les éloignait de la terre. Quoi qu'il en soit, les Portugais n'ayant fait à Da Cerno aucun établissement, cette île passa en 1580 sous la domi-

1842. — Michel.

2

nation de Philippe II, roi d'Espagne. Abandonnée par les Espagnols, les Hollandais, sous les ordres de l'amiral Wibrand Van Warwick, en prirent possession le 20 septembre 1598, et la nommèrent Mauritius, en l'honneur du stathouder. Abandonnée encore en 1712 par ces derniers, M. Dufresne en prit possession, au nom du roi de France, le 20 septembre 1715, et lui donna le nom d'île de France. Près d'un siècle plus tard, le 3 décembre 1810, l'île capitula, et elle fait depuis lors partie des possessions de la Grande-Bretagne. Ainsi cette colonie, possédée par cinq nations différentes, après avoir porté successivement les noms de Da Cerno, de Mauritius et de l'île de France, a repris aujourd'hui son ancien nom de l'île Maurice (1).

Géographie. — L'île Maurice, point important sous le rapport agricole, commercial et militaire, est située entre les tropiques, à trois degrés de celui du Capricorne, à 120 milles au nord-est de Bourbon, à 480 milles est de Madagascar, et environ à 300 milles ouest de Rodriguez; par $19^{\circ} 58' 45''$, et $20^{\circ} 32' 24''$ de latitude sud, et par $57^{\circ} 17' 56''$ et $57^{\circ} 46' 30''$ de longitude à l'est du méridien de Greenwich. Sa forme est irrégulièrement ovale. Le sommet du nord est plus allongé, et celui du sud plus aplati. D'après M. l'abbé de La Caille, le contour de l'île est de 90,668 toises. Le plus grand diamètre est à peu près nord et sud de 31,890 toises, et la plus grande largeur, prise à peu près est et ouest, est de 22,124 toises; sa superficie est de 432,680 arpents ou 676 milles carrés, et sa population d'environ 100,000 âmes, ce qui donne à peu près 148 personnes par mille Carré. « Sur cette quantité, dit le baron d'Unienville, un tiers environ est occupé par les montagnes, mares, rivières, ravines, etc., et doit être considéré comme incultivable; un cinquième en cultures diverses; un sixième en savanes;

(1) Voir, pour de plus amples détails, les *Tableaux historique, politique et pittoresque de l'île de France*, de M. Magon de Saint-Ellier, et la *Statistique de l'île Maurice*, par le baron d'Unienville.

le reste, d'un peu moins d'un tiers, est en forêts plus ou moins garnies, et pourrait être cultivé» (1).

Hydrographie. — Le terrain s'élève, par une pente douce, depuis le bord de la mer jusqu'au centre de l'île. Elle est arrosée par dix-huit bassins remarquables, par quarante-six rivières, vingt-six ruisseaux, et une trentaine de ruisselets qui se rendent à trente-huit canaux principaux. Ces différents cours d'eau sont en général encaissés, et la plupart d'entre eux, d'un aspect varié et pittoresque, ont fini par se creuser sur le roc des lits profonds où ils deviennent en certaines circonstances des torrents impétueux. À trois lieues du port Souillac, entre les quatre bornes des plaines Wilhems et la Savanne, au milieu des forêts et des montagnes, on trouve un magnifique réservoir appelé le Grand-Bassin, à propos duquel nous ne pouvons nous empêcher de citer des intéressantes observations faites les 4, 5 et 6 juin 1835 par M. J.-A. Lloyd, ingénieur civil. «Élévation au-dessus du niveau de la mer, selon le terme moyen de vingt observations barométriques, 2,179 pieds anglais. Surface de tout le bassin en arpents anglais, 17,766 pieds. Plus grande profondeur, 60 pieds. Terme moyen de la profondeur du bassin au nord-nord-ouest, eau stagnante et fond boueux, 48 à 57 pieds. Dito, du côté du sud, 12 à 25 pieds. Température de l'eau le 6, à neuf heures du matin à la surface, 62° Farenheit. Dito du fond dans l'endroit le plus profond, 68°; froid extrême de l'atmosphère pendant les trois jours, 57° 4'. Chaleur extrême de l'atmosphère pendant les trois jours, 64°. Terme moyen de la déclinaison de l'aiguille aimantée, les 5 et 6, 11° 27' 33" ouest. Élévation du camp de Curepipe, au-dessus du niveau de la mer, 1,817 pieds. Dito pont Colville, 808 pieds» (2).

(1) Voir la Géographie de Malte-Brun, et la *Carte des îles de France et de Bourbon*, par M. Geoffroy, publiée dans l'Atlas du Voyage de M. Bory de Saint-Vincent, 1804.

(2) Voir l'*Opuscule sur l'île de France*, par M. Magon, 1836.

Montagnes. — L'île est coupée par quatre chaînes de montagnes, dont deux dirigées du nord au sud, et deux de l'est à l'ouest. La hauteur du sommet le plus élevé vers le nord de l'île est de 420 toises (montagne de Piter-Booth). Celle de la seconde chaîne (montagne de la Rivière-Noire) dans l'ouest, est de 424 toises. Celle de la troisième (montagne des Bambous) au sud, est de 322 toises. La quatrième chaîne (piton des Faïences), enfin, à l'est, n'a que 223 toises de hauteur perpendiculaire. Entre ces diverses montagnes se trouvent des coteaux et des plaines, dont la base, formée par des bancs de roches, est recouverte de terre végétale, superficielle. Dans le milieu de l'île elle est plus profonde à mesure qu'on s'approche du rivage. A l'époque de la découverte de l'île, les forêts descendaient des hauteurs jusqu'aux bords de la mer. Depuis lors les défrichements successivement exécutés pour les besoins de la culture ont déboisé toute la zone inférieure des montagnes et même quelques sommets; mais le centre de l'île est encore couvert de sa végétation primitive. Ce déboisement paraît avoir influé d'une manière fâcheuse sur le climat et sur la fertilité du sol.

Ports. — L'île offre vingt-deux mouillages, dont trois principaux. Ces trois beaux ports sont: celui du Port-Louis, au nord-est: on ne peut y entrer qu'avec assez de difficulté, mais on a l'avantage d'un vent presque toujours favorable pour en sortir; aussi est-ce dans cet endroit que la ville principale a été bâtie. Celui du Grand-Port, au sud-est, est beaucoup plus vaste, mais moins avantageux, parce que les vents, soufflant de la même partie pendant la moitié de l'année, en rendent la sortie très-difficile. Les Hollandais avaient abordé à ce port et y avaient formé leur premier établissement. Enfin le port de la Rivière-Noire, à l'ouest, et les autres, peuvent donner abri aux navires dans un cas de danger.

Côtes. — Escarpée au sud, la côte est plane dans les autres parties, et partout elle est bordée de récifs formés par des masses de rochers

et des bancs de coraux qui, dans certains endroits, s'avancent à plus d'une lieue en mer, et sont assez élevés dans d'autres pour former des îlots de plusieurs pieds de hauteur.

Géologie. — Minéralogie.

Sol. — Le sol de cette île est aussi varié que sa température; il change d'une rivière à l'autre, d'une montagne à l'autre; mais tout y porte des traces manifestes de l'action primitive du feu; et malgré l'opinion contraire de plusieurs naturalistes, qui voudraient rapporter à quelques révolutions antiques causées par l'impétuosité des eaux les accidents divers dont cette île est semée, il est certain qu'ils ne doivent être attribués qu'à l'activité incessante des feux souterrains. L'aspect des montagnes, et leur composition, examinée avec soin par M. Bailly, ne permettent plus de douter que l'île entière n'ait été primitivement qu'une masse volcanique épuisée par de fréquentes éruptions. Chacune de ces montagnes est un amas de pyrites ferrugineuses. Elles présentent, vers le centre de l'île, une coupe abrupte, et s'abaissent insensiblement du côté de la mer. Toutes les couches qui les composent, inclinées sur l'horizon et formées d'une pierre grisâtre très-dure, se prolongent sous les plaines, et jusque dans la mer, où elles sont recouvertes, presque dans toute la circonférence de l'île, par des coraux et des madrépores. Des lits d'argile sont interposés entre ces bancs.

Îlots. — L'île est entourée de plusieurs îlots que quelques naturalistes ne regardent que comme des fragments qui en auraient été détachés par l'effort des feux souterrains (1).

(1) Voir ce qu'en dit M. Bory de Saint-Vincent. Voy. dans les *Quatre principales îles des mers d'Afrique*, t. 1, p. 152.

Roches. — Les roches appartiennent, d'après M. Bailly, à la classe que Dolomieu appelle *argilo-ferrugineuses*. Elles sont presque toutes porphyritiques avec cristaux de Péridot, mélangées de pyroxène et de feld-spath. L'île est pleine de pierres piquées. Ce sont des laves poreuses basaltiques et lithoides. Dans les cavités de quelques laves, on trouve de la chaux carbonatée cristallisée, des laves scorifiées, mélangées de chabasie, d'amphibole, de géolithe, de la chaux phosphatée, du fer phosphaté. Dans les lieux bas et marécageux, on trouve du fer oxydé hématite. Les basaltes sont prismatiques.

MM. Cossigny et Sonnerat, partisans de l'origine volcanique de l'île, citent encore à l'appui de leur opinion l'énorme amas de cendres accumulé près de la montagne du Corps-de-garde.

Couches géologiques. — On a trouvé en différents endroits de l'île des couches irrégulières alternativement formées de terre végétale, mêlée de petits débris de laves poreuses, et séparées d'une couche semblable par une terre argileuse (1).

Plusieurs rivières, celle surtout au fond de laquelle coule la rivière de la Cascade, sont dentelées. M. Legentil attribue ces accidents à l'action de l'eau. Cela peut être; mais ne serait-ce pas plutôt, comme le pense M. d'Unienville, une violente commotion souterraine qui aurait causé cette immense déchirure?

Cavernes. — Il existe dans l'île beaucoup de cavernes. Les plus remarquables sont du côté de la Rivière-Noire, et l'on en voit une, entre autres, située à une lieue et demie de la ville, qui a 343 toises de long.

(1) L'aspect de ces lieux indique clairement que les différentes révolutions à cratères se sont opérées successivement à des époques plus ou moins rapprochées les unes des autres, mais qui ont néanmoins laissé assez d'intervalle entre elles pour qu'une nouvelle couche de terre végétale ait eu le temps de se former sur chaque coulée de laves. (Note de M. Deroys, membre correspondant de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice.)

gueur, onze voûtes, dont la plus considérable a de hauteur 3 toises, de largeur 4 toises, de longueur 58, et la moins grande a de hauteur 2 pieds, de largeur 1 toise 4 pieds, et de longueur 6 pieds. Pour quelques personnes, elle pourrait avoir été le soupirail d'un volcan ou l'ancien lit d'une rivière souterraine. Le grand bassin dont nous avons déjà parlé offre tous les caractères d'un cratère ancien; on compte dans l'île quatorze vieux cratères. Le terrain des environs est formé de laves globuleuses et vitreuses.

Le voyageur Bartolomeo, dont l'opinion d'ailleurs est favorable aux platoniens, pense, lui, que l'île a été submergée; c'est ainsi qu'il cherche à expliquer la présence de certaines pétrifications (1), témoignages authentiques, suivant lui, du séjour de la mer, et qu'on prétend avoir trouvés dans l'île. Nous ferons remarquer d'ailleurs que l'on ne rencontre dans l'intérieur que des coquilles terrestres et fluviatiles (2).

Madrépores. — L'île est environnée de madrépores et de coraux qui croissent chaque jour et tendent à l'agrandir (3).

(1) *On various mountains of the island which lie at a distance from the sea there are found a great many calcareous substances and different kinds of petrified muscles and shellfish which have nearly their natural form, so that they can be clearly distinguished from each other. Their present situation can be no otherwise accounted for, than by supposing that they were either deposited at the time when these mountains were covered by the flood, or that they were carried thither by the united efforts of water and volcanic fire.*

(2) *Histoire de Maurice*, de M. Magon.

(3) M. Desjardins a vu à la suite de l'ouragan du 6 mars, sur quelques parties du rivage de Flacq, un accroissement de 6, 8 et 10 pouces. C'étaient des buttes de sables madréporiques enlevées par les vents, et retenues peu après par les pluies et la végétation du gazon qui tapisse toute la côte (*Rapp. ann. sur les trav. de la Société d'hist. nat.*, 1836).

On a vu, dit-on, ces zoophytes fixer, avec le temps, des navires aux rochers. L'île aux Tonneliers est formée entièrement de débris de coquilles et de madrépores. M. Bory de Saint-Vincent a trouvé près de cette île trois morceaux d'une substance qu'il reconnut pour être de même nature que les aérolithes tombés en divers lieux de la terre.

Pierres ponce. — Du côté de Flacq, au vent de l'île, on trouve des pierres ponce jetées sur la surface du sol et sur des lits de coraux. On pense qu'elles y ont été apportées par les courants ou poussées par les vents généraux; elles ont été, presque toutes, enlevées par les corroyeurs, dit M. Deroys.

Fer. — Il a existé dans l'île une manufacture de fer, dont les produits firent plusieurs fois l'étonnement des voyageurs. Le célèbre Bougainville ne pouvait se lasser de l'admirer; il en avait peu vu, disait-il, d'aussi belles en Europe (1).

Chaux. — La chaux se prépare avec les coraux et les coquillages, mais elle a, ainsi que le sable employé dans l'île, le grand inconvénient de contenir beaucoup de chlorhydrate de chaux et de magnésie, qui, unis au sel marin, attirent l'humidité de l'air, rendent les bâtiments insalubres et accélèrent la destruction des bois lorsqu'on ne prend pas beaucoup de précautions.

Sel. — Il y a de très-bonnes salines établies près le fort Blanc, et qui donnent tout le sel nécessaire à la colonie. « On fut fort surpris, il y a peu d'années (disait en 1812 M. Chapotin) (2), de retirer de deux ou trois carrés de cet établissement 300 kilogrammes de sulfate de

(1) *Voyage autour du monde*, t. 2, p. 392.

(2) *Topogr. méd. de l'île Maurice*.

magnésie. C'était en été, il faisait une chaleur extrême, accompagnée d'orages assez fréquents. » D'autres salines ont été établies dans l'île depuis cette époque.

Eaux.

Toujours agitées par un mouvement rapide au milieu des rochers, les eaux sont légères et excellentes dans presque toutes les rivières. Celles du ruisseau des Lataniers, qui coule près de la ville, contiennent une substance bitumineuse particulière, qui détermine à la peau des animaux qui en font usage diverses éruptions; elles peuvent même devenir très-meurtrières dans certaines saisons.

Eaux ferrugineuses. — Une source minérale ferrugineuse fut découverte en 1818 au champ de Lort, chez M. Tielmann. La colonie se crut sur le point de n'avoir plus rien à envier aux sources minérales de l'Europe les plus renommées. Tout semblait faire croire que cette eau procurerait de grands avantages aux malades; mais elle est tombée, nous ne savons pourquoi, dans un oubli presque complet.

Hippocrate (*de Aere, aquis et locis*), et, depuis lui jusqu'à nos jours, beaucoup de médecins ont voulu rattacher à l'influence constante des qualités physiques et chimiques des eaux l'existence des maladies endémiques diverses. On a donc souvent demandé à l'analyse de déterminer les proportions différentes des éléments qui entrent dans leur composition, et les résultats ont été, pour l'île Maurice, que les eaux généralement employées dans cette île pour les usages domestiques contiennent une très-forte proportion de carbonate calcaire. M. Desnoyers a signalé, en outre, cette particularité remarquable, que parmi les nombreuses sources qui s'écoulent des flancs de certaines de nos montagnes, les eaux de celles qui prennent naissance sur le versant occidental sont saumâtres, purgatives même, et dissolvent mal le sa-

von; tandis que sur le versant oriental de ces mêmes montagnes les eaux sont excessivement pures (1).

Sous le gouvernement de M. de La Bourdonnaye, au nom duquel se rattachent tant de travaux utiles, les eaux qui se distribuaient au Port-Louis, très-pures à leur source, mais traversant, pour arriver à cette ville, des terrains chargés de sels de cuivre, y dissolvaient une partie de ces sels, et leur usage avait déterminé une épidémie dysentérique qui fut très-meurtrière. M. de La Bourdonnaye fit arriver ces eaux dans la ville au moyen d'un aqueduc en maçonnerie, et l'épidémie fut arrêtée. On a, depuis lors, construit plusieurs canaux dans le même but, le canal Dagot, le canal Bathurst, etc. Les qualités ferrugineuses des eaux du reste de l'île n'ont jamais, suivant Dazille (2), porté aucun préjudice à la santé publique.

Les eaux de puits, qui sont nombreuses d'ailleurs à Maurice, malgré les assertions contraires de M. C. Stirling, de la Société asiatique de Calcutta, y sont généralement saumâtres comme celles dont nous parlions plus haut (3).

Des circonstances particulières et accidentnelles peuvent, sans doute, apporter aussi dans la composition des eaux des modifications importantes, dont les résultats, passagers aussi, offriraient un caractère épidémique à l'observation du médecin. Pendant l'année qui s'écoula de janvier 1823 à mars 1824, trois épizooties se succédèrent avec une rapidité cruelle, dont on crut devoir chercher la raison dans quelques phénomènes météorologiques de ce genre, de grandes pluies, un ouragan, un coup de vent. Nous insistons d'autant moins sur cette explication que les phénomènes dont nous venons de parler nous semblent avoir dû porter leur action autant au moins sur l'atmosphère, modi-

(1) *Rapp. ann. sur les travaux de la Société d'histoire natur. de l'île de France*, p. 23; 1837.

(2) *Maladies des nègres*.

(3) *Voy. Cursory notes of Mauritius made in 1827; Calcutta, 1833*.

fiée d'une manière ou d'une autre, que sur la composition des eaux elles-mêmes.

Botanique.

Il n'entre pas dans le plan que nous nous sommes proposé, de tracer ici un tableau complet de la riche végétation de l'île Maurice. Nous nous bornerons à citer, parmi les arbres et arbustes, et les végétaux d'un ordre inférieur, ceux qui par leurs usages offrent plus ou moins de rapports avec la médecine et l'hygiène. Nous choisirons donc, parmi les fruits d'abord, les légumes ensuite, les céréales, les épices et les plantes médicinales, ceux qui nous sembleront devoir offrir le plus d'intérêt. Nous croyons utile cependant de faire précéder cette étude de quelques détails généraux sur la végétation de l'île et son influence hygiénique.

L'île était couverte de bois lorsque les Portugais y descendirent; mais chacun des peuples qui la posséderent successivement depuis cette époque se hâta de détruire ces vastes forêts, dont le défrichement se poursuivit en quelques endroits jusque sur les montagnes. On eut bientôt à se repentir d'avoir mis dans cette destruction si peu de ménagements. Plusieurs quartiers, ceux surtout des Pamplemousses et de la Poudre-d'Or, du Bois-Rouge, et de la Rivière-du-Rempart, complètement dépouillés de leurs forêts, virent baisser, se dessécher même les ruisseaux qui les arrosaient. Dans la séance annuelle de la Société d'histoire naturelle, tenue en 1839, M. Bouton a appelé l'attention, la sévérité même du gouvernement, sur ce déplorable décroissement des forêts de l'île. Nous ne pouvons que joindre nos vœux à ceux de cet excellent citoyen, et applaudir à tous les efforts qu'il a faits pour prévenir le pays contre ces dangereuses spéculations qui tendent à livrer toute la surface de l'île à la culture exclusive de la canne à sucre.

Les tardives leçons de l'expérience ne furent point du reste perdues tout à fait, et c'est à elles qu'on doit la conservation des belles

forêts que l'on voit encore dans les quartiers de Moka et des plaines Wilhems, de la Savanne et de la Rivière-Noire.

Les arbres à fruits indigènes, privés d'une humidité bienfaisante et desséchés par les rayons du soleil, ne croissent qu'avec une lenteur extrême, et leurs racines, peu profondes, rampent à la surface du sol. Ils sont d'ailleurs en très-petit nombre : ce sont les bigarrades, quelques espèces de citrons, plusieurs variétés de diospyros, la grenadille, et quelques autres arbres sans utilité. Mais il n'en est pas de même des arbres exotiques : l'île Maurice vit tour à tour s'acclimater dans son sein la plupart des arbres à fruits qui naissent dans les diverses régions du globe, en Asie surtout, et beaucoup de ces arbres y croissent aujourd'hui sans culture. Il en est résulté une très-grande variété de fruits, qui d'ailleurs y mûrissent toute l'année (1).

Fruits. — L'importance des fruits comme aliments dans les pays chauds nous engage à commencer par eux l'étude des produits végétaux de l'île Maurice.

On peut diviser en cinq classes les fruits qui intéressent la médecine ou l'hygiène. Nous ne citerons d'ailleurs que ceux dont les caractères sont le plus tranchés dans chaque classe.

(1) Nous regrettons de ne pouvoir donner ici à l'étude des végétaux de notre île la place que lui mériterait son importance. La flore de l'île Maurice, tour à tour enrichie par les savantes recherches d'une foule d'hommes distingués dans la science, est devenue aujourd'hui beaucoup trop vaste pour pouvoir être resserrée même en abrégé dans une thèse. On trouvera d'ailleurs tous les renseignements désirables à ce sujet dans les ouvrages des savants naturalistes auxquels nous renvoyons :

Voyez *Histoire des plantes de la Guyane française*, 4 vol. in-4°; Londres et Paris, 1775, dont 2 des planches au nombre de 400. — Willemet, *Herbarium mauritianum*. Voyez sa Notice dans les *Actes de la Société d'hist. natur. de Paris*, 1792; — le *Mag. encyclopédique* de 1792 et 95, et les *Annales de botanique* du professeur Ustert, 7^e partie, page 129. — Aubert du Petit-Thouars. Voy. et *Hist. des végétaux* re-

Première classe : Acidules, tels que la bibas (*mespilus japonica*), l'ananas (*bromelia ananas*), la grenade (*punica granatum*), etc. — Deuxième classe : Les fruits acides, tels que le citron (*citrus acida*), le limon (*citrus*), le tamarin (*tamarindus indica*), etc. — Troisième classe : Les fruits doux et nourrissants, tels que la banane (*musa paradisiaca*), la papaye (*carica papaya*), le fruit à pain (*artocarpus incisa*), etc. — Quatrième classe : Les fruits sucrés, tels que la mangue (*mangifera indica*), le litchi (*dimocarpus litchi*), l'atte (*annona squamosa*), l'avocat (*laurus persea*) etc., etc. — Cinquième classe : Les fruits astringents, la goyave rouge (*psidium pyrifera*), etc.

Tous ces fruits seraient d'une qualité supérieure si la culture en était plus soignée, et il est à regretter qu'il n'en soit pas ainsi ; car le monde s'est trouvé, pour ainsi dire, sous le point de vue alimentaire, divisé en deux grandes sections. Sage et toujours prévoyante, la nature a mis partout le goût d'une alimentation spéciale à côté de l'utilité, du besoin de cette alimentation.

Dans les climats tempérés ou froids, et pendant les saisons qui semblent encore les rapprocher de l'un ou de l'autre pôle, les organes, l'économie tout entière, entravés dans leur action, éprouvent le besoin d'aller chercher dans une alimentation forte, solide, animale, le ton,

cueillis dans les îles australes d'Afrique; Paris, 1805, in-4° de 15 et 20 pl.; — *Mélang. de botanique et de voy.*, in-8°; Paris, 1811. — S. E. Robert T. Farquhar, esq., gouverneur; *Catalogue des plantes exotiques cultivées à l'île Maurice* (impr. au Port-Louis, par Baron et Souvignée, nov. 1816, p. 31). — *Nouveau catalogue imprimé par Mallac frères, au Port-Louis*, in-4°, p. 44. — *La Monographie des orchidées des îles de France et de Bourbon*, par M. A. Richard (4^e vol. des *Mém. de la Soc. d'hist. natur. de Paris*; 1826, p. 1-74). — *L'Hortus mauritianus*, ouvrage d'une grande valeur scientifique, publié par M. Bojer, en 1837. — C'est enfin dans le cours de la même année, dit le *Rapp. ann. de la Soc. d'hist. nat.*, qu'a paru le 1^{er} *Catalogue raisonné des plantes phanérogames et cryptogames qui croissent à la surface de notre île*, etc.

le stimulus, qu'ils ne peuvent trouver dans une atmosphère où le mouvement organique tend à disparaître comme la chaleur.

Entravées aussi, ou plutôt opprimées par l'excès constant de stimulation dans les pays chauds, les fonctions de l'organisme qui languissent ont-elles besoin d'une stimulation nouvelle, ont-elles besoin qu'on ajoute du feu à l'incendie ? Les fruits deviennent alors une ressource précieuse. Peu alimentaires, peu stimulants par eux-mêmes, ils garantissent l'économie contre une partie des dangers qu'entraînent avec elles la turgescence et la pléthora, si redoutables sous des cieux ardents. Chargés, presque tous, de quelque principe acide, ils tempèrent, ils rafraîchissent, « ils exigent, en général, moins d'efforts de digestion, ce qui s'accorde avec la faiblesse des organes digestifs ; en donnant moins de vigueur ils maintiennent la vie dans une douce et constante médiocrité » (1).

Dieu, dit Van Swieten, Dieu a dit aux fruits de croître en abondance dans les pays chauds et pendant les saisons chaudes, car l'homme alors en a besoin pour lutter à la fois contre les ardeurs dévorantes du soleil et les dispositions bilieuses de l'économie (2).

L'utilité des fruits, et particulièrement des fruits acides, est donc incontestable partout, et dans toutes les circonstances où l'action des vaisseaux tend à devenir exagérée. Les reproches que l'on a faits à cette alimentation s'adressent à l'abus qu'on en peut faire bien plutôt qu'à son usage légitime et modéré. Mais de quoi n'abuse-t-on pas ? Et s'il est facile de rejeter sur eux ces embarras gastriques, suivis souvent de diarrhées et de dysenteries rebelles, ces flatulences, ces coliques, ces empâtements viscéraux, quelques maladies cutanées même,

(1) Virey, *Dictionn. des sciences méd.*, vol. 17, p. 91.

(2) « Creator eos (fructus) jussit abundare eo tempore, dum molesto calore
æstuant sub æstivo sole homines et disponitur sanguis ad atrabiliariam, neenon
inflammatoriam cachochymiam; durant in autumnum usque, ut illorum usu
solvi possit et blanda vi alvum laxante expelli melancholica saburra æstatis
tempore collecta. »

tout ce cortége enfin de symptômes abdominaux qui sévissent particulièrement sur l'enfance, ne serait-il pas aussi facile de répondre que des médecins tels que Tissot, Zimmermann, Degner, Pringle, etc., ont été souvent demander aux fruits d'utiles secours contre plusieurs de ces maladies?

Tous ces reproches, d'ailleurs, perdent une partie de leur valeur quand il ne s'agit plus des zones intermédiaires. Si la température, si la nature même du sol entre les tropiques, impriment à l'organisme des modifications profondes, cette influence n'est guère moins remarquable dans l'élaboration des sucs de nos fruits; leur saveur et leurs diverses qualités n'ont guère de commun avec la saveur et les qualités des fruits de l'Europe que le nom qui sert à les exprimer. Il deviendrait sans doute inutile, après cela, de rapporter ici les diverses autorités sur lesquelles on pourrait appuyer ce que nous avons dit à propos des fruits. Nous sommes très-loin d'ailleurs de contester la funeste influence que peut exercer, même sous les latitudes équatoriales, un usage peu modéré des fruits de ces contrées, ceux surtout dont l'abondance et l'agréable saveur rendent l'abus à la fois séduisant et facile. Nous avons nous-même été témoin de plusieurs épidémies dont la cause était certainement de cette nature; mais une importante remarque à faire, c'est que, si d'un côté cette abondance, cette profusion de fruits favorisent et déterminent sans aucun doute le développement d'un certain nombre d'affections du tube digestif, la rareté des mêmes fruits, leur manque absolu, ne sont guère moins redoutables, et déterminent les mêmes affections sur le même ordre d'organes. C'est ainsi que, dans le cours de l'année 1824, un grand nombre d'enfants furent emportés par une épidémie de dysenterie, dont l'opinion générale, celle du peuple comme celle de la science, s'accorda à rechercher la cause dans la *disette* des mangues, que divers orages et un coup de vent avaient complètement détruites cette année-là.

Il y a d'ailleurs, relativement au genre de fruits et à leur influence différente sur les tempéraments divers, une distinction importante,

que M. Londe, dit-il, a exprimée en quelques mots : « Les fruits conviennent presque à tout le monde ; mais les mêmes fruits ne conviennent pas à tous les tempéraments, et notre goût, dans ce cas, est un guide infaillible : ainsi les mucilagineux fades ne seront pas digérés sans assaisonnements par les personnes d'un tempérament lymphatique, qui ont du dégoût pour ces fruits, et auxquelles conviennent mieux les fruits acerbes. Les fruits acides incommoderont les personnes irritable, auxquelles conviennent mieux les mucilagineux sucrés ; tandis que les individus d'un tempérament sanguin et bilieux savoureront avec délices les fruits acidules, qui leur sont si utiles pendant les chaleurs de l'atmosphère (1). »

Céréales.— Une partie des céréales de l'Europe sont cultivées à l'île Maurice ; mais il faut chaque année renouveler les semences pour en prévenir la dégénération. C'est en Europe que nous les allons chercher, au cap de Bonne-Espérance, à l'île Bourbon même, dont le sol, malgré sa proximité de notre île, offre cependant une grande supériorité pour la culture des céréales.

On peut diviser en deux classes les diverses plantes céréales dont l'usage est le plus répandu à l'île Maurice :

Première classe : Les féculents proprement dits, le riz (*oriza sativa*), le maïs (*zea māis*), le blé (*triticum*), etc. Deuxième classe : Les féculents avec matière sucrée, tels que la batate (*convolvulus batatas*), le manihot (*jatropha manihot*), la songe (*arum*), etc.

Une partie de ces plantes, telles que le haricot, la fève, le maïs, etc., ont dû s'acclimater à Maurice avec d'autant plus de facilité qu'elles sont originaires des contrées les plus chaudes. C'est l'activité de leur végétation, dont elles peuvent parcourir toutes les phases dans l'espace de quelques mois, qui a permis de naturaliser ces utiles végétaux dans les climats dont la température est moins élevée.

(1) *Hyr.*, t. 2, p. 113.

Le principe féquent, qui constitue la base des végétaux de notre première classe, se trouve dans ceux de presque toutes les parties du globe. C'est sans contredit le principe végétal qui nourrit le plus; aussi est-ce le plus employé dans notre pays. Il n'a point, comme l'aliment fibrineux, l'inconvénient de faire marcher promptement la vie, et il nourrit presque autant que lui. Il élève peu la chaleur animale, et n'accélère pas sensiblement la circulation.

Riz.— Le riz s'emploie aujourd'hui dans toute l'Europe, mais on en fait, dans nos climats, une très-grande consommation. Il est très-nourrissant et facile à digérer. L'usage heureux qu'on en avait fait dans quelques maladies abdominales avait fait ranger autrefois cette plante dans la classe des astringents : « Mais, dit Hallé (1), s'il réussit quelquefois dans les dysenteries et les diarrhées, c'est en raison de son mucilage. » Le riz est naturalisé dans le pays; une sorte d'heureux privilége semble avoir mis Maurice à l'abri des funestes influences qu'exerce dans l'Inde la culture du riz. Il faut, en Asie, pour cette plante, de vastes marais entretenus par la nature ou par l'art, et qui deviennent pour les malheureux agriculteurs devoués à sa culture d'incessants foyers de mortalité. Des épanchements sérieux, des engorgements lymphatiques généraux, ne leur permettent guère de prolonger longtemps une existence que tout s'attache à rendre misérable : « Mais à Maurice, dit M. Chapotin (2), il possède l'avantage précieux de convenir aux mêmes terrains que les autres grains, sans qu'on soit obligé de disposer en rizières, et par conséquent, de donner lieu au développement de ces gaz délétères si pernicieux surtout dans les pays chauds. »

(1) *Hygiène de Tourtelle et Hallé*, p. 213, art. Riz.

(2) *Topograph. médic.*; 1812, p. 18.

Mais. — Trop rarement employé chez nous aujourd'hui, le maïs offre une nourriture excellente. On a accusé cette plante, nous ne savons pourquoi, de déterminer à la longue la production de la gale, et ce n'est peut-être pas un des motifs qui ont le moins contribué à faire abandonner son usage. Mais la gale, chez nous comme ailleurs, reconnaît pour cause la malpropreté : « Et ce qui le prouve, dit Hallé (1), c'est que la gale ne règne pas plus dans les pays où l'on fait un usage habituel du maïs, que dans tous ceux où cet aliment est inconnu. »

Sous le rapport hygiénique, le maïs est un aliment précieux. On sait toute l'importance qu'on y attache dans les plaines de la Bourgogne, et si les qualités qu'on lui attribue dans ces provinces peuvent paraître exagérées, au moins est-il certain que son usage, si commun dans ces contrées, n'a rien ôté à la vigueur de leurs habitants.

Aussi, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici la vive satisfaction que nous inspirent les utiles efforts de M. Bouton, pour rappeler l'attention de ses concitoyens sur l'importance de la culture des plantes alimentaires. Nous espérons que M. Bouton, qui s'occupe de l'agriculture avec tant de soin et de talent, contribuera pour sa part à faire rendre dans notre île aux diverses céréales une partie du sol envahi chaque jour par la culture exclusive d'une plante à laquelle tout semble sacrifié.

Manioc. — Le manioc est très-nutritif, et son usage en farine est assez répandu dans le pays. Mais il faut que cette nourriture soit préparée avec soin; elle pourrait, sans cela, devenir la source de divers accidents plus ou moins graves. Cette plante contient, en effet, ou du moins plusieurs espèces de cette plante contiennent un principe vénéneux qui disparaît par l'action de la chaleur ou des lavages fréquemment répétés. Nous avons été plusieurs fois témoin nous-même de

(1) *Hygiène*, art. Maïs, p. 213.

phénomènes toxiques occasionnés par le manioc chez l'homme et chez les animaux ; mais ces accidents, plus effrayants encore que redoutables, se terminent presque toujours d'une manière heureuse, et tout se borne assez généralement à des vomissements et à quelques convulsions. Dans les cas malheureux, l'autopsie n'offre, dit-on, aucune trace d'inflammation dans le tube intestinal. M. Henry avait pensé que ce principe vénéneux pouvait bien être l'acide hydrocyanique ; mais les recherches de M. Soubeiran n'ont point confirmé ce résultat (1). Le sucre à haute dose, l'eau de mer, le suc du roucou, etc., avaient passé longtemps pour en être l'antidote ; mais ils ont malheureusement perdu cette prérogative, selon M. le professeur Richard (2).

Firmin a guéri un chat empoisonné par le manioc, en le faisant vomir au moyen de l'huile chaude de navette. Mais faut-il attribuer la guérison à l'huile de navette, ou bien au vomissement, ou bien même aux simples efforts de la nature, qui parvient presque toujours à guérir seule et sans le secours de l'art ?

Patate. — La patate ne se plaît que dans les pays chauds. Cultivée à l'île Maurice, et devenue pendant quelque temps un des principaux objets de consommation, elle avait presque été entièrement abandonnée, quand la Société d'histoire naturelle appela l'attention des cultivateurs sur la patate-Sully. Son Exc. M. le gouverneur, toujours empêtré d'accueillir les idées utiles, fit publier dans la *Gazette officielle* du 9 août 1838, un avis, où, résumant les travaux de MM. Pitot et Bouchet, il recommande vivement aux habitants la culture de cette racine, et appelle leur attention sur les plantes alimentaires. Cet exemple suffira pour faire comprendre tout ce que peuvent faire la science et les lumières, toutes les fois qu'elles sont unies au désir d'être utile, et à cet ardent amour de l'humanité qui sait éclairer les

(1) *Journal de pharmacie*, t. 14, p. 393.

(2) *Dictionn. de médecine*, t. 19, p. 323.

hommes sur leurs intérêts véritables, même contre leurs intérêts apparents.

Songe. — Presque toutes nos rivières contiennent une plante connue sous le nom de *songe* (*arum*), qui a pu servir comme aliment dans les temps de disette, et qui fait même quelquefois la nourriture habituelle des classes pauvres de la société. C'est, d'ailleurs, un très-mauvais aliment, et son ingestion produit un singulier phénomène; ainsi, au bout de trois ou quatre heures, on éprouve autour de l'anus un prurigo insupportable qui dure quelques heures.

Légumes. — L'étude des plantes légumineuses de l'île Maurice n'offrant rien de bien particulier, et ne pouvant guère donner lieu qu'à des considérations générales qui se rattachent tout aussi bien aux végétaux du même ordre en Europe, nous suivrons à leur égard le plan que nous nous sommes tracé jusqu'ici, et nous ne nous arrêterons que sur une plante de cette catégorie, la morelle, renvoyant, pour de plus amples détails sur cette matière, à l'excellente thèse de concours de M. le professeur Troussseau pour la chaire d'hygiène (1837).

Brède ou morelle. — La brède ou morelle (*solanum nigrum*) est mangée tous les jours sans donner lieu jamais à aucun de ces accidents toxiques que tous les thérapeutistes lui ont reprochés tour à tour. Ses baies ne sont pas plus vénéneuses que la plante, qui est émolliente. Nous avons nous-même, comme tous nos compatriotes, fait usage de cet aliment, et M. le professeur Troussseau, qui a souvent, ici à Paris, partagé des plats de brèdes accommodées à la manière de l'île Maurice, est à même de certifier ce que j'avance sur l'innocuité de ce végétal.

On emploie aussi diverses autres plantes, comme la pariétaire, l'arroche, et presque toutes les plantes émollientes. Cette nourriture serait bonne et utile pour le climat, si l'usage n'y faisait ajouter du piment et autres épices en grande quantité.

Épices. — Il est impossible, en examinant la répartition géographique des végétaux condimentaires, de ne pas apercevoir une liaison intime entre leur nécessité et leur abondance dans un même climat. Tous les condiments les plus acrés, les poivres, les piments, les huiles essentielles les plus brûlantes, cannelle, muscade, girofle, etc., sont prodigués par la nature sous la zone équatoriale; les habitants de ces climats énervants, conduits ou plutôt égarés par un instinct aveugle, en abusent, et bientôt le tube digestif partageant déjà, comme nous l'avons vu plus haut, l'oppression générale de toutes les fonctions de l'économie, n'a plus d'autre action, pour ainsi dire, que celle qu'il va puiser dans la passagère et dangereuse énergie de ces assaisonnements, dont la funeste habitude est devenue pour lui une nécessité indispensable.

Nous sommes loin, du reste, de proscrire l'usage des épices. « Les assaisonnements, dit M. Londe (1), conviennent aux tempéraments lymphatiques, à la vieillesse, à l'habitant des climats très-froids et très-chauds, parce que le premier a besoin d'être stimulé dans son appareil circulatoire, et le second, dans son appareil nerveux. Ils sont contraires aux tempéraments sanguins, aux bilieux, au jeune âge, etc. » Ainsi donc, encore une fois, ce n'est pas l'usage, c'est l'abus que nous combattons. Est-il besoin d'aller chercher autre part la source de ces gastrites chroniques qui font chez nous tant de ravages, et qui amènent jusqu'à la destruction de la muqueuse stomacale. Nous savons qu'au point où l'excès de la civilisation a amené les mœurs actuelles, l'atonie naturelle et acquise des organes et des forces rend en quelque sorte leur usage nécessaire dans nos climats; mais nous savons aussi que c'est dans nos climats que leur abus est à la fois plus facile et plus terrible dans ses conséquences. Voilà pourquoi nous voudrions appeler l'attention de nos compatriotes sur ce point; trop heureux si nous pouvions contribuer à tarir

¹⁾ *Hyr., t. 2*, p. 142. 0) g. 1000 m. h. 1000 m. 1000 m.

un peu cette source féconde, d'où s'écoulent tant de maux sur notre pays.

Nous ne parlerons que de quelques assaisonnements exotiques connus sous le nom d'épices, tels que poivre (*piper*), piment (*capsicum annum*), ravensara (*agathophyllum aromaticum*), muscade (*miristica officinalis*), miel (*mel*), champignons (*fungi*), etc. (1).

Le poivre, le piment, le ravensara, la muscade, etc., peuvent être associés avec avantage aux viandes blanches et aux végétaux mucilagineux fades. Ils sont contraires aux tempéraments bilieux, sanguin, aux jeunes gens, aux personnes irritable, convalescentes de quelque inflammation. On fait dans le pays un emploi journalier de ces végétaux; mais ceux qui, sans contredit, sont le plus en usage, sont le piment et le safran, principalement dans un mélange de substances végétales et animales appelé *carry* dans l'île, et *calalou* dans les îles de l'Amérique. Les mets les plus épices sont les plus recherchés. Les habitants ont un goût très-prononcé pour les chatinies, les rougailles, et autres plats favoris où entrent les condiments les plus âcres.

Nous ne craignons point de nous répéter en rappelant encore à ceux de nos compatriotes qui nous liront, quelle foule de maux on peut prévenir en se tenant en garde contre l'abus d'un pareil régime; nous ne le craignons point, car prévenir la maladie vaut mieux que de la guérir.

Sucre. — On a planté la canne à sucre partout où il n'a pas été impossible de le faire. C'est la principale, et à peu près la seule plante cultivée dans l'île. Pour elle, on a sacrifié en grande partie le manioc et le maïs, qui ont presque disparu de l'île. Il ne reste plus guère que quelques champs d'ambrevades (*cajanus bicolor*), quelques caféries, quelques carrés de céréales, et plusieurs beaux jardins, un, entre autres, dont

(1) Voir un *Essai sur l'introduction des arbres à épiceries à l'île Maurice*, par M. L. Bouton.—*Rapp. de la Société d'hist. natur.*, p. 40, 1836.

les noms illustres de *Céré* et de *Poivre* ont porté la réputation jusqu'en Europe. Nous voulons parler du jardin botanique des Pamplemousses, chef-d'œuvre de science et de goût, que des circonstances diverses avaient réduit à l'état le plus déplorable quand S. E. le gouverneur, sir W. Nicolay, créa un comité de surintendance pour aviser à lui rendre toute sa splendeur.

Le sucre, qui fait la richesse de notre île, ne nous offrant rien de bien particulier, nous ne nous en occuperons point.

Miel. — Le miel de Maurice, agréable et aromatique, a été remplacé de nos jours par le sucre. Le miel vert de Bourbon, beaucoup plus échauffant que le nôtre, a aussi un arôme et une saveur bien plus agréables.

Champignons. — Les champignons (*fungi*), placés indifféremment dans les aliments ou les condiments, causent de temps en temps, dans notre pays comme ici, des accidents toxiques graves. Nous citerons, au sujet de ces empoisonnements, un moyen de les combattre, dont l'emploi, consacré par le succès à Maurice, se trouve en opposition avec les expériences faites à Paris. Nous lisons dans la *Gazette de l'île Bourbon et de l'île de France* (1) : « La municipalité s'empresse de donner connaissance au public de l'avis qu'elle vient de recevoir du citoyen Fortin, concernant le remède spécifique contre le poison des champignons et du poisson. L'on fait boire au malade, de demi-heure en demi-heure un gobelet d'une forte limonade au citron; on augmente le jus de citron si le malade n'a pas été secouru dès le principe, et on le lui donne à boire de quart-d'heure en quart-d'heure; et à défaut de citron, l'on peut employer le bon vinaigre en même dose: il produit le même effet pour les deux sortes de vénéneux. » Suivant M. Fortin, « il n'y a que les acides qui soient un contre-

(1) 2 vent. an VII, n° 16, p. 3.

poison aux champignons vénéneux et au poisson de mauvaise qualité (1). » A Paris, dans tous les cas d'empoisonnement par les substances narcotico-acres, comme pour les champignons, on commence par une émèto-cathartique, quand on a lieu de penser qu'il y en a encore dans les voies digestives. D'après ce que nous avons dit plus haut, on voit que chez nous cela n'est point nécessaire, et que l'on ne craint point, en agissant immédiatement par le vinaigre, etc., de dissoudre le principe vénéneux (2).

Boissons. — Relativement aux boissons, que nous rangeons ici pour suivre l'ordre indiqué par M. Londe, nous n'avons rien à dire sur l'eau, dont l'utilité et les dangers sont les mêmes partout. Le vin, qu'on nous apporte d'Europe ou du cap de Bonne-Espérance, offre peut-être moins d'inconvénients dans les pays chauds que sous des températures plus basses; le climat, par lui-même, en permet moins l'abus; et d'ailleurs, comme pour les assaisonnements, notre système digestif est habitué à être stimulé, et a plus besoin de stimulant.

Si l'homme, qui ne sait user de rien sans en corrompre l'usage, pouvait apprendre à rester dans les bornes indiquées par la nature, combien serait rétréci le cercle des infirmités dont il a fait sonapanage! On ne peut, sans en avoir été témoin, se faire une idée des effroyables ravages qu'amène, sous la zone torride, l'abus des liqueurs alcooliques. L'action bienfaisante de ces boissons sur les divers appareils de l'économie, lorsqu'elles sont prises en petite quantité, convenablement étendues d'eau, et surtout de bonne qualité, n'a pas suffi, malheureusement, à un grand nombre d'habitants de ces contrées, surtout à la classe pauvre: ils en ont su faire un poison actif, dévorant, nécessaire, pour ainsi dire, à force d'habitude, et les malé-

(1) *Journal et Gazette*, n° 15, 2^e décad., prair. an III, p. 84, 85.

(2) Raige-Delorme, p. 243, t. 7, du *Dictionn. de méd.* Voir Devergie, *Méd. lég.*

dictions de la science n'ont pu parvenir encore à en faire comprendre tous les dangers (1). Nous voulons surtout parler du tafia, qui, avec le rhum et l'eau-de-vie, partage le funeste privilége d'être la source d'une partie des maux qui pèsent le plus sur nos pays. Si leur usage était réglé avec une sage et prudente réserve, elles peuvent certainement donner aux forces digestives une activité plus grande, et diminuer peut-être ces transpirations abondantes dont l'excès affaiblit si promptement l'organisme. Prises en grande quantité, comme elles le sont presque toujours, si elles semblent d'abord développer les forces, c'est pour les dissiper bientôt avec plus d'énergie (2).

Les boissons aromatiques, telles que le thé et le café, méritent à peu près chez nous les mêmes éloges et les mêmes reproches qu'en Europe ; nous ajouterons seulement, à propos du café, qu'on en fait chez nous un usage fréquent et heureux, comme antiscorbutique. Quant à ce qui regarde le thé, les sueurs abondantes qu'il provoque sont loin d'en justifier l'usage, et moins encore l'abus : il devient ainsi une cause débilitante ajoutée à tant d'autres, et qui devrait suffire pour en faire proscrire l'emploi habituel.

Plantes médicinales. — L'île Maurice produit une infinité de plantes médicinales. Il existe dans ce pays peu de familles végétales qui n'offrent à la médecine des ressources précieuses, et les vertus de ces agents thérapeutiques, appropriées par la nature à la guérison des diverses maladies propres au climat, les rendraient sans doute préférables à toutes celles que l'on connaît dans nos îles.

(1) *A potu maledicti istius arac.* C'est ainsi que s'exprimait, sur cette dangereuse boisson, vers le milieu du XVII^e siècle, un médecin qui avait pratiqué dans ces contrées, et qui attribuait à l'arac, ou tafia, une grande influence sur la production des maladies du foie que l'on voit si souvent dans ces pays (V. Bontius, *de Med. ind.*, part. 3, cap. 7, p. 26).

(2) Voyez à ce sujet l'excellente thèse de concours de M. le professeur Royer-Collard, 1838.

rables à la plupart des médicaments qu'on apporte à grands frais de l'Europe. Ceci est surtout applicable aux diverses préparations officielles, dont une longue traversée ne peut guère manquer d'altérer les propriétés, quand elle ne leur en donne pas de contraires au but qu'on se propose. Notre île a donc en elle-même à peu près tout ce qui lui est nécessaire pour lutter contre les influences morbides attachées à sa température et à son climat; il ne faut peut-être que des hommes à la fois instruits, courageux et persévérateurs, pour faire aux maladies diverses une application heureuse des médicaments indigènes, et en substituer l'usage à ceux de l'Europe. Il existe d'ailleurs très-peu de médicaments, parmi ces derniers, qui soient supérieurs aux nôtres; et quand l'île Maurice est pleine aujourd'hui de médecins instruits, de pharmaciens et de chimistes distingués, on ne peut qu'espérer de voir bientôt leurs efforts réunis mettre d'abord à nu, par l'analyse, la constitution élémentaire de nos végétaux, en généraliser l'usage par l'expérience, et délivrer enfin notre pays d'un tribut qu'il paye depuis longtemps à l'Europe, par habitude, nous dirions presque par négligence. Si nos efforts, si les travaux auxquels nous prenons ici l'engagement de nous livrer, pouvaient obtenir jamais la modeste influence qui fera toujours l'objet de notre ambition, nous croirions avoir dignement mérité l'estime de nos concitoyens, en contribuant de tous nos efforts au résultat dont nous venons de parler.

Nous ne ferons point ici une histoire des plantes médicinales de Maurice; nous nous bornerons à choisir dans chaque classe de médicaments quelques individus seulement qui nous serviront à montrer que le pays peut se suffire grandement à lui-même, et qu'il n'a rien à envier aux pharmacies de l'Europe pour les végétaux. Ainsi, d'un côté si les malvacées, les violacées, les graminées, les bruyères, etc., nous fournissent avec abondance tout ce que la thérapeutique peut demander aux plantes mucilagineuses, émollientes, qu'aurons-nous à envier aux pharmacopées étrangères pour tout ce qui se rapporte à la médication excitante, quand nous aurons examiné nos labiées, nos ombellifères, nos crucifères, etc.

Les astringents, si nombreux chez nous, comme s'ils avaient été placés là pour remédier aux accidents hémorragiques, aux flux sérieux, si communs dans le pays, sont fournis par les artocarpées, les apocynées, les celastrinées, les combrétacées, les sapotées, les myrtacées, etc.

Les tempérants, si utiles pour combattre les symptômes inflammatoires simples, ou compliqués d'accidents bilieux, sont très-répandus sur toute la surface de l'île; et pendant que les cucurbitacées, les aurantiacées, les synanthrées, etc., nous prodiguent ces médicaments avec une sorte de profusion, à côté d'eux, les émétiques, fournis par les asclépiadées, etc., et les purgatifs puisés parmi les euphorbiacées, les légumineuses, etc., viennent aider leur action, et fournir à la science les moyens de combattre avec avantage les maladies qui se montrent le plus communément dans notre île.

Si les maladies nerveuses sont communes chez nous, nous avons à leur opposer les antispasmodiques si variés, donnés par les aurantiacées, les laurinées, etc.

A côté des emménagogues, fournis par les rutacées, les broméliales, etc., nous possédons beaucoup de sudorifiques et de diurétiques: les premiers se trouvent dans les familles des borraginées, les légumineuses, etc., et les seconds dans les ménispermées, les myrsinées, etc.

Les affections vermineuses que l'on rencontre chez nous à chaque pas, ne résistent guère à nos vermifuges indigènes, que l'on trouve dans les familles des papayacées, des chénopodiées; et la famille des granatées nous offre des ressources précieuses contre les variétés du tænia.

Les stupéfiants nous sont donnés par les solanées, les papavéracées, etc. Nous avons peu de fébrifuges. Serait-ce parce qu'ils sont moins nécessaires chez nous, où l'on ne connaît qu'à peine la fièvre intermittente.

Les dépuratifs ne nous manquent point: les synanthrées, les polygonées, etc., nous en offrent en abondance. Les irritants sont fournis

par les renonculacées, etc.; et enfin, les détersifs et les sialagogues sont loin d'avoir fait défaut à notre île.

Les principaux matériaux de cette partie de notre thèse nous ont été fournis surtout par la Flore médicale des Antilles de Descourtilz. Nous avons également puisé dans les ouvrages de Dazille (1). L'inépuisable obligeance de M. Desnoyers, qui a exercé avec distinction pendant vingt ans à Maurice, nous a été aussi de la plus grande utilité. C'est à peine, après cela, si nous osons parler de quelques plantes où nous avons pu nous appuyer sur nos renseignements particuliers.

Astringents. — Figuier de la fouche (*ficus rubra*): l'écorce est employée dans la dysenterie.

Bois de lait à petites feuilles (*tabernæmontana persicariæfolia*): l'écorce s'emploie dans la dysenterie, la blennorrhagie. Bois d'olive (*elædendron orientale*): l'écorce est astringente.

Badamier (*terminalia catappa*): l'écorce et les sommités sont astringentes; le fruit est un bon émulsif. Castique petite espèce, ou nuriri (*phyllanthus nuriri*): l'écorce s'emploie dans la gonorrhée, la dysenterie. Cadoc (*guilandina Bonduc*): les noix et les feuilles sont employées dans la gonorrhée. Sang-dragon (*pterocarpus draco*): la résine est astringente. Bois de natte (*mimusops*): plus. var.; l'écorce est un bon astringent. Verveine (*verbena officinalis*): toute la plante est employée dans la gonorrhée. Gouyavier rouge (*psidium piriferum*): l'écorce de la racine est tonique-astringente; le fruit est un bon astringent, et le suc qu'on en exprime convient dans les diarrhées, les lientéries, les gonorrhées; le fruit sert à faire des confitures qui valent celles de cynorrhodons. Corossolier à fruit hérisssé (*anona muricata*): les graines et la pulpe conviennent toutes les fois qu'il y a indication de combattre l'atonie du système digestif. Corossolier réticulé (*anona reticulata*), employé dans les dysenteries. Corossolier à fruit écaillieux (*anona squamosa*): c'est l'atte de Maurice; le fruit est rafraîchi-

(1) *Sur les maladies des climats chauds.*

sant, les bourgeons, les racines et l'écorce sont astringentes. Le cocotier des Indes (*palma indica*) : la décoction du brou est tonique-astringente et convient dans les hépatites chroniques et les diarrhées muqueuses; l'eau de coco est un très-bon antiscorbutique; l'amande est d'une facile digestion. Le mangoustan (*garcinia mangostana*) est employé dans les dysenteries, et convient dans les affections chroniques de la vessie. La mangue (*mangifera indica*) est souvent donnée avec assez de succès dans les maladies exanthématiques, scorbutiques et syphilitiques, où elle agit comme dépurative et sudorifique; les feuilles servent à nettoyer les dents et raffermissent les gencives; les fleurs, les fruits et leurs écorces ont été employés comme fébrifuges. M. Desportes dit que l'écorce de la mangue se rapproche tout à fait de celle du Pérou (1). L'ananas conique (*ananas aculeatus*) : le suc de l'ananas, quand il est demi-mûr, est diurétique et très-bon dans les affections de la vessie et la gravelle; la limonade faite avec ce fruit est indiquée dans les maladies inflammatoires, bilieuses et adynamiques. La curanelli : toute la plante dans la gonorrhée.

Excitants.—Le thym croît en abondance dans les savanes comme dans les jardins: c'est un excellent stomachique et un aromatique fort agréable. Safran marron (*canna indica*): les graines sont employées comme carminatives et aromatiques. Tatamaka de Madagascar (*calophyllum inophyllum*): la résine. Mourougue (*moringa pterigosperma*): les racines, fleurs et feuilles sont rubéfiantes et carminatives. Eupatoire ayapana (*eupatorium ayapana*): les feuilles sont stomachiques et détersives; l'exagération avait voulu faire de cette plante une sorte de panacée: il ne reste guère aujourd'hui, de tout cet enthousiasme, que son utilité pour laver les morsures des animaux venimeux; on l'a employée avec assez de succès en lavements, dans les diarrhées rebelles (2).

(1) *Histoire des maladies de Saint-Domingue.*

(2) Voir les *Élem. thér.* de M. Alibert.

Bois colophane (*colophania mauritiana*) : la résine en est détersive et employée en emplâtre. Viennent ensuite toutes les labiées, comme la mélisse, le romarin, la menthe, la sauge, etc. Le poivre blanc et noir (*piper aromaticum*) est employé comme stomachique ; c'est aussi l'un des aphrodisiaques les plus énergiques. Le poivrier pédiculé (*piper cubeba*) est tonique, sialagogue et carminatif. Le thé, le café, la vanille. Le muscadier aromatique (*myristica aromatica*) : le macis est employé comme tonique diffusible et stomachique. L'amome gingembre (*amomum zinziber*) est un puissant stomachique, carminatif et aphrodisiaque. Le laurier cannelier (*laurus cinnamomum*) convient dans les dyspepsies, les dévoiements, la chlorose, l'aménorrhée, le catarrhe utérin, et l'anasarque surtout, si on lui associe le fer et le sirop de salsepareille. Le géroflier aromatique (*caryophyllus aromaticus*) : ses feuilles servent à faire des bains, son huile essentielle, à former un oléo-saccharum utile quand il faut stimuler le tube digestif. **Evodie ravensara** (*agatophyllum aromaticum*) : l'écorce et les fruits sont carminatifs et aphrodisiaques. Le cresson de fontaine (*sisymbrium nasturtium*) est donné comme diurétique, antiscorbutique et vermifuge.

Diurétiques. — Bois de chandelle (*dracæna mauritiana*) : ses feuilles sont données aussi comme antiscrofuleuses. L'herbe aux papillons (*tiaridium indicum*) : ses feuilles sont employées comme détersives. **Pareira brava** (*cissampelos mauritiana*) : sa tige sert encore comme antipleurétique. La liane-poilly (*badula scandens*) : ses feuilles et ses racines ont été employées dans les mêmes circonstances.

Emménagogues. — Ananas jaune (*bromelia ananas*) : son fruit, quand il est jeune, est aussi abortif. Le safran (*cucurma longa*) ; le laurier avocat (*laureus persea*) : le fruit est des plus excitants ; le bourgeon est un des bêchiques et apéritifs dans lequel on a le plus de confiance. Le bois puant (*anagyris fœtida*) : les graines sont encore purgatives et vermifuges ; sa racine est diurétique, et ses feuilles

résolutives. La jamrosa (*eugenia jamrosa*) : l'écorce de la racine est abortive.

Sudorifiques. — Bourrache, plus. var. méd. (*borrago officinalis*). Casse puante (*cassia occidentalis*) : ses feuilles sont dépuratives.

Sialagogues. — Vétiver (*anatherum muricatum*) : sa racine est des plus détersives. Le poivre long, piment (*capsicum annuum*); le piment caraïbe (*capsicum baccatum*), ont aussi été employés dans les odontalgies, et même dans la gangrène, comme antiseptiques.

Émétiques. — Ipéca, ou ipécacuanha du pays (*secamore emetica*) : ses feuilles et ses racines sont émétiques, sudorifiques et expectorantes. Ipeca *asclepias asthmatica* : les racines.

Purgatifs. — Pignon d'Inde (*jatropha curcas*) ; l'huile et les feuilles sont purgatives, suppuratives et émétiques, ainsi que les fruits. Tamarinier (*tamarindus indica*) : la pulpe est purgative ; on l'emploie surtout dans les fièvres bilieuses et adynamiques, les embarras gastriques et intestinaux, les dysenteries, la blennorrhagie ; ses feuilles sont astringentes. Belle de nuit (*mirabilis jalapa*) : ses racines sont purgatives. Le palma christi (*ricinus communis*) ; le liseron maritime (*convolvulus maritimus*). L'aloès (*aloe perfoliata*) est purgatif, vermifuge et vulnéraire ; l'île en fournit beaucoup : il ne faut que vouloir l'obtenir. La liane cochon, liane marron (*ipomea angulata*), est employée à l'île Bourbon avec le plus grand succès, suivant M. Leperanche-Mézière ; la tige seule est employée ; elle est très-commune à Maurice. Le mapou, si utile dans les arts, ne l'est pas moins en médecine ; il est employé journallement comme apéritif et adoucissant. Calebassier comestible (*crescentia edulis*) : la décoction de cette plante est laxative ; elle a été considérée comme un spécifique pour un grand nombre de maladies, et principalement pour celles de la poitrine. Le calebassier à feuilles longues (*crescentia eu-*

jete) : le suc exprimé de la pulpe est purgatif. La papangay (*cucumis acutangulus*) : ses graines sont souvent employées comme purgatives.

Antispasmodiques. — Bigarrade (*citrus aurantium*) : le citron est très-commun et l'écorce est employée dans les fièvres intermittentes. L'oranger pamplemousse (*citrus decumanum*) : les fruits, les feuilles et les fleurs sont donnés comme antispasmodiques. Le laurier camphrier (*laurus camphora*) est antiseptique et résolutif.

Anthelmintiques. — Herbe pipi, ou thé du Mexique (*chenopodium ambrosioides*) : toute la plante est vermifuge ; à forte dose, elle est abortive. Papayer commun (*papaya vulgaris*) : le suc, qui est à la fois un bon antiseptique et un excellent vermifuge, a été analysé par Vauquelin. Ricin arborescent (*ricinus africanus*) : l'huile est purgative et anthelmintique. Grenadier (*punica granatum*) : les fruits et les racines sont astringents et ténifuges.

Stupéfiants. — Herbe au diable (*datura stramonium*) : toute la plante s'emploie dans l'asthme; *datura fastuosa*; pavot (*papaver somniferum*) ; le tabac (*nicotiana tabacum*).

Dépuratifs. — Petit trèfle (*desmodium latifolium* et *trifolium*) : les feuilles sont dépuratives. Herbe de Flacq (*siegesbeckia orientalis*) : les feuilles. La squine a une grande réputation.

Détersifs. — Baume de l'île Plate (*psidia glutinosa*) : ses feuilles sont détersives, balsamiques. Le bananier (*musa paradisiaca*) : les fruits ont été donnés avec succès dans la dysenterie ; ses feuilles sont antiseptiques, et conviennent à la guérison des vieux ulcères et de la pourriture d'hôpital. La casse de Java (*cassia rumphiana*) : les feuilles sont détersives et antiherpétiques.

Toniques névrosthéniques. — Quinquina du pays (*musaenda stade-manni*) : l'écorce est tonique et fébrifuge.

Émollients. — Le figuier du pays (*ficus mauritiana*) : les feuilles sont pectorales. Batate à Durand ou batastrant (*batatas maritima*) : ses feuilles sont émollientes. Capillaire médical (*adiantum*) : toute la plante est émolliente. Le nourouquier (*erytherina indica*) : ses fleurs sont bêchiques et pectorales. Bois noir (*mimosa lebbeck*) : cet arbre fournit une gomme qui pourrait remplacer la gomme arabique dans bien des circonstances ; les feuilles ont été employées avec quelque succès contre le rhumatisme. Patte de poule (*scopolia aculeata*) : ses feuilles sont pectorales et vulnéraires. Sagoutier (*cycas circinalis*) : toute la plante est bêchique, calmante et aromatique. Le dattier commun (*phœnix dactylifera*) : Hippocrate l'employait dans les diarrhées, les marasmes, les hémorragies, les maladies des reins et de la vessie. Le cytise des Indes (*ambrevade*, *cytise cajan*) : la fleur est bêchique ; la farine, résolutive ; les bourgeons, pectoraux. Le vou-lou-bambou (*bambusa arundinacea*) en décoction est bêchique. La moelle melongène, berengène (*solanum melongena*) sert à faire des cataplasmes résolutifs. Le faux-rima, ou arbre à pain, donne un fruit qui constitue une nourriture saine et agréable ; sa saveur approche de celle du pain. Le fruit du jaquier donne une fécale qui a été employée avec quelque avantage dans les coliques bilieuses et les dévolements : on fait rôtir, ou cuire dans l'eau les noyaux ou châtaignes de ce fruit, qui ont une saveur fort agréable. Le baquois (*pandanus*) fournit une farine qui, malaxée avec le miel et le soufre sublimé, fournit un électuaire qu'on recommande aux personnes affectées d'hémostysie et de toux opiniâtre. Le mil (*holcus spicatus*), le maïs, le riz, la batate, etc., sont employés comme maturatifs et résolutifs. L'indigotier faux (*indigofera argentea*) a été donné avec assez de succès, en décoction, dans les gonorrhées et l'asthme : on se sert de cette plante comme pouvant hâter la résolution de diverses tumeurs. Un des meil-

leurs résolutifs est la racine de manioc fraîchement râpée, selon Dazille (1). Le franchipanier, si commun à Maurice, est excellent dans un grand nombre de maladies de poitrine.

Tempérants. — Le jambosier à longues feuilles (*eugenia jambos*) s'emploie en limonade dans les maladies inflammatoires et bilieuses. Melon sucré vert (*cucumis melo viridis*); courge giraumon à verrues (*cucurbita pepo*); courge-calebasse étranglée (*cucurbita latior*). Le litchi (*euphoria punica*) a été administré avec assez de succès dans les affections bilieuses. Carambolier cylindrique, bilimbi (*averrhoa bilimbi*): on fait avec le fruit un sirop fort utilement employé dans les hépatites aiguës, les dysenteries, etc. Oranger limon (*limo vulgaris*); oranger doux de la Chine (*citrus sinensis*): c'est la grenade; les feuilles sont antispasmodiques; l'écorce est excellente pour remédier à l'abondance du flux menstruel; les fruits sont rafraîchissants. L'ananas rouge (*bromelia rubra*): son suc est vermifuge.

Irritants. — La moutarde blanche et noire (*sinapis alba et nigra*). Vigne vierge (*clematis mauritiana*): les feuilles sont vésicantes.

Zoologie.

Nous ferons, pour la zoologie proprement dite, ce que nous avons fait déjà pour les diverses branches de l'histoire naturelle; et pour ne point sortir du cadre que nous nous sommes tracé, nous nous bornerons à donner ici un tableau succinct qui ne renferméra, nous l'espérons, que les individus qui peuvent se rattacher par un point ou un autre à l'hygiène ou à la thérapeutique. Nous commencerons ce résumé zoologique par les mammifères, renvoyant, d'ailleurs, les personnes qui voudraient se faire une idée complète sur cette matière, aux

(1) *Maladies des climats chauds*, p. 204.

savants travaux de M. Desjardins (1). On pourra consulter aussi les recherches pleines de science et de zèle infatigable de M. Liénard père (2).

Mammifères. — Les principaux mammifères qui se trouvent à l'île Maurice sont : le singe (*simia*), le cerf (*cervus*), le cochon (*sus porcus*, *sus scrofa*), le lièvre (*lepus*, *lepus timidus*), les tanrecs (*centenes*), les cabris (*capra*, *capra hircus*, etc.). Tous ces animaux, qui servent d'aliments à la population, n'entrent cependant qu'en seconde ligne dans les approvisionnements et la nourriture des habitants. C'est, en effet, à Madagascar et au cap de Bonne-Espérance que nous allons chercher presque tous les bœufs et les moutons qui font la base de l'alimentation de Maurice.

Les détails dans lesquels nous sommes entré, lorsque nous avons eu à parler de l'influence hygiénique des fruits sur l'organisme, nous dispenseront sans doute de renouveler ici des considérations générales qui ont trouvé leur place ailleurs. Cependant l'incontestable importance de cette matière nous fera pardonner peut-être d'apporter une sorte d'insistance sur les inconvénients, les dangers même, ou les avantages qui peuvent résulter de l'abus ou d'un usage sage et modéré de telle ou telle sorte d'alimentation.

Les chairs des animaux sont beaucoup plus nourrissantes que les aliments végétaux ; elles réparent davantage les forces (*maximum alimentum sub minima mole*). Dans les pays chauds mêmes, elles sont plus compactes, plus desséchées, et les humeurs moins abondantes ; elles y acquièrent donc, au suprême degré, les propriétés nutritives ; mais en même temps elles deviennent plus lourdes et plus fatigantes pour

(1) *Note sur les mammifères de l'île Maurice*, lue à la Société d'hist. nat., dans la séance du 12 mars 1830, et résumée dans le *South. african quarterly journal*, n° 5, p. 126, octobre 1831.

(2) *Rapp. ann. de la Soc. d'hist. nat.*, p. 28, 1839 (voir la zoologie de l'île Maurice).

les organes de la digestion: L'excès d'une pareille alimentation peut devenir dangereux et entraîner à sa suite, surtout dans notre pays, l'apoplexie, la goutte, les rhumatismes, les hémorragies, en un mot, le cortège entier des congestions irritatives de toute espèce. Pour remédier à ces accidents, il faut avoir égard aux tempéraments, aux idiosyncrasies. Ainsi les chairs fortement colorées conviennent aux constitutions molles et lymphatiques; celles qui sont blanches, aux tempéraments bilieux, si communs dans les pays chauds. Comme les viandes rôties et grillées acquièrent des propriétés réparatrices et stimulantes plus marquées, il faudra ne pas en abuser dans notre pays et surtout dans l'été. Les viandes salées et remplies d'épices constituent, dans nos climats, une mauvaise alimentation, et, comme nous l'avons déjà dit, elles ont entraîné souvent des maladies de la peau excessivement rebelles, ou du moins elles en ont favorisé le développement. Quant à l'élément gélatineux, qui est beaucoup moins excitant que la fibrine, il convient aux tempéraments bilieux, et l'hygiène ne nous semble point s'opposer à ce que, dans notre climat, on en rende la digestion plus facile par l'addition sage et mesurée de quelque substance stimulante.

Lait. — Quoique nous n'ayons rien à dire de particulier sur le bœuf et les autres individus de la même famille, nous placerons cependant ici quelques réflexions relatives au lait, aliment si répandu dans toutes les parties du globe, et qui est fourni principalement par les femelles de cette famille.

D'après des expériences comparatives récentes, faites sur le lait des vaches de France et celles de Maurice, il résulte que, contrairement à l'opinion générale, celui des vaches créoles est plus nourrissant (1).

Il est utile aux personnes dont les organes digestifs sont très-affaiblis, de même que dans tous les cas d'épuisement, dans la plupart des cas de

(1) Desjardins, *Rapp. ann.*, p. 11, 1839.

phthisie et de marasme ; il y a pourtant des circonstances où cet aliment ne convient pas dans ces mêmes maladies, comme l'avait déjà fort bien observé Hippocrate (1) ; il agit sur l'économie à la manière des végétaux mucilagineux et des fruits mucoso-sucrés ; mais il nous semble peut-être difficile, avec M. Londe, d'accorder à cet aliment une influence directe et primitive indépendante d'une action générale. Nous pensons que ce que l'on attribue ainsi à des effets spéciaux n'est autre chose sans doute que le résultat d'une modification de cette nature. Aliment doux et peu excitant, le lait n'agit, selon nous, qu'en abaissant l'exaltation des diverses fonctions de l'économie, et en en régularisant les mouvements.

Cochon. — Le cochon ne convient pas aux habitants des pays chauds ; sa chair est un aliment fort et nourrissant, mais indigeste (*verum porcinæ carnes suillis graviores sunt et alvo secedunt* (2)). Il est funeste aux Orientaux, dit M. le professeur Rostan (3). Aussi presque toutes les religions de ces climats le proscriivent. Nous avons mille fois, chez nous, entendu attribuer à l'usage habituel de la chair du porc, la variété de lèpre connue sous le nom d'*elephantiasis tuberculata*.

Oiseaux. — On trouvera également dans les ouvrages que nous avons cités tout à l'heure, les détails les plus intéressants et les plus complets sur les diverses branches de l'ornithologie.

Les oiseaux de basse-cour sont en grand nombre à Maurice, et fournissent une excellente nourriture. Les oiseaux de chasse sont abondants aussi, et très-estimés. Pendant la saison des pluies, le bord de la mer et les savanes donnent abri à des troupes innombrables d'oi-

(1) Aph. 64, sect. 5.

(2) Hipp., lib. 2, *de Diæta*.

(3) *Hygiène*, art. Cochon.

seaux émigrés. On préfère en général, et avec raison, les granivores et les insectivores à ceux qui se nourrissent de poissons. On ne mange point les oiseaux de mer. Les principaux de nos oiseaux sont : les pintades, les cailles de Madagascar et de Chine, les perdrix, les merles, les pigeons ramiers, et ceux qui vivent en domesticité, les tourterelles, les perruches, les alouettes, etc. Le martin (*gracula testis*), extrêmement commun d'ailleurs, est devenu célèbre par les services qu'il a rendus en détruisant les sauterelles, qui étaient très-nOMBREUSES dans le pays. Tous les oiseaux que l'île fournit sont bons à manger, et leur étude ne peut donner lieu à aucune considération hygiénique qui ne rentre dans celles que nous avons faites au commencement de ce chapitre.

Reptiles. — C'est à peine s'il existe dans l'île un reptile venimeux; et Maurice est peut-être, après Bourbon, la partie du monde qui, par rapport à son étendue, contient le moins de ces animaux. On n'y connaît aucun ophidien, et si l'on a rencontré deux ou trois individus de cette famille, on a dû, pour expliquer leur présence, les supposer apportés par des navires qui auraient échoué près de la côte (1).

(1) Voir le *Rapport. de la Soc. d'hist. nat.*, par Desjardins, 1837, p. 36. On y trouve des détails sur le grand boa tué aux plaines Wilhems, près de la cascade du Réduit par M. Fleuriot, le 4 février 1813 (voyez *Gaz. du gouv.*, samedi 25 février, n° 4, et *Petites aff.*, mercredi 3 mars 1813, n° 9). M. Laplace a été induit en erreur quand il dit, dans son *Voy. autour du monde*, t. 1, p. 77 (4 vol. in-8; Paris, 1833-35), que les murs, construits entièrement en bois, donnent asile à des scorpions, des cent-pieds et des serpents. Il n'est pas moins surprenant de voir dans l'*Hist. nat.* de Cuvier et Valenciennes, t. 4, p. 443, à l'art. de la SYNANCÉE BRANCHION, connue dans l'île sous le nom de *laf de boue*, que les pêcheurs redoutent beaucoup plus sa piqûre que celle des vipères et des scorpions (*Sur une couleuvre vivante au Port-Louis de l'île Maurice*, lu à la Société d'hist. nat., le 22 sept. 1829, par J. Desjardins).

Chéloniens. — On y a trouvé deux espèces de chéloniens, la tortue de terre (*testudo indica*), qui n'existe plus qu'à l'état de fossile ; la tortue de mer (*chelonia*) (1) ; un caret (*testudo umbricata*), et une tortue luth (*testudo coriacea*) (2).

On fait avec la tortue des bouillons adoucissants et restaurants, qui conviennent aux phthisiques (3). Barrère dit que la chair de ces amphibiens délivre entièrement les nègres du pian. Les lépreux du Portugal vont, ainsi que les scorbutiques, au cap Vert, se nourrir de viande de tortue pour obtenir leur guérison. Chez nous, le gouvernement envoie nos lépreux à Diégo, où ils ne mangent que de la tortue et du coco. Les symptômes de cette affreuse maladie semblent, en effet, disparaître sous l'influence de ce traitement ; mais aussitôt que ces malheureux éléphantiasiques veulent quitter l'île, la lèpre s'allume de nouveau, et les guérisons réelles se comptent encore.

Sauriens. — Quant aux sauriens, l'île fournit trois espèces de scinques, plusieurs geckos. Un crocodile a été pêché en rade du Port-Louis, en 1835, et décrit longuement par M. Liénard (4). Cuvier parle de caméléons qui existeraient à Maurice, mais il n'y en a pas (5).

(1) Le Mémoire de J. Desjardins *Sur trois gisements fossiles de tortues terrestres situées dans le quartier de Flacq*, lu à la Soc., le 6 avril 1830. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, tome 2, part. 284, 1835, 3^e édit, in-4°. Dubreuil et Marcel de Serres, *Annales sc. nat.*, t. 9, p. 394 et suiv., 1826 (*Tortue fossile de l'île Maurice. Rev. bibliog. des Ann. sc. nat.*, t. 16, n° 68, 1829, t. 21, p. 141, 1830).

(2) La tortue luth a été reconnue par M. Liénard père, séance du 15 janvier 1834. Voir le^e 5^e rapp. ann. de cette société par Desjardins.

Le caret a été trouvé vis-à-vis la grande rivière du Port-Louis, en septembre 1830; il fait partie de la collection de J. Desjardins.

(3) Hallé. *Hyggiène*, p. 245.

(4) *Rapp. ann.*, p. 30, 1839.

(5) Voir *Régn. an.*, 2, 60; 2^e éd., 1829.

Batraciens. — Les batraciens nous offrent une espèce de grenouilles extrêmement fréquente et des crapauds (*L. rana*. *Bufo*. *L. Bufo*. *rana vulgaris*).

Ichthyologie. — De toutes les branches de l'histoire naturelle, l'une des plus avancées, sans contredit, pour ce qui regarde l'île Maurice, est l'ichthyologie. Les savants travaux de MM. Liénard père et fils, leur zèle infatigable pour tout ce qui se rattache à cette partie de la zoologie, les recherches persévérandes de J. Desjardins, savant modeste, dont toute la vie fut consacrée sans bruit aux progrès de la science, et qui sut à la fois mériter la reconnaissance et l'amour de ses compatriotes, ont donné à l'ichthyologie une impulsion active qu'il serait à désirer de voir imprimée à toutes les autres branches de la science dans notre île.

C'est à eux que l'on doit la plupart des descriptions d'espèces nouvelles trouvées dans les mers qui nous entourent; et ils ont recueilli sur les espèces déjà connues des notes nombreuses et variées, qui seront connues plus tard sans doute. Nous devons exprimer aussi à M. Guérin-Meneville, l'un des entomologistes les plus distingués de cette époque, toute notre reconnaissance pour l'obligeance et l'empressement avec lequel il a mis à notre disposition les nombreuses notes de J. Desjardins sur l'ichthyologie. Nous les avons étudiées avec tout le soin qu'elles méritaient, et nous avons profité des enseignements qu'elles ont pu nous offrir sous le rapport hygiénique et thérapeutique; nous n'aurons point, du reste, à nous occuper ici de la zoologie de Maurice, qui doit être publiée bientôt par le savant M. Guérin, dans le *Magasin de zoologie, d'anatomie comparée et de paléontologie*. Ce vaste et important travail, qui devra jeter enfin sur notre zoologie l'ordre et la clarté qui lui manquent peut-être encore, nous dispenserà de nous appesantir sur cette matière, où nous devrions presque tout d'ailleurs, comme nous l'avons dit déjà, à l'obligeance de M. Guérin.

On peut voir à ce sujet, dans l'histoire de l'*Ichthyologie* de Cuvier, la liste nombreuse des naturalistes qui ont visité nos parages. On

consultera aussi avec avantage le catalogue encore inédit, mais qui sera publié d'ici à quelque temps, des animaux que l'on trouve à Maurice, par Desjardins et M. Guérin.

Toutes nos mers sont remarquables par l'étonnante variété de ces êtres animés, auxquels elles donnent la vie. Ce sont les pélagiens, tels que les scombres, les coryphènes, etc.; ou les saxatiles, tels que les labres, les aleutres, etc.: presque tous éprouvent le besoin de chercher un abri sur nos côtes et dans nos récifs. Partout où l'œil peut pénétrer, on se demande ce que l'on doit le plus admirer, de l'éclat de ces animaux-plantes qui, comme les éponges et les alcions, attendent tranquillement la mort au lieu où ils sont nés, ou bien de ces poissons si riches par la variété de leurs couleurs, qui circulent librement dans ces vastes demeures. C'est là que nous rencontrons les chéladons comprimés, les pomaceutres, les glyphisodons, etc., l'éclatante tribu des balistes, etc. C'est l'or et l'argent mêlés aux couleurs du prisme, que l'Océan semble avoir donné pour vêtement à chacun des êtres qu'il anime (1).

Toutes les mers qui baignent l'île sont très-poissonneuses, suivant Grant (2).

La côte et les rivières fournissent toute la saison beaucoup de poissons excellents; mais il s'en trouve quelques espèces qui sont vénéneuses. Ces dernières appartiennent principalement aux scares, aux balistes, aux serranus, etc.

Nous dirons d'abord quelques mots des poissons qui se mangent, et nous passerons ensuite aux espèces vénéneuses, sur lesquelles nous insisterons davantage à cause du danger qu'offre leur emploi.

(1) Voir Lesson, *Voyage de Belanger*, in-8°; Paris, 1834. — Quoy et Gaimard, *Annal. scient.*, novemb. et décemb. 1824, p. 111, 411 et 421, et p. 187, de la Zoologie de l'*Uranie*.

(2) *There is a great variety of fish in the sea that surround the Island of France. So abundant is the sea in fish, dit le même auteur, that one drag of the net took half a ton weight of fish (Hist. of Mauritius).*

Cabot. — Le cabot (*gobius*). La chair de ce poisson est blanche et de facile digestion. Il convient aux personnes faibles et épuisées par une longue maladie. M. Chapotin (1) recommande ce poisson, dont Bernardin de Saint-Pierre avait parlé déjà dans son roman de *Paul et Virginie* (p. 56). L'endormi (même genre) a la chair blanche, délicate et très-recherchée, selon Desjardins.

Gourami. — Le gourami (*osphronimus*) a la chair délicate, blanche et de facile digestion quand il est jeune; mais vieux, il résiste aux organes digestifs. « On l'estime tant dans cette colonie, dit Milbert (2), qu'on ne l'offre qu'à un ami ou à une personne que l'on considère. » M. Chapotin en a aussi parlé à la page 23 de sa thèse.

Anguille. — Languille vulgaire (*muræna anguilla*) est une bonne nourriture quand elle est jeune, mais elle devient coriace avec l'âge. Elle convient aux estomacs forts. Pour la rendre plus digestible on la fait griller. « Il y a dans le grand bassin, dit encore M. Milbert (dans son *Voy. pitt. à l'ile de France*), de grosses anguilles si monstrueuses et si fortes, qu'elles peuvent entraîner un cerf au fond du gouffre. On m'a assuré que des Noirs ayant eu l'imprudence de s'y baigner, ont été saisis par ces congres, anguilles murènes (*muræna helena*). » Nous ne prenons point, du reste, la responsabilité de ce fait, qui ne rend même pas croyable la grosseur réelle de ces poissons. On peut consulter aussi à ce sujet la thèse de M. Chapotin, p. 24, et le *Voyage dans l'Inde*, par Legentil.

Croissant. — Le croissant (*g. serranus*) se mange sous le vent de l'île; on ne le mange frais que quand il est petit, et on sale les gros.

Perea tauvina. — Le serran tauvin (*perea tauvina*), vieille mou-

(1) *Top. méd.*, p. 23.

(2) *Voy. pitt. à l'ile de France*.

chetée, est un excellent poisson ; c'est après le mullet (*mugis albula*), le meilleur de nos poissons. On le voit sur toutes nos tables ; sa chair blanche et ferme est assez agréable, dit Desjardins ; mais suivant M. Bouton, la grande quantité de principe huileux qu'elle contient doit en rendre la digestion difficile. Le serran est noirâtre, assez semblable à la moque pour la forme et le goût, et comme la plupart des autres poissons de l'île, il peut, en quelques circonstances, devenir un poison. « J'ai vu un ouvrier en mourir, et sa peau tomber par écailles, » dit Bernardin de Saint-Pierre (1). Ce qu'il y a d'étrange, c'est que jamais il n'est dangereux au vent de l'île.

Mérou. — Mérou à taches hexagones (*serranus hexagonus*; c'est encore une vieille). Excellent ; il est servi sur toutes les tables ; il s'appelle vulgairement *bingue*.

Platax. — Le platax (*vespertilio*, Cuvier). « C'est une erreur, dit Desjardins, de croire que les viscères de cet animal soient un poison : tous les jours, les chiens qui rôdent au bazar et dans la ville en mangent : c'est ce que m'a assuré M. Béguinot, qui connaît très-bien les poissons. Si cependant il faut en croire M. Lamotte de Lenferot, habitant du Trou d'Eau-Douce, en 1828, une grande quantité de chiens et de cochons de ce petit village auraient été empoisonnés pour avoir mangé les tripes de ces poissons, dont on venait de prendre une certaine quantité. Sa chair, du reste, est très délicate (2). »

Triglia volitans. — Le triglia volitans (*dactyloptère pirabète*), vulgairement *laf volant*, est un poisson armé d'une sorte de petits piqûrs qui sont redoutables pour ceux qui n'ont point de chaussures.

(1) *Voy. à l'île de France.*

(2) Desjardins, *Notes inédites*.

Acanthure. — M. Quoy a donné à l'acanthure le nom de *transversal* (vulgairement *tabac*), parce qu'il sent très-fort, et que, dans l'été et après la cuisson, il prend quelquefois à la gorge (1).

Nous trouvons dans les poissons et les crustacés, comme le homard, le camaron (espèce d'écrevisse), la chevrette (crevette), etc., la réunion des aliments fibrineux, albumineux et gélatineux.

« Les aliments, dit M. Trousseau (2), fournis par la chair des poissons, des reptiles, tiennent le milieu, pour les propriétés nutritives, entre celle des oiseaux et des mammifères et les aliments tirés du règne végétal. Puisque la chair de poisson est moins substantielle, elle est généralement plus facile à digérer; aussi doit-elle occuper une place importante dans le régime des convalescents et de ceux qui ont une santé habituellement délicate. Les tortues fournissent un aliment léger, de facile digestion, et nourrissent encore moins que les poissons de nos rivières. Les mollusques et les crustacés sont habituellement d'une facile digestion. »

Tous les poissons dont la chair est imprégnée d'une huile sont, en général, fort peu digestibles. Le poisson nourrit d'ailleurs sans exciter, et il n'est point aphrodisiaque, comme on le dit, quand il est frais. Quant à ses propriétés nutritives, si Haller pensait que le poisson nourrissait moins que les autres animaux, Cullen combattit cette proposition, émise déjà par Hippocrate. Le poisson convient aux tempéraments bilieux et à ceux qui ont besoin d'être nourris sans être stimulés : ces deux conditions le rendent précieux dans nos climats. Il doit être mangé le plus frais possible, excepté la raie, qui est coriace.

(1) Pour de plus amples détails sur les poissons qui peuvent se manger sans danger, voir (*Gaz. de Maurice*, n° 202, 14 fév. 1829) une ordonnance qui donne le nom des poissons qui peuvent être vendus, et qui les divise en deux classes. (Voir aussi les *Gaz. de Maurice*, n° 196, 3 janvier 1829, et n° 199, 24 janvier 1829.)

(2) Thèse pour le concours d'hygiène, en 1837.

Salé et séché à la fumée, il entre dans la classe des aliments acres et irritants, et constitue une nourriture très-malsaine pour le pays. Malheureusement encore on en abuse. Sous cette forme il cause des irritations de toute espèce, qui se manifestent particulièrement à la peau, comme la lèpre, les dartres, etc., maladies endémiques dans le pays, et dont la cause n'aurait pas besoin, sans doute, d'être cherchée autre part que dans une alimentation mal comprise. Si jamais nos efforts pouvaient parvenir à éclairer nos compatriotes sur les avantages et les dangers qu'entraîne avec lui l'usage habituel de quelques aliments, nous nous regarderions comme trop largement récompensé par le résultat de ces efforts, auxquels nous nous promettons de nous consacrer tout entier, tant qu'il nous sera permis de le faire.

L'âge apporte dans la chair de tous les animaux des changements de la plus grande importance : elle devient ferme et coriace, de délicate et légère qu'elle était ; mais nulle part, peut-être, cette propriété ne devient plus évidente que dans notre pays. Beaucoup de poissons chez nous, et nous en avons cité des exemples, n'acquièrent jamais aucune propriété malfaisante tant qu'ils sont jeunes ou au vent de l'île ; l'âge ou même la situation sous le vent les rend très-dangereux. Deviennent-ils vénéneux par l'aliment qui les nourrit alors dans une position géographique différente, nous n'en savons rien ; mais le fait ne manque pas d'intérêt. Beaucoup de ces poissons même n'empoisonnent ceux qui les mangent qu'à une certaine époque de l'année. Il y a d'ailleurs ceci de remarquable, que tous se nourrissent de corail (1), qu'ils mangent avec avidité, surtout en janvier, février et mars, temps où les polypiers commencent à travailler (2).

(1) Nom générique employé chez nous pour exprimer les madrépores, les millépores, les rétipores, etc.

(2) Voir les *Observat. sur la phys. et l'hist. nat.* de l'abbé Bozier, mars 1774, ou t. 3, p. 225, et Chapotin, *Top. méd.*, 1812.

Nous donnons ici la liste des poissons vénéneux, et dont la police interdit la vente (1).

Varravara (*diacopa angulus*), vieille sainsila (plectropome à pectorales orangées), vieille louche, cheval de bois, vieille croissant (*serranus*), gibelot, gros tasard, bourse-barrois, vieille passe-passe, crabe des brisants (*serranus cancer*).

Le mérou erabe (nom vulgaire), vieille loutre ou de boue, se mange quand il n'a pas plus d'un pied de long; passé cette dimension, il est considéré comme très-vénéneux, dit Desjardins.

Le plectropome à pectorales orangées, est très-malfaisant, ainsi que le mélanoleuque (*plectropoma melanoleucum*).

La diacope vénéneuse de Desjardins (*diacopa venenosa*) est très-vénéneuse, et personne n'ose en manger.

Diacope *angulus* (*varravara*). On prétend que les requins mêmes ne veulent pas en manger.

La cause réelle qui développe ainsi dans quelques poissons, à certaines époques ou dans certains lieux, des propriétés vénéneuses ayant soulevé de tous temps des discussions importantes et utiles, nous croyons qu'il ne sera point sans intérêt d'analyser ici, à ce sujet, l'opinion de M. Munier, médecin de l'hôpital royal des invalides (2).

L'histoire de ces poissons est liée, suivant ce naturaliste, aux polypiers constructeurs des madrépores.

(1) *Gaz. de Maurice*, samedi 9 juillet 1836. — Cette ordonnance a paru à la suite de la mort d'un apprenti causée par le crabe. On peut consulter les voyageurs. (*Voy. pitt. à l'île de France*, Milbert, p. 267 et 68; celui de 1607, par l'amiral Van der Hagen, p. 193, t. 3; le *Rec. des voy.*); tous parlent des poissons vénéneux. Un avis de la police du Port-Louis, 8 avril 1829, défend aussi de vendre le *serranus lutra*.

(2) Cette opinion a été exprimée dans une lettre fort intéressante, écrite à Sonnerat, et qu'on peut lire dans les *Obs. sur la phys. et l'hist. nat.* de l'abbé Bozier, mars 1774, ou t. 3, p. 227.

On a attribué, dit-il, l'action vénéneuse du poisson aux fleurs du corail, dont on suppose qu'il se nourrit. Peut-être a-t-on cru qu'il s'en alimentait, parce que, dans les grandes chaleurs, moment où il est vénéneux, presque tous les poissons ont l'odeur et le goût du corail. Cela seul aurait dû faire chercher une autre théorie, puisqu'il n'y a jamais que les mêmes poissons qui empoisonnent. Est-il démontré que cette matière calcaire leur serve de nourriture? est-il prouvé aussi qu'elle soit délétère? Nous pensons que cette cause est entièrement inconnue, comme beaucoup d'autres (1).

Pour constater l'action vénéneuse du poisson, la nécessité a fait chercher une foule de moyens. Les Indiens qui habitent le pays, font cuire avec du sel et beaucoup de piment, le poisson qu'ils supposent être vénéneux, et ils y placent une cuiller d'argent: si elle noircit, ils ne mangent pas le poisson; mais nous avons vu cette expérience ne pas réussir.

Nous pouvons donner ici, d'après notre expérience personnelle, les symptômes et le traitement d'un empoisonnement que nous avons pu étudier sur nous-même et sur toute notre famille.

Empoisonnement.— Peu d'instants après le repas, pesanteur à l'épigastre, envie de vomir, vomissements, coliques très-fortes, quelques convulsions dans les membres, des déjections alvines fréquentes, une sueur générale, et une grande faiblesse, au point que nous ne pouvions quitter notre lit; beaucoup d'anxiété et d'angoisse, céphalalgie intense. Puis bientôt un prurigo insupportable au visage, aux mains et aux pieds, auquel succéda une urticaire. Tout cela se passa dans l'espace de vingt à vingt-quatre heures. Ce premier stade de l'empoisonnement fut suivi de douleurs dans les articulations des membres pendant près de huit jours: elles étaient profondes, intolérables. La démarche était très-vacillante, on eût pu nous croire une paraplégie

(1) Voyez Cossigny, *Voy. à Canton*, p. 520 et 522.

commençante. Nous avons remarqué que, dans cet empoisonnement, les symptômes avaient semblé en raison directe de la jeunesse et de la quantité de poisson ingérée.

Traitemet. — Les Indiens, chez nous, quand ils sont empoisonnés par le poisson, recourent immédiatement à un antidote certain selon eux : c'est la cassonade brute, qu'ils mangent par poignées. Nous ne pouvons nous déterminer à croire à la vertu de ce spécifique, mais il est employé très-souvent.

Quant au traitement qui fut employé sur nous-mêmes avec succès, il consista d'abord en un émèto-cathartique, puis des lavements huileux. Quand les premiers accidents furent disparus, on nous administra les acides végétaux, des bains, etc. Pour combattre enfin les douleurs dans les membres, nous nous sommes bien trouvés de l'usage du citron et du tamarin (1).

Crustacés. — Dans l'étude des crustacés, M. Liénard père, que nous avons cité si souvent dans cette thèse, arrive encore ici en première ligne. Après beaucoup de difficultés, ce naturaliste et plusieurs de ses confrères les plus distingués sont arrivés, en 1838, à réunir 143 espèces de crustacés. Ils espèrent en augmenter le nombre, car chaque jour vient enrichir leur collection de quelque espèce nouvelle (voy. pour l'hygiène l'art. *Poisson*).

(1) Voyez *Obs. sur la phys. et l'hist. nat.* de l'abbé Bozier, la thèse de M. Chaptotin, et ce que nous avons dit aux *Champignons*.

On trouve dans l'histoire du pays, en anglais, le fait suivant : *In the island of Rodriguez the fleet under admiral Boscawen lost, by the eating the fish, upwards of 1500 men which occasioned the expedition to sail against the island of France* (p. 58, *Hist. of Mauritius by Grant*). Nous pensons que d'autres causes morbifiques ont dû se joindre à l'action des poissons. Cet article de Grant est d'ailleurs à peu près la traduction littérale de Bernardin de Saint-Pierre.

Insectes. — Le nombre d'insectes et d'arachnides indigènes connus en 1838 était de 994 (1).

Araignées. — Les araignées des campagnes sont énormes ; nous avons vu souvent des personnes mordues par ces insectes, et il n'en est jamais résulté d'accidents graves.

Les piqûres des scorpions (cent-pieds) sont peu douloureuses, et entraînent tout aussi peu d'accidents. Les moustiques et les fourmis sont, comme dans tous les pays équatoriaux, en très-grande quantité ; avec quelques précautions on peut échapper à ces insectes insupportables.

Coquillages. — Les coquillages sont nombreux et variés (2).

Météorologie.

L'île Maurice, quoique située sous la zone torride, est un pays très-sain, comme on le verra plus bas. Quelques voyageurs, qui ont parcouru les régions australes, se sont reposés avec délices dans cette île, qu'ils appelaient un *paradis terrestre*. Son beau ciel, son air pur, la douceur de son climat, l'abondance de ses eaux, la fraicheur de ses brises, tout concourt à en faire un séjour non moins agréable que salubre. On n'y connaît pas ces funestes fièvres qui rendent si dangereux le séjour de Batavia, des Philippines, des Moluques, de Madagascar, et de la plupart des régions équatoriales. La température n'a pas, à beaucoup près, le degré d'élévation qu'on serait porté à lui

(1) Voir le *Rapp. ann. de la Soc. d'hist. nat. de l'île Maurice*.

(2) *Mém. sur les coquilles de l'île*, par François Bussié, 1835. Le nombre d'espèces qu'il décrit est de 364, distribuées comme suit : 268 univ., 62 biv., 34 multiv., oursins, étoiles de mer. Dans le muséum de Desjardins il y en a 400 espèces.

accorder d'après la latitude de l'île; et si la nature semble ici s'écarte de ses lois générales, ses écarts, comme partout, ne sont qu'apparents. Plusieurs causes peuvent, en effet, rendre raison de ces phénomènes, et nous allons les énumérer avec rapidité. C'est d'abord la durée des jours, beaucoup moindre que dans les saisons chaudes des climats tempérés, puisque le soleil ne se montre jamais plus de treize heures au-dessus de l'horizon. Rien n'aurait pu faire supporter les ardeurs du climat, si les jours de la zone torride eussent égalé en longueur ceux des zones tempérées ou glaciales. C'est ensuite le souffle bienfaisant des vents alisés, ou vents d'Orient, qui entretiennent presque toute l'année dans l'atmosphère de l'île un état de fraîcheur et de bien-être qui rapproche assez notre température de celle du midi de la France; 3^e entourée d'une masse énorme de mers, où l'évaporation se fait avec tant d'activité, l'atmosphère est constamment saturée d'une abondante humidité, dont la présence, et surtout la précipitation sous forme de rosée, devient chaque nuit la source d'une fraîcheur qui peut même quelquefois mériter un autre nom; 4^e l'île est montagneuse; ses forêts, que la culture a épargnées encore, ses rivières, ses nombreux ruisseaux, tout concourt au même but; 5^e de fréquents orages et des détonations électriques foudroyantes, avec des pluies diluviales qui se précipitent sur le sol, pendant que le soleil est au zénith surtout, rafraîchissent aussi l'atmosphère, en ramenant avec elles vers la terre l'air froid des régions élevées; 6^e enfin, l'énorme dilatation que la chaleur fait subir à l'air des tropiques appelle pour ainsi dire, suivant les ingénieuses explications de M. l'abbé Haüy, l'air des autres zones du globe, plus froid, plus condensé, plus pesant, et qui par cela même tend sans cesse à s'y précipiter; de là viennent sans doute ces brises du nord et du sud-est, qui pénètrent jusqu'à Maurice. Pour terminer ce que nous avons à dire de la chaleur, nous ajouterais que, dans les jours assez rares où le thermomètre s'élève jusqu'à 28° Réaumur, elle ne semble jamais aussi accablante que celle que l'on éprouve en France et en Angleterre, lorsque le thermomètre, dans les mois de juillet et août, monte jusqu'à 25 et 26° Réaumur.

Saisons. — Dans cette île, comme dans tous les pays situés entre les tropiques, il n'existe que deux saisons bien distinctes : la saison des chaleurs et des vents variables, qui commence en novembre et finit en mai; et la saison des vents généraux et des fraîcheurs, qui règne de juin à octobre. Suivant Hippocrate, la variété des saisons peut être regardée comme la cause principale des différences qu'on observe parmi les hommes; leurs qualités diverses se communiquent sous toutes les formes à la physionomie et aux habitudes morales. Dans les pays où la température est presque toujours la même, les hommes sont portés à l'indolence et à la paresse, comme nous le dirons plus loin. C'est là que l'on trouve des traits presque semblables, des caractères moraux dont le type est plus constant et plus uniforme que dans les régions intermédiaires, où quatre saisons toutes diverses viennent sans cesse modifier notre corps, heurter l'équilibre de nos humeurs, et disposer ainsi l'organisme à certaines affections particulières sous l'influence de cette instabilité. La différence entre une saison et une autre, si marquée, si importante dans les pays froids et tempérés, ne vaut guère la peine qu'on en tienne compte sous les tropiques, où des jours de douze heures toute l'année, et le peu d'inclinaison du soleil, ne permettent point cette variation qu'on remarque dans les saisons des autres climats.

Pour nous conformer cependant aux dénominations usitées, nous décrirons quatre saisons :

Été. — L'été commence l'année, c'est la saison des grandes chaleurs, des grandes pluies et des ouragans.

Thermomètre. — Pendant les mois de janvier, février et mars, le thermomètre s'élève, au Port - Louis, de 27 à 28° Réaumur, et ne descend guère au-dessous de 20.

Vents. — Les vents, pendant cette saison, très-chauds d'ailleurs, sont variables ou ne se font point sentir.

C'est surtout dans ce dernier cas que la chaleur est accablante, et qu'il devient nécessaire de changer de linge assez souvent pour ne point le garder mouillé. On doit se rappeler d'ailleurs, que les obstacles qu'apporte à la transpiration le linge porté trop longtemps, peuvent devenir, surtout dans les pays chauds, la source de désordres variés et graves dans les diverses fonctions. C'est dans cette saison que l'utilité de bains frais, locaux et généraux, est reconnue. A cette époque encore, la constipation, assez commune, réclame un emploi plus fréquent des évacuants divers. Il faut aussi se garder alors d'abuser des travaux de l'esprit, parce que l'atmosphère et le climat, en relâchant tous les organes, tend également à affaiblir l'exercice des fonctions intellectuelles. Les promenades sont des plus utiles; mais il faut en savoir les bornes : le matin et le soir sont les heures favorables. « C'est pendant cette saison, plus encore qu'au printemps, qu'on doit éviter l'usage des aliments excitants et des boissons excitantes, qui peuvent irriter les voies digestives et disposer à de graves maladies (1). »

Épidémies. — C'est pendant le cours de ces trois mois que se sont presque constamment montrées les maladies épidémiques. Ainsi, c'est en été que s'est présentée trois fois la maladie des barbiers, qui laissa des traces profondes de son passage; c'est en été que parurent les quatre épidémies si meurtrières de petite-vérole, qui précédèrent l'introduction de la vaccine dans l'île, où elle fut apportée en 1803 par M. Déglos, capitaine du commerce, envoyé par Jenner dans les Indes. Depuis cette introduction, elle s'est présentée sept ou huit fois; mais elle a fait beaucoup moins de ravages. C'est toujours aux environs de cette saison que se sont manifestées les épidémies de dysenterie, de rougeole, d'angine, de croup, de convulsions des en-

(1) *Hygiène de Tourtelle et Hallé.*

fants, celle de coqueluche, qui, malgré l'opinion d'Ozanam (1), s'est montrée souvent sous les tropiques; enfin, en 1819, une épidémie de choléra-morbus ravagea Maurice et fut combattue, dit-on, avec assez d'avantage par l'administration des préparations opiacées, de différents sels, tels que ceux d'Epsom, de Glauber, de l'eau de la mer, pris chaque jour comme préservatifs. L'été est encore l'époque des disettes et des épizooties (2). C'est dans le courant de l'été 1813 que se montrèrent les premiers accidents d'hydrophobie, maladie jusque alors inconnue dans l'île.

Maladies de la saison. — Quant aux maladies qui sont habituellement sous l'influence de cette saison, ce sont principalement les bourbouilles, les furoncles, les maladies hépatiques inflammatoires, et les engorgements de cet organe, les maladies cutanées, les embarras gastriques, etc. On les traite en général avec succès par les évacuants, les boissons amères, acidulées, et les toniques. On voit aussi à Maurice quelques cas de fièvre typhoïde. Presque toutes ces maladies se compliquent d'embarras gastriques. Les fièvres intermittentes se voient rarement dans la colonie; la plupart de celles qu'on y rencontre ont été apportées de Madagascar.

Ouragans. — C'est toujours pendant ces trois mois qu'arrivent ces terribles convulsions de l'atmosphère que l'on appelle *ouragans* (3). C'est habituellement au moment où le cultivateur est prêt à jouir du fruit de son travail qu'ils se déclarent avec une terrible impétuosité.

(1) *Hist. des epid.*, t. 1, p. 218, 2^e édit.

(2) Voir un *Mém. sur les mal. épiz. des bêtes à cornes des îles de France et de Bourbon*, 1783, in-12, p. 24; Beauvais.

(3) Voir un ouvrage intitulé: *The Law of storms*, du lieutenant colonel Reid, du génie royal; et une lettre de M. Castillon, *Rapp. ann. de la Soc. d'hist. nat. de l'île Maurice*, p. 15, 1839.

« Quant au deuil général de la nature, si éloquemment décrit par Bernardin de Saint-Pierre dans son roman de *Paul et Virginie*, s'il était réel, dit M. d'Unienville, ce serait un bienfait de la Providence, qui par là donnerait à l'habitant un avis certain de se tenir sur ses gardes; mais jusqu'à présent le mouvement du baromètre seul peut donner quelques indices à ceux qui ont eu l'attention de le consulter; et tout homme comptant sur l'exactitude des descriptions de l'auteur des *Études de la nature* aurait été fort étonné de se voir assailli d'un ouragan, sans avoir remarqué le frémissement des feuilles, cette consternation des animaux, cette fuite des oiseaux marins, indiqués comme les signes précurseurs et assurés de la tempête. »

Depuis un siècle, Maurice a essuyé onze ouragans, quatre tempêtes et quatre bourrasques. Tous ces effroyables phénomènes atmosphériques sont moins fréquents cependant, moins longs et moins terribles en général, que ceux qui affligen les Antilles, les Bermudes, les mers de Chine, les côtes de Coromandel et d'Oriza, aux renversements des moussons.

Automne. — Les mois d'avril, mai et juin, amènent l'automne, saison pendant laquelle a lieu la petite récolte.

Vents. — Les vents soufflent du sud-est ou de l'est. Ils sont fréquents, frais et agréables; le temps est généralement beau.

Thermomètre. — Le thermomètre atteint son maximum en avril, 27° Réaumur; et son minimum en juin, à 23° 1/2 Réaumur. On l'a vu descendre, pendant certaines nuits, jusqu'à 14° Réaumur.

C'est pendant cette saison qu'il faut se prémunir avec plus de soin contre les variations de la température; et, quoique l'hygiène des saisons en Europe soit loin d'être rigoureusement applicable aux nôtres, les principes de la bonne médecine ne variant nulle part, suivant l'expression de l'illustre Baglivi, que nous avons eu déjà occasion de rapporter, on devra donc, dans cette saison, prendre garde de ne

pas se coucher sur la terre, surtout quand elle est humide. Cette funeste habitude pourrait entraîner diverses affections catarrhales. L'automne est l'époque la plus défavorable aux phthisiques, comme l'a dit depuis longtemps Hippocrate; aussi nous conseillons de bien se couvrir dans cette saison de transition, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer les paroles du père de l'hygiène, de Celse : « Per automnum, neque sine veste, neque sine calceamentis prodire oportet, præcipueque diebus frigidioribus, neque sub divo noctes dormire, aut certè benè operiri. » Comme cette saison tente à débiliter l'économie, on pourra prendre quelques aliments fortifiants, du bon vin, etc.

Hiver. — Notre hiver, qui est l'été des contrées situées du côté du pôle arctique, règne pendant les mois de juillet, août et septembre.

Vents. — Dans cette saison, les vents généraux soufflent du sud-est avec beaucoup de force, et ils sont très-froids. Il y a assez de brouillards, sans que les pluies soient très-abondantes.

Thermomètre. — La plus grande élévation du thermomètre pendant ces trois mois est de 24° Réaumur, la plus faible est de 10°1 Réaumur. Presque jamais il ne descend aussi bas; son minimum habituel est de 12° Réaumur.

On doit, pendant cette saison, se garantir du froid et de l'humidité; un exercice modéré deviendra même fort utile pour développer une certaine dose de chaleur. S'il y a une époque de l'année, dans le pays, où l'on doive prendre une nourriture excitante, c'est bien dans celle-ci. Cette saison est regardée avec raison comme un moyen naturel de guérison pour les maladies de la saison opposée. Johnson dit, « que l'hiver tropical soulage le système hépatique de son excessive activité; » et Hippocrate avait dit déjà, d'après les leçons

de l'expérience : « aestivos morbos hiems succedens solvit (1). »

Maladies de la saison. — Les affections catarrhales, rhumatismales, névralgiques, le tétonas, ne sont point rares dans cette saison. On y voit aussi quelques fièvres typhoïdes et différentes épidémies, etc.

Printemps. — Les mois d'octobre, de novembre et de décembre, qui forment le printemps de Maurice, sont secs en général; cependant, comme les vents sont variables, ils entraînent quelquefois avec eux des pluies abondantes.

Thermomètre. — Le thermomètre atteint son maximum en octobre, à 25°; en novembre, à 26°; et en décembre, à 27° Réaumur. Son minimum pour le mois d'octobre, 16°; pour le mois de novembre, 17°; et pour le mois de décembre, 18° Réaumur.

Pendant cette saison, il ne faut point abuser des épices ni des aliments excitants. Un régime convenable doit être exactement suivi. Nous serions heureux de persuader à nos compatriotes combien est puissante cette incessante influence du régime, qui s'exerce, pour ainsi dire, dans l'ombre et le silence, et n'en est que plus sûre dans son action. Qu'y a-t-il au-dessus de son pouvoir, toutes les fois que l'imprévoyance de l'homme n'attend pas que le mal ait frappé quelques viscères d'une irremédiable désorganisation?

Maladies de cette saison. — A cette époque de l'année, et surtout en décembre, lorsque cette saison va toucher à l'été, se voient quelques épidémies de varicèle, de rougeole, de scarlatine, et diverses éruptions urticaires, miliaires, etc.

C'est alors aussi que commencent les mauvais temps et les orages.

Nous ne pouvons nous dispenser d'entrer ici dans quelques dé-

(1) *Morb. pop.*, lib. 3, sect. 3.

tais sur cette importante partie de la météorologie de Maurice.

Tonnerre. — Le tonnerre se fait entendre pendant six à sept mois de l'année, de décembre en mai. Dans la statistique de l'île Maurice, publiée par M. d'Unienville, il est dit : « Que dans les dix années d'observations météorologiques, faites avec le soin le plus scrupuleux par M. Lislet-Geoffroy, correspondant de l'Institut de France, le terme moyen des jours où il a tonné a été de seize par an. Pendant trois de ces années, il n'y a eu que de cinq à sept jours de tonnerre par an ; pendant trois autres années, de vingt-trois à vingt-cinq jours. »

On a vu plusieurs fois, pendant des orages, la foudre incendier les maisons et frapper les animaux mortellement.

Nous donnons ici les termes moyens de dix années d'observations météorologiques faites par M. Lislet.

| MOIS. | PLUS GRANDE CHALEUR. | | MOINDRE CHALEUR. | | BAROMÈTRE. | | Jours de Pluie. | Quantité tombée. | Jours de tonnerre. | VENTS. |
|------------|----------------------|-------|------------------|-------|------------------------|--------------------|-----------------|------------------|--------------------|-------------------|
| | Réaum. | Far. | Réaum. | Far. | Plus grande élévation. | Moindre élévation. | | | | |
| Janyier. | 28° 0 | 95° 0 | 20° 1 | 77° 3 | 28 2 | 1 27 11 1 | 10 | 6 9 9 | 3 | Variables. |
| Février. | 28 4 | 95 9 | 19 9 | 76 8 | 28 2 | 2 27 9 9 | 12 | 6 3 0 | 4 | d° S. E. et N. E. |
| Mars. | 27 6 | 94 1 | 19 2 | 75 2 | 28 2 | 1 27 10 8 | 9 | 3 7 2 | 4 | S. E. |
| Avril. | 27 0 | 92 7 | 18 8 | 74 3 | 28 2 | 10 28 0 3 | 10 | 3 4 7 | 2 | Variables. |
| Mai. | 25 2 | 88 7 | 16 1 | 68 2 | 28 3 | 9 28 1 0 | 8 | 1 8 8 | * | S. E. |
| Juin. | 23 7 | 85 4 | 14 8 | 65 1 | 28 4 | 3 28 1 2 | 6 | 1 6 6 | * | S. E. |
| Juillet. | 23 4 | 84 7 | 13 5 | 62 4 | 28 4 | 9 28 2 2 | 5 | 0 9 5 | * | S. E. |
| Août. | 23 2 | 84 2 | 14 3 | 64 1 | 28 4 | 9 28 2 7 | 6 | 0 9 1 | * | S. E. |
| Septembre. | 23 8 | 85 6 | 15 3 | 66 4 | 28 4 | 9 28 2 2 | 5 | 1 0 4 | * | S. E. et E. |
| Octobre. | 25 4 | 89 3 | 16 2 | 68 3 | 28 4 | 0 28 1 6 | 4 | 0 9 8 | * | V. S. E. et N. |
| Novembre. | 26 4 | 91 4 | 17 1 | 70 5 | 28 3 | 1 28 0 8 | 7 | 1 9 8 | 1 | Variables. |
| Décembre. | 27 9 | 94 7 | 18 8 | 74 3 | 28 2 | 9 27 9 10 | 9 | 6 7 9 | 2 | Variables. |

1841. — Michel.

Pluies. — « Les jours de pluie, d'après M. Lislet, ont été de 91 par année. Il est tombé, pendant ce nombre de jours, 36 pieds 1 pouce d'eau par année, prise l'une dans l'autre. La plus pluvieuse de ces dix années a donné 44 pieds 4 lignes 3 points, en cent dix jours de pluie; la moins pluvieuse, 31 pieds 5 lignes 5 points, en soixante-dix-neuf jours de pluie. Dans le mois le plus pluvieux, il est tombé 14 pouces 8 lignes 3 points, en vingt-deux jours de pluie. Dans le mois le plus sec, 1 ligne 6 points en cinq jours de pluie. »

Les jours pluvieux au Port-Louis sont annuellement de cent cinq à cent quarante, et de deux cents à Moka (1). Le tableau de l'année 1839 donne deux cent vingt-six jours de pluie pour Flacq.

En 1790, pendant un coup de vent, il est tombé 16 p. 4 lig. d'eau.

Grêle. — Le 28 avril 1810, après un violent orage, on a vu tomber aux plaines Wilhems, pendant quelques minutes, de la grêle grosse comme un petit pois de France. La grêle n'est point inconnue dans l'île, mais ce phénomène météorologique se produit rarement. Ainsi il en était tombé dans les plaines de Moka en l'année 1799.

Tremblements de terre. — On sait que les climats chauds, plus que les autres, sont exposés à être désolés par les tremblements de terre. Maurice semble faire une heureuse exception à cette règle. L'histoire du pays ne fait mention que d'un seul, qui se fit sentir en août 1786. A la même époque, le volcan de Bourbon vomit une grande quantité de laves (2).

(1) Voir les beaux tableaux météorologiques de Desjardins, de 1828 à 1839.

(2) Cette coïncidence remarquable, la nature volcanique de l'île Maurice, et les traces nombreuses qu'y a laissées l'action des feux souterrains, sont bien faites, sans doute, pour donner une grande force à l'opinion de ceux qui ont prétendu que Maurice et Bourbon n'étaient que les restes d'une île plus vaste déchirée par quelques convulsions de la nature dans un temps plus ou moins

« Ce phénomène, dit M. Magon (1), porte à penser que les matières combustibles qui s'étaient embrasées à l'île de France, ayant éprouvé, au moment de l'explosion, une grande résistance pour s'ouvrir un passage, se seront glissées, par quelques galeries souterraines, jusqu'à l'île Bourbon, et auront exhalé leurs vapeurs par le cratère du volcan. »

La disposition du terrain, son élévation plus grande vers le centre, comme nous l'avons fait voir plus haut, les bois qui existent dans cette partie de l'île, tandis que les côtes et les montagnes qui les avoisinent sont en partie déboisées, contribuent, avec les nombreux ruisseaux qui arrosent certaines parties du pays, à des variétés de température assez remarquables. Ainsi les chaleurs sont plus fortes et plus soutenues au Port-Louis et dans la partie occidentale voisine de la mer, que dans les quartiers élevés de Moka, des plaines de Wilhems, de la Savanne, du Grand-Port et de Flacq, où la fraîcheur est presque continue; surtout pendant la nuit. Les froids sont plus humides et plus vifs dans les parties élevées; on est même obligé d'allumer du feu le matin et le soir; tandis qu'au Port-Louis, et le long des côtes, en général, on jouit d'une température douce et agréable.

Toutes ces conditions de nature du sol, d'élévation, d'abaissement, de plus ou moins grands degrés de sécheresse, d'humidité, etc., influencent les constitutions des êtres organisés, comme l'a fait remarquer Hippocrate, il y a plus de vingt siècles, et comme l'ont de nouveau démontré, d'une manière si philosophique, le grand Montesquieu et Barbier (2). Quoique ces idées aient été combattues par Helvétius et

reculé. Voir d'ailleurs, à ce sujet, un Mémoire de M. Magon, dans lequel il se pose cette question : *Les îles Maurice et Bourbon sont-elles des parties détachées d'un continent qui les aurait jointes autrefois avec la grande île de Madagascar et la côte orientale de l'Afrique ?* Il la résout négativement.

(1) *Hist. polit. et litt. de l'île Maurice.*

(2) *Hygiène appliquée à la thérapeutique.*

Volney, on peut citer en leur faveur les opinions de Lind (1), Cabanis (2), et Hallé (3).

On retire de cette disposition du sol, et de la différence d'air et de température qui en résulte, un grand avantage pour la guérison de plusieurs maladies. Ainsi les quartiers des Pamplemousses et des plaines Wilhems sont, sans contredit, les plus sains et les plus agréables de l'île; tandis qu'à la Savanne les vents du sud sont loin d'exercer une action innocente sur les hommes et les plantes: ils sont contraires aux asthmatiques, aux phthisiques, etc.; ils brûlent les arbres et les plantes même, lorsqu'ils durent plusieurs jours avec une extrême violence.

Cette incontestable influence des vents sur l'organisme et la marche des maladies avait été décrite déjà par Hippocrate dans plusieurs parties de ses ouvrages, avec cette admirable précision que personne n'a pu jamais imiter. « Les vents du sud, dit-il, rendent l'ouïe dure, la tête pesante, énervent le corps, et le rendent lâche et paresseux (4). » Cette sentence se réalise en tous points dans notre pays: il n'y a qu'à changer un peu les noms des vents, à cause des conditions topographiques.

Udomètre. — La quantité d'eau tombée dans l'année 1837 a été de 604 lignes (ou $50 \frac{1}{2}$ onces), ou 4 pieds 2 pouces.

Athmomètre. — La quantité d'eau évaporée a été de 742 lignes 8 points (ou 61 pouces, ou 5 pieds 1 pouce), c'est-à-dire 138 lignes 5 points, ou $11 \frac{1}{2}$ pouces de plus qu'il n'en est tombé.

En 1838, la différence entre l'évaporation et l'eau tombée a été de 1 pied 9 pouces 10 lignes (0^m,59). On voit également ici encore,

(1) *Malad. des Européens.*

(2) *Rapport du phys. et du mor.*

(3) Art. AFRIQUE de l'*Encycl. méth.*

(4) *Apho.* 5, sect. 3.

qu'il y a eu 1 pied 9 pouces 10 lignes d'eau évaporée en sus de toute l'eau tombée pendant cette année (1).

Baromètre. — En 1837, le maximum de la pression atmosphérique a été de 30-1-0 anglais (28-2-11 français, 764^m,071), le 31 août, de midi à minuit, et le 1^{er} septembre, au lever du soleil et à midi. C'est aussi dans ce mois que l'hydromètre est descendu au minimum.

Le minimum, au baromètre, a été de 29-0-0 anglais (27-2-5 français, 736^m,005) le 15 février, à six heures du matin, pendant le coup de vent. L'hygromètre était alors au maximum de l'humidité.

La moyenne est donc de 29-5-5 anglais (25-8-8 français, 750^m,005), nombre qui paraît très-bas, et qui est dû au compte tenu du coup de vent.

Hygromètre. — En 1837, le maximum de l'humidité a atteint 100° le 15 février, à six heures du matin, pendant le coup de vent. Le minimum n'a pas été au-dessous de 92°, ce qui donne une moyenne de 96°. L'air est généralement pur et serein dans l'île, et l'horizon est le plus souvent d'une netteté si grande, qu'on peut apercevoir de très-loin les voiles qui viennent de tous les points du globe pour commercer avec notre île.

Anémomètre. — Les vents soufflent généralement du sud-est; ils peuvent cependant, comme nous l'avons fait voir, varier et parcourir tous les points de la boussole.

Électricité. — Les météores ne sont point rares à Maurice, quelle qu'en puisse être la cause, et l'on en voit surtout assez souvent au Port-Louis. L'atmosphère, encaissée par une ceinture de montagnes, est

(1) Voir, pour de plus amples renseignements, les *Rapp. ann.* de 1836, 37, 38 et 39, de la Soc. d'hist. nat. de l'île Maurice

peut-être plus favorable qu'ailleurs à la production de ces feux aériens. C'est d'ailleurs en hiver que se voient le plus de météores. Nous lisons dans un Mémoire communiqué à l'Académie des sciences, dans la séance du 31 juillet 1837, par M. Robert : « La quantité d'étoiles filantes était si grande, qu'il était impossible de les compter ; leurs traces n'étaient pas en lignes droites, comme celles des étoiles qu'on voit ordinairement, elles décrivaient dans le ciel toutes sortes de courbes. »

Un phénomène météorologique assez curieux eut lieu, il y a quelque temps, à Maurice. D'après M. Malgontier, des personnes auraient vu tomber au Champ-de-Lort une grosse étoile (bolide), pour nous servir de leurs expressions. On se transporta à l'endroit indiqué, et on y trouva un amas de sable rouge. M. Malgontier se demande si ce phénomène aurait quelque rapport avec celui observé en Calabre en mars 1813, où l'on vit tomber beaucoup de pierres et de sable rouge composé de chaux, de fer, d'argile et de chrome.

On fait aujourd'hui des expériences météorologiques dans différents quartiers de l'île. Nous regrettons de n'avoir pu les connaître encore, car elles auraient pu nous être d'une grande utilité pour notre travail. Espérons que les personnes qui en sont chargées, et qui comprennent toute leur importance, voudront bien les publier le plus tôt possible.

Nous ne pouvons mieux terminer notre météorologie qu'en publiant ici les excellentes observations de M. J.-A. Lloyd, ingénieur civil à Maurice.

Il est difficile de donner une description exacte de l'atmosphère à Maurice, mais nous pouvons dire que l'air est généralement très sec, et que les températures sont assez élevées, surtout dans les plaines, où il fait très chaud. Les pluies sont assez rares, mais lorsque elles tombent, elles sont très abondantes. Les vents sont généralement faibles, mais peuvent parfois être assez forts, surtout dans les plaines.

Le sol est principalement constitué de roches granitiques, qui sont assez dures et résistantes. Les sols sont généralement pauvres en nutriments, mais peuvent être assez bons pour certaines cultures, comme le café et le thé. Les sols sont également bons pour la culture du riz et du maïs.



Résumé des observations de M. Lloyd (1).

| ANNÉES. | BAROMÈTRE. | | | THERMOMÈTRE. | | | HYGROMÈTRE. | | | PLUVIOMÈTRE. | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|--------|--------|--------------|---------|----------|-------|----------|-------|-------|-------|----|----------|-------|----------|--------|
| | Moyenne. | Maxim. | Minim. | Moyenn. | Maxim. | Minim. | Moyenn. | Maxim. | Minim. | | | | | | | | | | | | | |
| 1833 | 30 1500 | 30 3049 | 30 0239 | 79 | 33 81 | 73 76 | 87 | 8 88 | 17 80 | 3 65 | 46 9 5 | | | | | | | | | | | |
| 1834 | 30 1150 | 30 3515 | 29 9869 | 78 | 39 81 | 06 76 | 21 | 8 79 | 16 53 | 4 16 | 43 3 6 | | | | | | | | | | | |
| 1835 | 30 1751 | 30 2825 | 30 0215 | 78 | 36 80 | 81 76 | 30 | 9 04 | 16 41 | 3 84 | 51 4 4 | | | | | | | | | | | |
| | 90 4491 | 90 9389 | 90 0325 | 26 | 08 | 3 60 | 140 | 26 71 | 49 74 | 11 65 | 141 7 5 | | | | | | | | | | | |
| Moyenne de ces 3 années. | 30 1497 | 30 3129 | 30 0107 | 78 | 69 81 | 20 76 | 46 | 8 90 | 16 58 | 3 88 | 47 2 5 | | | | | | | | | | | |
| MOYENNE DES VENTS. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ANNÉES. | S. E. à N. E. | S. O. à N. O. | N. E. à N. O. | N. O. à S. E. | N. E. à S. O. | S. O. à S. E. | N. | N. E. | N. W. | E. N. E. | E. | E. S. E. | S. E. | S. S. E. | S. E. | S. O. | S. O. | O. | O. N. O. | N. O. | N. N. O. | CALME. |
| 1833 | 92 11 | 17 14 | 4 12 | » 12 | » 20 | 13 | 20 | 34 | 77 | 7 | 1 | » 2 | 1 | 4 | 1 19 | 3 | 5 | | | | | |
| 1834 | 42 5 | 12 8 | 3 8 | 4 | 1 28 | 13 | 18 | 32 | 35 | 8 | 5 | 1 | » 14 | 2 13 | 5 | 16 | | | | | | |
| 1835 | 36 8 | 12 15 | 2 20 | 6 | 3 59 | 10 | 30 | 27 | 71 | 11 | 13 | 3 | 12 | 8 | 8 | » 12 | 1 | 4 | | | | |
| Moyenne. | 54 8 | 13 13 | 3 13 | 3 | 3 39 | 12 | 23 | 31 | 94 | 9 | 6 | 1 | 5 | 1 | 8 | 1 14 | 3 | 8 | | | | |

« Des observations ci-dessus, j'ai tiré approximativement les déductions suivantes : la variation extrême du baromètre au Port-Louis (je l'ai trouvée beaucoup plus forte dans les montagnes), pendant les années 1833, 34 et 35, a été de 30° 450 à 29-135, dernier point auquel il soit descendu dans l'ouragan de 1834. La différence est de 1-315;

(1) *Almanach de Maurice, 1838.*

mais en laissant de côté l'ouragan, la plus grande variation annuelle est de 8-10. Le baromètre atteint son maximum en juillet, son minimum en janvier. Sa plus grande variation a lieu en décembre et janvier; la plus petite en juin et juillet.

« La variation extrême du thermomètre s'étend de 85°8 qui a été le maximum; et le minimum, durant ces trois années, a été de 70°5; différence, 15-4. Janvier, février et mars sont les mois les plus chauds; juin, juillet et août, les plus froids. L'époque de la plus grande variation du thermomètre paraît incertaine, mais les mois où il en subit le moins sont août, septembre et octobre, qui sont aussi ceux où l'atmosphère est le moins humide.

« Les plus belles matinées ont lieu en avril et mai; les plus nuageuses, en mars et décembre; les plus belles soirées en juillet et septembre; les plus nuageuses en décembre, janvier et mai.

« Le plus grand nombre de jours de pluie légère est en mars; le plus petit nombre en août. Les grandes pluies tombent de décembre en avril; juin, juillet sont les mois les plus secs.

« En général, le soir est toujours moins nuageux que le matin. Les jours de pluie fine sont de moitié plus nombreux que ceux de grande pluie, et même au delà.

« D'après la moyenne de trois ans, les vents du sud-est sont les plus fréquents, puis ceux du sud-est au nord-est; ceux de nord-nord-est, de sud-ouest, d'ouest et de sud-ouest, sont les plus rares. Un jour de calme plat est presque sans exemple; cependant il y en a eu seize en 1831. Toutes les mesures ci-dessus, sont en mesure anglaise, et avec le thermomètre de Farenheit. »

Note sur la variation du pendule à l'ile Maurice, par M. J.-O. Lloyd.

« Un grand nombre d'expériences faites à l'observatoire du Port-Louis, avec un pendule appartenant à l'amirauté, et déjà employé dans des voyages autour du monde, ont donné les résultats suivants:

| | |
|---|------------|
| « D'après une moyenne de 320 coïncidences prises au Port-Louis , le pendule a donné en 24 heures..... | 85,846-345 |
| « D'après une moyenne de 130 coïncidences , le même pendule , observé par moi à l'observatoire de Greenwich , a donné en 24 heures..... | 85,946-494 |
| Différence..... | 100-149 |

| | |
|---|--------|
| « L'accroissement du nombre des oscillations d'un pendule invari- able , donnant les secondes sous l'équateur , serait , par 20° 10 de latitude , de près de..... | 27-30 |
| « Et pour Greenwich , de..... | 14-50 |
| Différence..... | 115-10 |

« Mais au lieu de cette différence entre celles des oscillations de Greenwich et celles du Port-Louis , on a vu ci-dessus que celle qui résulte de l'observation est de 100-149 seulement , ou 14-95 en moins.

« Dans la *Connaissance des temps* de 1827 , on lit le passage suivant : « A l'île de France , par exemple , nous trouvons , comme M. Freycinet , que le pendule invariable fait , dans un jour moyen , 13 ou 14 oscillations de plus qu'il ne le devrait , en supposant l'aplatissement de 1-305 , d'après la théorie de la lune . »

Il résulte , conséquemment , des observations de Freycinet , de celle de Duperrey , et de celles qui viennent d'être faites à l'observatoire , que les oscillations du pendule à Maurice offrent une anomalie singulière , et jusqu'à présent inexplicable , anomalie qui ne peut se concilier avec la théorie reçue sur la forme de la terre . »

Statistique.

Les questions que nous allons examiner maintenant rentrent tou-
jours dans le domaine de la physiologie et de l'hygiène , et si quel-
ques-unes d'entre elles touchent aussi à l'économie politique , science
qui ne vient que de naître , et dont l'importance est déjà si grande , nous

n'avons pas cru que ce fût un motif pour nous abstenir de les traiter.

La population mauricienne, au 1^{er} janvier 1830, était de 96,779 individus, ainsi répartis : population blanche, 8,592 individus, non compris les troupes ; population de couleur, 18,019, à laquelle on a ajouté quelques apprentis, quelques Indiens et Chinois, au nombre de 858 ; population ex-esclave, 69,479 individus.

Pour la facilité de notre travail, nous admettrons, ainsi que le font les tableaux statistiques publiés par M. d'Unienville, trois classes dans la société ; mais nous devons avouer hautement que, pour nous, il n'y a à Maurice, comme partout, que deux classes : la classe élevée, celle de la richesse ou de l'instruction, et la classe pauvre, ordinairement privée de ce bienfait. Cette distinction, à laquelle même répugne peut-être la morale, acquiert en médecine une importance que l'on ne peut se dissimuler. Chacune de ces positions sociales a, pour ainsi dire, ses maladies particulières, son hygiène à elle surtout, que le médecin doit savoir varier suivant les circonstances. Dans cette partie de notre thèse, nous aurions pu agiter diverses questions, celle des mœurs, par exemple, l'influence des arts d'agrément, des bals, des spectacles, des concerts, les sociétés savantes qui ont existé ou existent encore à Maurice, les populations diverses que le commerce y a fixées, etc. ; mais, forcé de nous resserrer dans un cadre trop étroit, nous renvoyons avec plaisir à l'ouvrage de M. d'Unienville, aux voyages de MM. Durmont-Durville et de Jacques Arago.

L'auteur des *Archives de l'île de France* disait, il y a quelques années : « Sur un point isolé, au milieu du vaste Océan indien, et à 4,500 lieues de notre vieille Europe, se trouvent réunis autant d'hommes de bonne société, de femmes aimables, d'une mise élégante et d'un excellent ton, de luxe dans les habits, dans les meubles et dans les repas, que dans nos principales villes maritimes de France. » Ce tableau, qui est d'une exacte vérité, donnera une idée plus parfaite que nous ne pourrions le faire de la place que doit occuper Maurice dans les pays civilisés.

De la fécondité. — Pour cette partie de notre thèse, nous ne pourrons qu'indiquer quelques généralités, renvoyant, pour de plus amples détails, aux ouvrages spéciaux de MM. Quetelet (1), Villermé (2), Say (3), d'Unienville, et à l'Almanach de 1838, de Maurice.

Nous devons avertir, d'ailleurs, que tous les calculs statistiques de cette partie de notre thèse ne nous étant point personnels, ou du moins étant basés sur des données dont nous n'avons pu vérifier l'exactitude, nous n'acceptons qu'avec réserve les résultats qui pourront en découler.

On dit, en général, dans les ouvrages qui traitent de cette question, que les extrêmes de chaleur et de froid sont nuisibles à la propagation de l'espèce humaine. Ainsi, en Portugal, il naît cinq enfants par mariage, et trois et demi seulement en Suède. Nous trouvons pour notre pays, par mariage, $3 \frac{1}{100}$ enfants dans la population blanche, et $7 \frac{1}{100}$ dans la population libre. Les conséquences que l'on pourrait déduire de ce fait sont loin, comme on le voit, d'éclairer la question; elles ne pourraient même se rapporter qu'à un tout autre ordre de recherches. Nous donnons d'ailleurs ce résultat pour ce qu'il peut valoir, n'ayant pas été à même de comparer ensemble le nombre des mariages et celui des naissances légitimes; nous devons seulement dire qu'il a été établi sur le nombre relatif des naissances et des mariages pendant une période de vingt et une années.

Il naît annuellement plus de garçons que de filles : la moyenne de l'Europe donne 106 garçons pour 100 filles. Quelques voyageurs avaient dit que les climats chauds étaient plus favorables aux naissances féminines. La moyenne de l'Europe semblait déposer déjà contre leur assertion; mais des observations dans les pays équatoriaux étaient nécessaires pour en déterminer l'exactitude. Elles ont été faites

(1) *Essai de phys. soc.*

(2) *Ann. d'hyg.*

(3) *Cours d'économ. polit.*

au cap de Bonne-Espérance (1), et le résultat qui s'est constamment reproduit chaque année a été favorable en effet aux naissances féminines dans la classe libre de cette colonie. Nous donnons ici un tableau contenant les naissances de garçons et de filles à Maurice, pendant une période de dix années, dans les populations blanche et libre réunies.

TABL. N° 1.

| ANNÉES. | NAISSANCES. | | ANNÉES. | NAISSANCES. | |
|----------|-------------|-----------|----------|-------------|-----------|
| | MALES. | FEMELLES. | | MALES. | FEMELLES. |
| 1825 | 402 | 404 | 1830 | 511 | 490 |
| 1826 | 558 | 477 | 1831 | 539 | 449 |
| 1827 | 579 | 446 | 1832 | 485 | 490 |
| 1828 | 458 | 424 | 1833 | 621 | 563 |
| 1829 | 451 | 488 | 1834 | 587 | 599 |
| Totaux.. | 2,448 | 2,239 | Totaux.. | 2,743 | 2,591 |

Ce tableau offre cette particularité, que si le chiffre total des naissances masculines surpassé en effet le nombre de celles des filles pour la période entière, il n'en a pas été de même pour chaque année prise en particulier. Pendant six de ces années, les garçons ont eu un avantage bien marqué ; mais dans les quatre autres, ce résultat ne s'est point soutenu. En 1835, il y a eu 650 naissances masculines et 582 féminines : ici encore l'avantage est du côté des garçons. Le rapport des naissances masculines aux naissances féminines, pour Maurice, est de 106 à 100; en Russie, il est de 108; en Angleterre, de 104; en France, de 106.

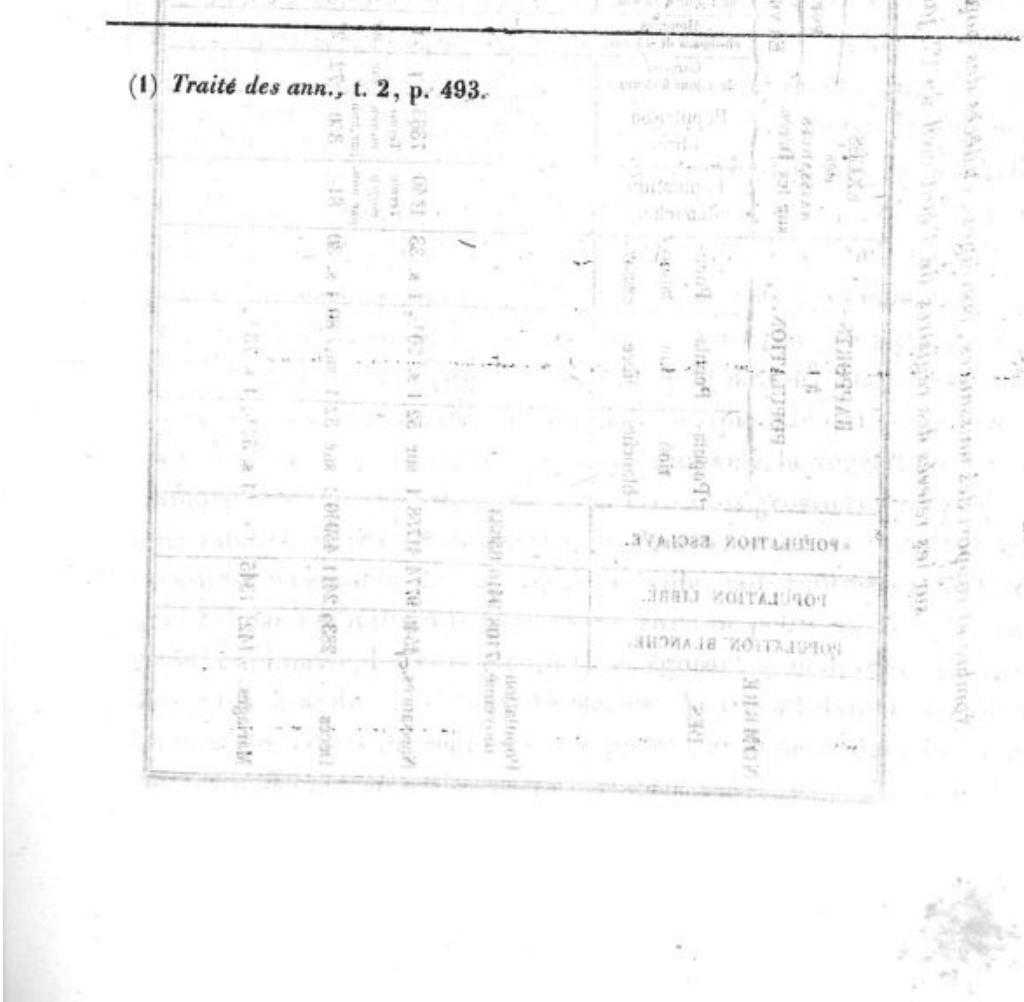
Pourrait-on expliquer le plus grand nombre de garçons par l'âge plus avancé du père, lors du mariage? Cette question pourrait paraître

(1) *Journal asiatique*, juillet 1826, p. 64; Sadler, t. 2, p. 371; et *Elements of medical statistic*, par Hawkins, p. 51.

tre résolue par les documents statistiques recueillis pendant plusieurs années en France. Le sexe du plus âgé des époux prédomine toujours chez les enfants qui en reçoivent le jour. M. Milne (1) a établi que les mariages précoces produisent généralement plus de filles.

De la mortalité. — La nature a limité d'une manière presque invivable la durée des productions organiques ; les renseignements abondent et viennent s'offrir d'eux-mêmes au calcul du statisticien toutes les fois qu'il s'agit de mortalité. Faut-il attribuer cette abondance de documents à la plus grande facilité de les obtenir, ou bien plutôt à ce que l'homme, une fois né, n'ayant qu'un médiocre intérêt à savoir comment il est entré dans la vie, se rattache au contraire à tout ce qui peut lui apprendre les chances qui lui restent de vivre ou de mourir ?

(1) *Traité des ann., t. 2, p. 493.*



Nombre et rapport des naissances, mariages, et décès des populations blanche, libre et esclave, établis sur les relevés des registres de l'état civil du 1^{er} janvier 1804 au 1^{er} janvier 1825.

| NOMRE DES | POPULATION BLANCHE. | POPULATION LIBRE. | POPULATION ESCLAVE. | RAPPORTS à la POPULATION. | | EXCÈS des NAISSANCES sur les Décès. | DIFFÉRENCE DE MORTALITÉ | | POPULATION BLANCHE. | POPULATION LIBRE. | A la campagne. | | A la campagne. | | POPULATION LIBRE. | | POPULATION LIBRE. | | |
|------------------------|------------------------|----------------------|---|---------------------------------|--------------------------------------|--|-------------------------|-----------|------------------------|----------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | | | | Popula- tion blanche. | Popula- tion libre. esclav. | | En ville. | En ville. | | | Femmes au-dessus de 15 ans. | Filles de 1 jour à 15 ans. | Hommes au-dessus de 15 ans. | Garçons de 1 jour à 15 ans. | Femmes au-dessus de 15 ans. | Filles de 1 jour à 15 ans. | Hommes au-dessus de 15 ans. | Garçons de 1 jour à 15 ans. | Femmes au-dessus de 15 ans. |
| Population moyenne. | 7108 9416 65633 | * | * | * | * | | | | | | | | | | | | | | |
| Naissances. | 4546 9774 41758 | 1 | sur 32 1 s. 20 ^{1/2} 1 s. 33 | 1740 | 7363 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Décès. | 2839 2411 45940 | 1 | sur 32 1 sur 80 1 s. 30 | 81 | Termé moyen par ann. | 72 | 27 | 87 | 27 | 142 | 44 | 155 | 68 | 124 | 49 | 142 | 42 | 185 | 80 195 57 |
| Mariages. | 1421 1345 | * | 1 s. 52 ^{1/4} 1 s. 73 ^{1/2} | * | | | | | | | | | | | | | | | |

L'Angleterre est le pays où la mortalité est la moins considérable : on y trouve une naissance sur 35 habitants, et seulement un décès sur 58. Ce fait est d'autant plus remarquable, que son climat est loin d'être le plus sain et le plus favorable à l'entretien de la vie ; il montre aussi combien les institutions peuvent modifier, corriger la nature. En Islande, on compte un décès par 30 habitants, ce qui tendrait à montrer que l'excès de froid est aussi contraire à l'homme que l'excès de chaleur ; car on voit, d'après les résultats statistiques de M. Moreau de Jonnès, sous la zone équatoriale, à la Havane, qu'il y a un décès pour 33 habitants, tandis qu'à Batavia il y a un décès pour 26. On sait que la Havane se trouve par $23^{\circ} 11'$, et Batavia par $6^{\circ} 10'$: or, il semblerait résulter de là, qu'à mesure qu'on s'approche de l'équateur, la mortalité augmente. Comment expliquer, après cela, l'excessif abaissement de mortalité que nous avons vu plus haut dans la population libre de Maurice ? Quels que puissent être les inéontables avantages physiologiques de cette classe sur les autres, les résultats obtenus par le calcul nous semblent tellement exagérés, que nous ne pouvons nous empêcher de suspecter l'exactitude des données qui leur ont servi de bases. D'après M. Thomas, la mortalité des blanches, à Bourbon, ne serait que de 1 sur $44 \frac{1}{10}$, et au cap de Bonne-Espérance, elle serait plus faible encore, ce qui ne s'accorderait pas avec les idées reçues sur la mortalité dans les pays chauds.

D'après le tableau n° 2, on voit qu'il meurt plus de personnes en ville que dans les campagnes, dans les populations blanche et libre. Ce résultat n'a ici rien de plus surprenant que partout ailleurs ; car, dans celles-ci, l'air est pur et souvent renouvelé, la végétation assainit l'atmosphère ; la nourriture est peut-être plus grossière, mais elle est plus salubre ; le travail développe les forces, et moins de passions dévorantes consument la vie. Dans la ville, au contraire, une plus grande masse d'individus agglomérés sur une petite surface, les émanations animales, les rues étroites, les égouts, la malpropreté, la misère plus grande, le défaut d'exercice, le travail dans des endroits fermés, les écarts de régime si fréquents, et le débordement de toutes les passions, contribuent à avancer le terme de l'existence.

En ville, comme à la campagne, la population blanche se trouve toujours plus frappée que la population libre. Ce résultat se reproduit, ainsi qu'on peut le voir, chez les garçons, les filles, les femmes et les hommes. Dans ce même tableau, on voit, en outre, dans les deux populations blanche et libre, une mortalité plus grande chez les hommes que chez les femmes; on voit, de plus, que la population esclave tend à s'anéantir, puisque les décès sont plus considérables que les naissances.

Rapports des naissances, décès et mariages, aux populations blanche et libre des différents quartiers, établis sur les relevés des registres de l'État civil de 21 années, 1^{er} janvier 1804 au 1^{er} janvier 1825.

TABL. N° 3.

| QUARTIERS. | Population moyenne des 21 années. | BLANCS. | | | Population moyenne des 21 années. | LIBRES. | | |
|-------------------|-----------------------------------|--------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | Naissances. | Décès. | Mariages. | | Naissances. | Décès. | Mariages. |
| Port-Louis. | 2,875 | 1 sur 27 | 1 sur 38 $\frac{1}{2}$ | 1 sur 38 $\frac{1}{4}$ | 4,282 | 1 sur 16 $\frac{2}{3}$ | 1 sur 67 $\frac{1}{2}$ | 1 sur 57 $\frac{1}{2}$ |
| Pamplemousses. | 853 | 49 $\frac{3}{4}$ | 133 $\frac{1}{2}$ | 66 $\frac{1}{3}$ | 725 | 28 $\frac{1}{7}$ | 234 $\frac{1}{8}$ | 101 $\frac{1}{2}$ |
| Riv. du rempart. | 568 | 35 $\frac{3}{5}$ | 54 | 60 $\frac{5}{10}$ | 1,007 | 25 $\frac{7}{8}$ | 90 | 90 |
| Flacq. | 941 | 33 $\frac{1}{5}$ | 62 $\frac{2}{3}$ | 70 | 1,111 | 24 $\frac{5}{9}$ | 96 | 93 $\frac{1}{5}$ |
| Grand-Port. | 569 | 26 $\frac{13}{15}$ | 64 $\frac{15}{10}$ | 63 $\frac{19}{25}$ | 872 | 23 $\frac{1}{2}$ | 135 $\frac{1}{5}$ | 84 |
| Savanne | 175 | 31 $\frac{1}{5}$ | 52 $\frac{4}{7}$ | 51 $\frac{2}{9}$ | 179 | 17 $\frac{1}{4}$ | 67 | 72 $\frac{1}{4}$ |
| Rivière noire. | 308 | 40 $\frac{1}{6}$ | 64 | 77 | 281 | 20 $\frac{5}{9}$ | 93 $\frac{15}{18}$ | 109 $\frac{1}{5}$ |
| Plaines Wilhelms. | 502 | 56 $\frac{3}{6}$ | 72 $\frac{3}{4}$ | 97 $\frac{5}{4}$ | 685 | 27 | 74 $\frac{17}{19}$ | 130 |
| Moka. | 315 | 41 $\frac{1}{10}$ | 68 $\frac{1}{5}$ | 89 $\frac{3}{5}$ | 277 | 22 $\frac{1}{2}$ | 73 $\frac{2}{5}$ | 104 |

Maintenant, si nous considérons les quartiers, on trouve des différences notables dans le nombre des naissances, des décès et des mariages (tabl. n° 3). Une observation qui découle aussi de ce tableau, c'est que chez nous, comme partout, avec une grande mortalité, marche de front une fécondité remarquable. Cette observation, du reste, repose sur un fait bien simple : tout homme né devant mourir,

comme il est le moins à perdre, sauf son être.

partout où il naît beaucoup d'hommes, il doit en mourir beaucoup. Nous savons aussi qu'un pays est plus prospère quand il donne la vie à moins de citoyens, et qu'il les conserve mieux : les quartiers des Pamplemousses, des plaines Wilhems et du Grand-Port, justifient cette proposition pour les deux populations. Les deux quartiers où il y a la plus grande mortalité sont, le Port-Louis et la Savanne.

Tableau de la mortalité à l'île Maurice pour 1,000 naissances

pour la population blanche.

TABL. N° 4.

| AGES. | MALES. | FEMELLES. | AGES. | MALES. | FEMELLES. |
|---------|--------|-----------|-------------------|--------|-----------|
| 0 à 5 | 1,177 | 1,049 | 55 à 60 | 171 | 103 |
| 5 à 10 | 85 | 110 | 60 à 65 | 143 | 136 |
| 10 à 15 | 66 | 74 | 65 à 70 | 127 | 86 |
| 15 à 20 | 144 | 144 | 70 à 75 | 102 | 71 |
| 20 à 25 | 187 | 225 | 75 à 80 | 85 | 56 |
| 25 à 30 | 207 | 210 | 80 à 85 | 67 | 51 |
| 30 à 35 | 223 | 227 | 85 à 90 | 20 | 21 |
| 35 à 40 | 209 | 187 | 90 à 95 | 11 | 17 |
| 40 à 45 | 181 | 136 | 95 à 100 | 4 | 9 |
| 45 à 50 | 183 | 131 | 100 et au-dessus. | 3 | 7 |
| 50 à 55 | 172 | 146 | | | |

Le tableau n° 4 montre que la mortalité est très-grande, surtout chez les enfants mâles de 0 à 5 ans ; elle semble s'arrêter ensuite tout à coup jusqu'à l'âge de la puberté ; on voit dans ce laps de temps qu'il meurt moins de garçons. De 15 à 20 ans, elle devient égale dans chaque sexe ; après cette époque, la mortalité augmente, surtout chez les femmes. Serait-ce au développement des passions chez ces dernières, combiné avec les dangers de la maternité, qu'il faudrait rapporter la cause de cette mortalité plus grande ? Quoi qu'il en soit, le nombre des décès chez la femme continue à surpasser le

nombre des décès chez l'homme jusqu'à l'âge de 35 ans. On avait dit quell'âge de retour déterminait une mortalité plus grande qu'aux autres époques de la vie : M. Benoiston de Châteauneuf a démontré le peu de fondement de cette opinion, dans un mémoire sur la mortalité des femmes de l'âge de 40 à 50 ans (Paris, 1822). Notre tableau n° 4 confirme les assertions de M. Benoiston. Ainsi, de 35 à 85 il meurt bien moins de femmes que d'hommes ; de 85 à 100 ans, et au-dessus, il meurt moins d'hommes, parce qu'il y en a moins qui atteignent cette période de la vie. Ce document établit, en outre, que plus de femmes peuvent atteindre la durée d'un siècle, qui semble limiter la carrière humaine.

Décès des populations blanche et libre réunies de 1825 à 1835.

TABL. N° 5.

| AGES. | SURVIVANTS. | DÉCÈS SUCCESSIFS. | AGES. | SURVIVANTS. | DÉCÈS SUCCESSIFS. |
|-------|-------------|----------------------|-------|-------------|----------------------|
| 0 | 1,000 | | 55 | 408 | |
| 1 | 954 | 46 | 60 | 314 | 94 |
| 5 | 886 | 68 | 65 | 267 | 47 |
| 10 | 868 | 18 | 70 | 173 | 94 |
| 15 | 860 | 8 | 75 | 92 | 81 |
| 20 | 841 | 19 | 80 | 38 | 54 |
| 25 | 810 | 31 | 85 | 14 | 24 |
| 30 | 760 | 50 | 90 | 5 | 9 |
| 35 | 723 | 37 | 95 | 3 | 2 |
| 40 | 655 | 68 | 100 | 1 | 2 |
| 45 | 585 | 70 | 105 | 0 | 1 |
| 50 | 499 | 86 | | | |
| | | 91 | | | |

Des probabilités de la vie. — Le tableau n° 5 fait voir qu'à Maurice, la vie probable d'un enfant qui vient de naître est de 32 ans, tandis qu'en France elle est de 20 ans 4 mois ; à 40 ans, chez nous, l'homme

a, en moyenne, 17 ans à vivre encore; tandis qu'en France cette moyenne est encore de 23 ans. On voit, par ce résultat, que la mortalité est moins grande relativement chez nous qu'en France dans les premières périodes de la vie; mais dans un âge plus avancé les probabilités de vivre diminuent (1). Il est vrai que nos résultats statistiques s'appliquent chez nous à la population riche; mais, d'après ce que nous avons vu plus haut, s'ils avaient porté sur les diverses classes de la société, ils seraient encore plus favorables.

De la vie moyenne. — Nous donnons pour Maurice, comme moyenne de la vie, 33 ans; en France, elle est de 32 ans et demi. D'après M. Quetelet, la vie moyenne en Belgique est de 32 ans 1 mois; elle est de 33 ans en Angleterre, selon Bickman. D'après cette moyenne, la mesure de la santé publique serait bien belle à Maurice; car « la vie moyenne, dit M. Quetelet, si l'on pouvait l'obtenir avec certitude, donnerait la vraie mesure de l'état hygiénique d'un pays, comme la consommation de l'habitant donnerait celle des exigences du climat. »

De la population. — Le rapport du nombre des individus à l'étendue du territoire est un des moyens les plus propres à nous faire connaître le degré de civilisation, la fertilité du sol, l'ancienneté d'habitation de chaque contrée du globe. Ainsi nous voyons que l'Europe est au moins deux fois aussi peuplée que l'Asie, douze fois plus que l'Afrique et l'Océanie, et vingt-trois fois plus que l'Amérique. M. Quetelet a déterminé la population de l'Europe en comptant le nombre des habitants par lieues carrées: ainsi il trouve comme extrêmes, que les Pays-Bas contiennent par lieue carrée 1,829 habitants; la Suède et la Norvège 81. Maurice nous donne à peu près 148 habitants par mille Carré. La population seule ne peut donner d'ailleurs la force et la pros-

(1) Ces calculs ont été faits d'après le tableau n° 42 de la *Statistique de l'île Maurice.*

périté d'un pays. Il faut encore avoir la vie moyenne, et là où elle sera la plus longue existera le plus de prospérité, parce que le pays où la fécondité et la mortalité sont le plus considérables sera toujours pauvre et faible. D'après cela, Maurice serait encore un des pays les plus sains et les plus heureux.

Depuis le milieu du siècle dernier, le nombre des habitants augmente chaque année dans presque toutes les contrées de l'Europe. Il y a en France 10 naissances pour 8 décès ; à Maurice, de 1804 à 1825, les naissances ont surpassé les décès de 1740 : terme moyen, par année, 81 pour la population blanche. Comme terme moyen, 350 par année pour la population libre. Malgré ce grand accroissement, et en supposant même qu'il continue dans une progression relative, la population trouverait encore longtemps dans son propre territoire de quoi suffire à sa subsistance, car l'île possède un tiers environ de sa surface en forêts, et de plus, un sixième en savanes. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur les dangers du défrichement des forêts. Mais les savanes sont-elles bien réellement rebelles à la culture ? Nous ne le croyons pas ; et si l'active industrie parvient à livrer ces vastes et inutiles terrains à l'agriculture, elle n'aura plus à craindre les catastrophes qu'entraînent les famines ; le bonheur et la richesse des habitants n'auraient rien à souffrir de cet accroissement de production.

De la longévité. — Dans tous les climats, l'homme peut parvenir à un âge avancé ; toutes les nations nous offrent des exemples de longévité. Une mortalité précoce atteste plutôt le vice du régime que celui du climat, et c'est la raison qui nous a fait apporter tant d'insistance à développer tout ce qui se rattachait au régime et à l'hygiène. D'après ce que nous avons dit plus haut, on voit qu'à Maurice, comme partout ailleurs, on peut arriver à un grand âge.

La ville et quelques quartiers considérés sous le rapport hygiénique.

Rien n'est variable comme les conditions hygiéniques où sont placés les hommes dans des localités différentes quoique voisines. Nous examinerons donc rapidement quelques-uns des principaux quartiers de l'île dans leurs rapports avec l'hygiène publique.

Le Port-Louis (ville principale) est divisé en trois parties, le centre et les faubourgs de l'est et de l'ouest. Il est situé au fond d'une rade dont nous avons déjà parlé, entouré de hautes montagnes qui le mettent à l'abri des vents du sud-est. Il touche à la mer, dont les marées ne s'élèvent jamais à plus de 2 pieds 3 pouces, et dont le fond est composé de coraux et de sable. Toutes ces conditions doivent naturellement donner à cette ville la température la plus élevée de l'île. On comprend aussi que l'air y soit stagnant, humide et altéré par des miasmes de diverses natures, et que les chaleurs de l'été y soient augmentées encore par la réverbération des rayons solaires. La population de la ville, en 1830, était de 27,277 individus, sans y comprendre les troupes, ni les personnes qui habitent passagèrement la ville; et comme elle n'a guère que dix milles carrés de superficie, on voit qu'un grand nombre d'hommes sont rassemblés sur une assez petite surface. Le centre de la ville contient 949 habitations; le faubourg de l'est, 578; et le faubourg de l'ouest, 553. Presque toutes les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, plusieurs ont un étage, mais très-peu en ont deux. Au centre de la ville, les maisons sont, en général, trop resserrées, et n'ont point assez d'espace relatif pour les individus qui les occupent. Le centre est coupé, du nord au sud, par quatorze rues, et de l'est à l'ouest, par treize autres rues principales. Il y a en outre vingt petites rues qui augmentent les moyens de communication. Les faubourgs sont coupés par beaucoup de petites rues assez mal tracées en général; ils sont, du reste, plus élevés et mieux aérés que le centre, et les maisons y ont en général une cour assez grande. Les places publiques, si nécessaires dans les villes, où elles contribuent à la circula-

tion de l'air, sont, au Port-Louis, en petit nombre, et fort petites en général. Il est à regretter qu'elles ne soient pas plus vastes, et qu'on n'ait pu les planter; car une des premières conditions de l'utilité des arbres sur les places publiques, c'est qu'on puisse planter ces arbres assez loin des maisons pour n'arrêter ni les rayons du soleil ni la circulation de l'air. La ville est malheureusement arrosée par cinq petits ruisseaux dont aucun ne fournit une eau potable. Plusieurs de ces ruisseaux se dessèchent pendant la saison des chaleurs, et au moment des pluies ils deviennent souvent des torrents impétueux qui ne sont pas toujours sans danger. Ces ruisseaux, qui ne peuvent contribuer à la propreté et à la salubrité de la ville, entretiennent une atmosphère humide qui se charge aisément de toutes sortes d'exhalaisons, et quand le dessèchement arrive, ils peuvent devenir et deviennent, nous en sommes persuadé, la source de beaucoup de maladies. Si l'on ne peut les combler, ne pourrait-on du moins y faire passer des courants d'eau assez rapides pour laver fréquemment ces foyers d'infection. Il serait de la plus grande importance aussi qu'on en retirât la fange à certaines époques, mais jamais pendant les grandes chaleurs. Nous appelons encore l'attention de nos compatriotes sur la construction des fosses d'aisances: elles ont subi des modifications heureuses et importantes, mais tout n'est pas fait, et pourtant c'est une des principales causes d'insalubrité. La propreté des rues, leur pavage, ont aussi besoin qu'on y songe, dans l'intérêt de l'hygiène publique. Voilà certainement les causes les plus probables de l'excès de mortalité dans la ville.

Maintenant, si nous considérons un moment le quartier des plaines Wilhelms, nous le voyons très élevé, puisqu'il a plus de deux mille pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Il est déboisé en général, sa température est chaude et sèche dans le bas, celle des parties les plus élevées est douce et modérée en été. Ce quartier est moins humide, mais aussi froid en hiver que Moka: ce qui en fait un des quartiers les plus sains, comme nous l'avons établi plus haut, c'est qu'il domine tous les quartiers d'alentour. L'air y est par conséquent

plus vif et plus sec ; l'accès facile des vents y renouvelle l'atmosphère plus souvent ; tandis qu'à la Savanne, où la mortalité est très-grande, il y a beaucoup de rivières, de montagnes et de forêts ; les vents soufflent du sud ; le quartier est très-boisé et très-humide ; il y fait très-froid, surtout vers les parties les plus élevées : ce quartier est malsain relativement aux autres ; l'air circule difficilement dans ses épaisses forêts ; le sol, peu réchauffé par les rayons du soleil, reste constamment humide ; et ces vents du sud dont nous avons déjà parlé, y causent des accidents graves. Faudrait-il donc, pour diminuer la mortalité dans ce quartier, y opérer quelques-uns de ces défrichements dont on a tant abusé dans d'autres quartiers de l'île ?

Climatologie.

Après avoir parlé de l'air, des eaux, des lieux, des saisons, des vents, de la température, de l'exposition, de l'élévation des terrains, de leur sécheresse, de leur humidité, de leur fertilité, des aliments, des productions, de la population, etc., il nous reste maintenant à examiner l'influence du climat de Maurice sur l'homme. On sait toute l'importance qu'ont attachée à l'étude de la climatologie, et des circonstances diverses qui en constituent, pour ainsi dire, les éléments, les médecins de tous les âges qui ont le plus honoré la science et le mieux mérité de l'humanité. L'illustre Baglivi, qui vivait dans l'air de Rome, et écrivait pour l'air de Rome (*scribo hæc in aere romano*), a mis, pour ainsi dire, l'obstination du génie à revenir sur la nécessité de cette étude. On nous pardonnera donc, nous l'espérons, d'entrer dans quelques détails sur l'exposition des phénomènes principaux qui se trouvent sous la dépendance du climat.

Sous les latitudes équatoriales, l'action incessante de la chaleur toujours élevée et de la vive lumière qui pénètre en tous sens, donne aux animaux et aux végétaux une physionomie particulière, suivant l'expression du célèbre naturaliste de Humboldt ; elle modifie pareillelement chez l'homme, objet spécial de notre étude, l'exercice des fonctions dévolues à chacun de ces appareils d'organes.

* Nous examinerons cette influence dans ses rapports avec la circulation d'abord, puis avec la respiration, le système musculaire, la digestion, les sécrétions diverses, le système nerveux, et enfin nous dirons quelques mots sur les modifications imprimées au moral de l'homme par le climat des pays équatoriaux.

Système circulatoire. — Le pouls, plus vif et plus fréquent que dans les pays froids, bat normalement, suivant Bernier, jusqu'à cent fois par minute au Mogol. M. Chapotin, qui observait à Maurice même dans les dernières années de la possession française, assure que le pouls est à peine sensible chez un grand nombre de personnes, chez les femmes surtout, et que jamais, dans aucun cas, les pulsations ne sont aussi fortes que chez l'Européen.

Quelles que soient les explications que l'on puisse donner de ce dernier fait, la grande fréquence du pouls, l'activité de la circulation, suffisent pour rendre raison de cette tendance extrême aux épistaxis, aux méttrorrhagies, etc. (1). Les maladies organiques du cœur sont assez fréquentes sous les tropiques, la dilatation des oreillettes surtout; l'apoplexie cérébrale n'est pas rare non plus. La vie s'use vite, dit-on, dans ces contrées. Tissot lui-même a dit que, par la raison que le cœur bat vite, il bat moins longtemps. Nous ne pouvons pourtant accepter dans son entier cette ingénieuse expression de l'illustre médecin de Lausanne. Quelques résultats statistiques que nous avons eu occasion d'exposer dans l'article précédent, tendront peut-être à faire considérer comme une opinion préconçue cette influence de la rapidité de la circulation sur la longévité. Il y a d'ailleurs, sous ces latitudes, une prédominance marquée du système veineux sur le système artériel: aussi les varices, les hémorroïdes, les varicocèles, etc., sont assez communs.

Système respiratoire. — L'air étant plus dilaté, plus raréfié, par la

(1) Rochoux, *Recherches sur la fièvre jaune*; Paris, in-8°.

chaleur, les poumons absorbent moins d'oxygène; l'appareil respiratoire partage d'ailleurs le défaut d'énergie qu'on retrouve dans la plupart des autres appareils: « La poitrine, est, en général, étroite, le cou long, les épaules élevées plus ou moins en avant, et la voix faible, suivant M. Desportes. » Il y a, selon M. le docteur Copland, moins d'acide carbonique dégagé dans l'acte de l'expiration que dans les climats tempérés; ce qui pourrait s'expliquer en admettant, avec Annesley, que le foie, organe supplémentaire d'hématose, peut opérer, sous forme de bile, la séparation de la portion de carbone qui, dans d'autres contrées, eût été entraînée par la respiration sous celle d'acide carbonique (1). La calorification est moindre aussi, bien que la chaleur moyenne de l'homme y soit plus élevée. John Davy a constaté qu'elle pouvait monter jusqu'à + 38° 33, ce qui ne s'accordait point avec l'opinion généralement reçue, il y a quelques années. Les habitants des zones torrides ont également une faculté moins grande de résistance au froid. Qui ne sait, en effet, tous les ravages que détermine le changement de climat chez les personnes qui sortent d'un pays plus chaud pour aller habiter un pays plus froid? Presque toutes finissent par succomber à des affections du côté de la poitrine. Les expériences de M. Milne-Edwards sur la chaleur animale, semblent confirmer ces résultats (2).

On pourrait croire après cela que cette température sans grandes variations, cette chaleur élevée et continue, à la bienfaisante influence desquelles la médecine a coutume d'aller confier ceux de ses malades qu'elle n'espère point guérir elle-même, mettent les heureux habitants de ces contrées à l'abri de certaines maladies qu'on a coutume d'attribuer, dans les climats froids et tempérés, aux brusques et continuels changements de l'atmosphère. Malheureusement il n'en est pas

(1) *Researches into the causes, nature and treatment of the more prevalent diseases of India*, in-8°; London, 1828.

(2) *Élém. de zoologie*.

ainsi : la phthisie, par exemple, fait des ravages considérables à Maurice, comme M. le professeur Andral (1) l'a souvent fait remarquer dans son cours de pathologie.

Nous ne sachions pas que l'on ait donné encore une raison bien satisfaisante de ce funeste privilége qu'ont, au milieu des pays chauds, certains pays particuliers, de développer cette terrible maladie avec une activité presque aussi grande que dans les climats à température basse et variable. Les tableaux statistiques, construits pour comparer ce développement dans les diverses contrées, ont paru si évidemment contredire quelquefois la théorie des températures, qu'il semblerait aujourd'hui raisonnable d'aller chercher, dans quelques circonstances de localité, d'alimentation, d'usages, de mœurs, etc., des causes de modification dont l'importance égalerait peut-être celle de la température. Ce travail ne nous semble pas fait pour notre pays en particulier, et nous n'avons point la présomption de mettre ici la main à un tableau qui nous paraît exiger à la fois la vigueur de l'esprit et l'exactitude de l'observation, la sûreté du jugement et la maturité de l'expérience.

Le carreau lui-même, que nous ne rangeons ici qu'en raison de son affinité toute naturelle avec la phthisie, le carreau ne fait pas moins de ravages parmi les enfants ; et telle est aussi, à l'égard de cette maladie, l'influence des localités, qu'en même temps qu'aux îles Seychelles, les familles sont nombreuses, et que l'enfance arrive ordinairement florissante à l'époque de la puberté, à Bourbon, à Maurice, à Madagascar, etc. Les plus légers symptômes de cette maladie, les signes mêmes de la prédisposition ne laissent plus aux parents aucun espoir d'arracher leurs enfants à une mort certaine ; qu'en les éloignant au plus vite du lieu de leur naissance (2). Il suffit quelquefois chez nous de les faire changer de quartier.

Il serait, d'ailleurs, à la fois utile et important de s'assurer si le ré-

(1) *Path. int.*, t. 1, p. 448.

(2) Voy. art. CLIM. du *Dictionn. de méd.*, par M. Guérard, t. 18, p. 38.

gime alimentaire adopté pour l'enfance, aux îles Seychelles, n'entre pas pour beaucoup dans les causes d'immunité qui protègent cet archipel contre les ravages du carreau. On sait tout ce que peut avoir de funeste pour les enfants l'habitude de les mettre, presque dès leur naissance, à l'usage de certains aliments trop forts pour leurs organes tendres et délicats. De là peut-être les hydroïsies, les coliques, les aigreurs, les vers, les engorgements du mésentère, les vents, les diarrhées, les convulsions, etc. Zimmérmann (1) va jusqu'à attribuer la grande mortalité des enfants qui meurent de convulsions, à un aliment (la bouillie) qui les empoisonne.

L'asthme essentiel est aussi, à Maurice, une affection des voies respiratoires que sa fréquence a fait ranger avec justice parmi les maladies endémiques.

Système musculaire. — Le système musculaire est peu développé, en général, dans les pays chauds. Cette proposition, avancée et reconnue depuis longtemps par la plus grande partie des médecins, a été mise hors de doute par les expériences de Péron avec le dynamomètre. Doué de peu de puissance et d'énergie, la chaleur l'affaiblit et l'énerve ; aussi tous les voyageurs ont-ils été frappés de cette propension singulière qu'éprouve l'habitant de ces climats pour le repos et la mollesse. Est-ce maintenant à cette propriété du système musculaire, unie avec l'atonie, la flaccidité de tous les organes, qu'il faut attribuer cette promptitude, cette facilité de l'accouchement constatée par Ludolf, dans son *Histoire aethiopique*, par Pison, Léry, etc., au Brésil, et à Maurice, par M. Desnoyers. Les pertes utérines, si fréquentes, surtout après l'accouchement, dans nos climats, trouveraient ensuite dans cette laxité musculaire une explication plus naturelle encore et moins contestable, car nous ne nous dissimulons point que, si, d'un côté, le relâchement des organes qui servent de passage à l'enfant doit faciliter son expulsion, d'un autre côté, l'énergie contractile des muscles ex-

(1) *Traité de l'expérience*, t. 3, p. 36.

pulseurs ne serait pas une cause moins puissante pour rendre l'accouchement plus prompt et plus facile. On pourrait répondre à cela, il est vrai, que l'atonie habituelle, physiologique, des muscles de l'utérus et de l'abdomen, dans les pays chauds, ne prouve point que la nature ne puisse développer au même degré, dans le moment de l'accouchement, cette sorte d'énergie pathologique nécessaire à l'accomplissement de cette fonction..

Quoi qu'il en soit, ce même relâchement de l'utérus fournit une explication toute naturelle de la fréquence des avortements, et peut-être même de la rareté comparative des conceptions. Les accidents hémorragiques et nerveux qui succèdent à la parturition, acquièrent d'ailleurs dans nos climats beaucoup de gravité.

Système digestif. — Sous l'influence d'une haute température, le mouvement d'expansion du centre à la périphérie, étant secondé par une densité moins considérable de l'air, tous les fluides attirés vers la peau diminuent en proportion l'afflux des liquides sur les organes intérieurs, et l'action du tube digestif se trouve ainsi singulièrement affaiblie. La susceptibilité de l'estomac, la lenteur, la difficulté de l'assimilation, engendrent cette disposition saburrale, ces crudités, ces flatulences, ces dysenteries et ces diarrhées si communes chez nous. C'est la paresse, l'atonie de cet appareil, qui a fait naître le besoin des épices les plus acres et les plus stimulantes, pour ranimer l'énergie opprimée de l'intestin. Malheureusement elles deviennent la source d'une foule de phlegmasies chroniques de ces viscères, qui sont, en effet, si fréquentes dans les pays chauds, ainsi que l'a remarqué Broussais (1). La nature, il est vrai, en prodiguant à ces contrés les aliments rafraîchissants, doux, sucrés, acidules, mucilagineux, leur a donné tous les moyens de combattre l'ardeur dévorante du climat, et son retentissement sur l'organisme; mais cette nourriture végétale est très-insuffisante. Tout contribue donc, comme on le voit, .

(1) *Phlegm. chroniques.*

à rendre l'habitant de Maurice d'une faiblesse excessive; et si les infiltrations lymphatiques, les hydropisies, les anasarques, les hernies sont si multipliées dans ces régions; si la maladie des Barbades et l'hydrocèle sont même des maladies endémiques dans le pays, rien ne peut donner de ce fait une explication plus naturelle que l'influence combinée du régime habituel et de la température essentiellement affabliante de ces contrées. La pléthora y est rare, ainsi que l'embonpoint.

Système cutané. — Les fonctions de la peau sont très-actives, et des flots de sueur inonderaient presque continuellement la surface du corps si, malgré l'abondance de cette excrétion, l'évaporation de la sueur ne s'opérait souvent avec tant de rapidité, que le corps se trouve habituellement sec, dans certaines saisons surtout. C'est à l'action de la chaleur et de la lumière, excitants directs de la peau, que l'on doit attribuer les bourbouilles, espèces de sudamina, qui ne se montrent, en général, que pendant les mois les plus chauds. Elles commencent par une éruption de petits points rouges, disséminés d'abord, mais qui se réunissent bientôt, et qui occupent le dos, les bras, la poitrine et la figure principalement. Cette éruption est accompagnée d'un prurigo quelquefois intolérable, et qui pousse les personnes qui en sont affectées à se déchirer la peau avec les ongles. Les bourbouilles offrent à leur sommet une petite vésicule qui se crève, soit naturellement, soit artificiellement, et donne lieu à une petite desquamation (Chapotin, thèse 1812, p. 25). Les exanthèmes de tous genres, les rougeoies, les varioles, le pian, la maladie vénérienne, les dartres endémiques dans le pays, reconnaissent sans doute la même influence comme cause de la fréquence et de la rapidité dans la marche de leurs symptômes. Du reste, cette excitation cutanée est très-utile sous un autre point de vue, celui d'une dérivation extérieure, qui diminue d'autant les congestions intérieures et rafraîchit l'économie par cette abondante diaphorèse.

Système urinaire. — L'urine est beaucoup moins abondante que

dans les climats tempérés, et doit être, par conséquent, plus chargée de produits âcres et irritants. Si l'on ajoute à cela l'usage habituel des aliments salés, des substances stimulantes, des boissons spiritueuses, les excès vénériens, on ne s'étonnera plus sans doute de rencontrer si fréquemment la gravelle, et, comme conséquence, la néphrite calculeuse et l'hématurie, rangées à Maurice parmi les maladies auxquelles on reconnaît le caractère endémique. M. Salesse, l'un des médecins les plus distingués de Maurice, pense que l'on doit ajouter à la liste des causes qui produisent le plus souvent l'hématurie, la mauvaise qualité des eaux, et la masturbation.

On a vu, selon M. Heurtrel d'Arboval, des épidémies d'hématurie survenir chez des animaux qui avaient mangé des feuilles d'if (1). Reil a vu une épidémie d'hématurie chez l'homme : « J'ai vu une fois, dit-il, l'hématurie régner épidémiquement comme maladie aiguë : c'étaient surtout des hommes jeunes et bien portants qui en étaient atteints, du reste, sans accidents fâcheux ; ils guérissaient rapidement (2). » M. Chatpotin est le premier qui ait parlé de l'hématurie à l'île Maurice (3) ; mais il était réservé à M. Salesse, homme d'observation, de donner le premier une bonne description de cette maladie, d'en faire ressortir le caractère endémique, et d'appeler l'attention du monde savant sur cette question. Enfin, M. Rayer, dans une série d'excellents articles publiés par le journal *l'Expérience* (4), a jeté sur cette question le même jour qu'il a su répandre sur les autres sujets de ses recherches. Il a divisé l'hématurie en trois classes. Dans la première, il comprend les cas simples d'hématurie; dans la deuxième, l'hématurie accompagnée de gravelle; enfin, dans la troisième, il range tous les cas dans les-

(1) *Dictionn. de méd. vét.*, art. HÉMATURIE.

(2) *Fieberlehre*, 2^e édit., t. 3, p. 124.

(3) *Top. méd. de l'île Maurice*.

(4) Années 1837 et 38, p. 577 et suiv.

(5) Thèse, 1835, sur l'hématurie.

quels l'hématurie a été remplacée par une urine chyleuse (urine laiteuse, Chapotin; urine chyleuse, Prout), ou urine albumineuse graisseuse. M. Rayer termine son travail en exprimant le vœu que les médecins qui exercent à l'île de France combleront les lacunes qui peuvent encore exister dans l'histoire de cette maladie.

Nous devons personnellement, à ce sujet, quelques renseignements à l'obligeance de M. Desnoyers, qu'une longue et honorable pratique à Maurice a mis à même d'étudier sur les lieux mêmes cette maladie pendant vingt années. Ces renseignements nous permettront d'ajouter ici, aux savantes recherches de M. Rayer, qu'à l'île Maurice, les $\frac{8}{10}$ au moins des garçons, et le $\frac{1}{8}$ des petites filles sont affectés de cette maladie. Elle n'a jamais de gravité dans les premières années de la vie: mais, suivant M. Desnoyers, elle ne manque guère, vers la quinzième année environ, de se transformer en néphrites variées chez le plus grand nombre d'enfants qui en ont été atteints. Ils éprouvent alors des coliques néphrétiques atroces, qui ont cinq, six, et même huit jours de durée. Ces accès semblent ordinairement se juger par des dépôts abondants et variés dans les urines. Ces dépôts sont des produits solides, rouges, blanches, gris, des muco-sites épaisses et abondantes, ou bien de simples nuages. Cette affection attaque même les Européens transportés dans les deux îles, et ne cède qu'avec l'âge.

Sécrétions. — Les diverses sécrétions de l'économie sont remarquables par leur peu d'abondance, si l'on en excepte celle de la bile et celle du sperme. Quelle est maintenant la cause première de cet excès d'action dans les deux organes chargés de ces fonctions? La chaleur, dont l'influence, quoique inexplicable peut-être, semble si évidente sur l'organe bilaire, a-t-elle une action aussi manifeste sur la sécrétion spermatique? ou bien la prédominance du système nerveux, dans les climats chauds, doit-elle être invoquée ici? Impuissant que nous sommes à résoudre cette question, nous nous bornons à constater le fait, et à rappeler que Bordeu, considérant les rapports qui semblaient unir ensemble les fonctions de ces deux organes, avait donné au

tempérament bilieux le nom de *tempérament spermatique*. Ces organes acquièrent donc, en effet, dans notre pays, une activité prodigieuse. Johnson (1) cherche à expliquer cette sur-activité du foie par une sorte de sympathie mystérieuse qui existerait entre cet organe et la peau. Notre intention n'est aucunement d'entrer ici dans l'appréciation des théories; mais le fait lui-même une fois constaté, nous rappellerons ce principe fondamental, que les perturbations sont d'autant plus fréquentes dans un organe, que l'action vitale y est plus énergique. De ce principe doit découler, comme une conséquence nécessaire, la fréquence des maladies du foie dans nos pays : aussi, partout dans notre île, la teinte hâlée, ictérique de la peau, annonce aux yeux les moins observateurs le travail morbide de l'organe sécréteur de la bile. Partout aussi, les phlegmasies aiguës et chroniques du foie, l'ictère, les granulations, l'hypertrophie et les abcès de cet organe, y font des ravages qui semblent braver tous les efforts de la médecine. On sait, d'ailleurs, tous les inconvénients que peut produire la présence d'une bile surabondante dans les organes de la digestion : l'anorexie, les nausées, un malaise général du corps et de l'esprit, des embarras gastriques, en deviennent la suite la plus ordinaire.

Système nerveux. — Le système nerveux règne, pour ainsi dire, en souverain maître sur l'organisme dans les pays chauds. On dirait que son empire devient plus despotique à mesure que les feux du soleil deviennent plus brûlants. Tout semble conspirer pour favoriser son action dans ces contrées, où la chaleur ne paraît condamner l'homme au repos et à la mollesse, que pour mieux laisser au système nerveux le loisir de détourner en silence à son profit tous les efforts de la nature. Bichat et Hallé avaient remarqué depuis longtemps que la nature avait réglé de telle sorte les attributions des systèmes musculaire et nerveux, que l'un ne peut jamais se développer qu'aux dé-

(1) *On diseases of warm. climat.*, in-8°.

pens de l'autre. C'est surtout dans les climats extrêmes, sous la zone torride par exemple, que cette vérité semble arriver jusqu'à l'évidence. On pourrait croire que cette invincible propension au repos, qu'entraîne avec elle l'action énervante de la chaleur, qui fait de tout exercice une fatigue, et enchaîne les sens dans une sorte de langueur et d'engourdissement, amènerait du moins à sa suite le bienfait d'un sommeil réparateur; mais il n'en est pas ainsi, on dort moins sous les tropiques que dans les climats tempérés; les centres nerveux, tenus par mille causes différentes dans un état habituel de surexcitation, résistent avec énergie au besoin de repos qui opprime autour d'eux tout le reste de l'organisme, sans pouvoir presque parvenir à abattre leur fatigante activité. On sent tout ce qu'une pareille disposition peut ajouter de gravité aux affections cérébrales et nerveuses idiopathiques. C'est là, sans doute, aussi qu'il faut aller chercher la source de cette inégalité d'humeur, de cette inconstance de caractère, de ce besoin d'émotions fortes, que l'on a reprochés quelquefois aux habitants de ces contrées.

Les maladies du système nerveux, si communes dans ces climats, qu'elles y sont pour ainsi dire endémiques, découlent tout naturellement aussi de cette exaltation habituelle des centres nerveux, dont elles ne sont pour ainsi dire qu'une exagération. Les maladies des autres appareils ont également une propension remarquable à provoquer le trouble dans les organes de la sensibilité : de là ces complications inévitables qui viennent entraver la marche de presque toutes les maladies, et ajouter à la gravité de l'affection primitive la gravité qui leur est propre : c'est l'anxiété nerveuse, c'est le délire, ce sont les convulsions, et autres phénomènes de ce genre, qui nécessitent, ainsi que le remarque Barthéz, un plus grand usage relatif des remèdes narcotiques, des boissons tempérantes, etc. Les maladies qui portent essentiellement sur ce système ont, en général, beaucoup de gravité dans notre pays, et elles frappent plutôt les femmes et les enfants. On y rencontre à chaque pas des névroses de toute espèce, l'épilepsie, l'hystérie, etc.,

des inflammations du cerveau et de ses membranes (1), et, au premier rang, le tétonos. Nous nous arrêterons un instant sur cette dernière maladie, dont l'importance justifie sans doute la préférence particulière qui en a fait l'objet des recherches d'une foule de médecins distingués, mais qu'il nous serait impossible de traiter convenablement dans la partie de cette thèse que nous nous proposons de consacrer à l'étude de quelques-unes des maladies les plus communes dans notre île. Nous n'avons rien à dire du tétonos traumatique, qui n'offre de particulier que son incurabilité presque absolue. Mais il y a, dit M. Desnoyers, un tétonos que l'on peut appeler *symptomatique*, puisqu'il est presque toujours le résultat de quelque affection viscérale. Cette espèce de névrose prend au tétonos traumatique ses formes terribles sans en avoir la gravité, et elle se termine habituellement par la santé. Les causes les plus ordinaires de cette affection sont la présence de vers dans l'intestin, l'éruption des dents, une indigestion, une suppression de transpiration.

Vient ensuite le tétonos des nouveau-nés, le seul peut-être qui mérite d'être appelé *endémique*. Parmi les enfants qui en sont atteints peu en guérissent; il n'attaque guère, du reste, que dans les huit premiers jours qui suivent la naissance. Après cette époque, il se voit rarement. Lind, Dazille, M. Chapotin, etc., lui donnent pour cause la plus habituelle l'impression d'un air froid sur la peau.

Nous ne pouvons nous empêcher de revenir une fois encore sur une réflexion qui nous est échappée déjà plusieurs fois; nous voulons parler de l'importance que l'on doit attacher aux lois d'une hygiène bienfaisante et préservatrice. Cette importance n'a jamais pu être mieux constatée que par la diminution progressive et certaine de cette maladie terrible qui se joue constamment des efforts de la thérapeutique, dès que la puissante influence d'une sage hygiène n'a pu parvenir à l'é-

(1) Voir à ce sujet une thèse de M. Coignet, qui exerce aujourd'hui la médecine, à Maurice, avec distinction. *Méningite des enfants*; 1837.

touffer, pour ainsi dire, avant sa naissance. Comme bien d'autres maladies, le tétonos des nouveau-nés semble reculer aujourd'hui à mesure que l'hygiène se perfectionne sous la main des médecins les plus distingués. Que ne doit-on point espérer de son heureuse action, lorsque ses lumières, déjà si répandues, auront fini par pénétrer toutes les classes de la société, celles surtout qui en ont le plus besoin, et qui, par cela même, peut-être, se sont dérobées plus longtemps à sa sollicitude !

Il serait si heureux de trouver un remède qui puisse donner à la médecine quelque prise sur le tétonos, celui surtout qui est la suite d'une blessure, qu'on nous permettra sans doute d'ajouter ici à la longue liste de ceux qui ont été employés dans cette maladie un moyen qui paraît avoir réussi aux Indes orientales. On ne peut guère conclure, il est vrai, de deux ou trois faits isolés; mais c'est un devoir de ne rien négliger dans une maladie qui laisse aussi peu d'espérance. On voit (1) que l'emploi du chanvre (*cannabis indica*), commun dans notre pays, a obtenu entre les mains de M. O'Shaugnessy un succès inespéré dans le tétonos traumatique. Sur trois sujets soumis à l'action de ce médicament, deux ont guéri, et le troisième était en voie de guérison quand une dysenterie le fit succomber. Nous ajouterons ici, à titre de renseignement curieux dans l'histoire du tétonos, que l'homme semble avoir communiqué aux animaux qu'il oblige de vivre près de lui le triste privilége de partager ses maladies. M. Chapotin dit que les lorrys, les perroquets, etc., à l'état privé, sont pris, comme l'homme, par le tétonos, quand ils sont exposés, comme lui, à l'impression du froid.

Système générateur. — Le passage de l'enfance à la puberté est marqué par une série de phénomènes physiologiques et moraux fort importants. Tourmentés de nouveaux désirs, l'homme et la femme voient à cet âge s'ouvrir un monde inconnu pour eux. Le développement rapide des organes de la génération, chez l'homme, est venu l'avertir qu'il vient

(1) Procès-verbal de la Gazette méd. de Calcutta, 5 janv. 1839.

d'être doué d'une faculté nouvelle. La femme a vu naître chez elle un écoulement périodique, que la nature lui envoie comme un signe, un gage presque de fécondité. Hâtive, en cela comme en toutes choses, la nature, dans les pays chauds, précipite pour ainsi dire cette importante époque de la vie. « A Maurice, dit M. Chapotin, elle arrive, pour les femmes, de douze à treize ans, souvent plus tôt, et elle est rarement entravée par ces indispositions qui attestent en Europe les efforts pénibles de la nature. La quantité des règles est moins abondante, en général, que dans les pays froids ; il y a peut-être plus d'irrégularité dans les époques. » On comprend facilement, du reste, qu'avec cette disposition nerveuse et la rapidité du développement, il y ait une puberté rapide. A peine sorties de l'enfance, les femmes deviennent mères ; mais, semblables à ces fleurs hâtives que l'ardeur de l'été voit éclore et faner en un jour, elles perdent de bonne heure les dons précoce que leur a faits la nature. L'âge critique arrive rarement, chez nous, après quarante ans ; quant aux hommes, leur jeunesse ne résiste guère au milieu des voluptés que l'ardeur du climat sollicite, et ils sont vieux dès le milieu de leur carrière, ainsi que nous l'avons établi plus haut.

Système osseux. — Quant au rachitisme et aux autres difformités, qui ne sont que le résultat de l'action lente d'une cause peu connue encore sur l'organisme en général, et le système osseux en particulier, ils sont rares chez nous, et ne s'y rencontrent qu'accidentellement.

L'exposé rapide que nous venons de faire suffira sans doute pour donner une idée générale des maladies que la température des climats chauds appelle sur l'homme. Son influence sur le moral n'est pas moindre peut-être : « Ainsi, dit Hippocrate, il est parmi les hommes des races ou des individus qui ressemblent aux terrains montueux et couverts de forêts ; il en est qui rappellent ces sols légers qu'arroSENT des sources abondantes ; on peut en comparer quelques-uns aux prairies et aux marécages ; d'autres, à des plaines sèches et dépourvues. » Avant Hippocrate, les prêtres égyptiens avaient appris à Solon que non-

seulement les qualités physiques, telles que les formes extérieures, le teint, la taille, le tempérament, mais encore les facultés morales, la bonté, la prudence, l'esprit d'indépendance, etc., proviennent de l'air qui nous environne, et de la nature du sol où nous recevons le jour. Montesquieu(1), Cabanis (2), ont écrit dans le même sens.

Les rapports naturels qui existent entre le caractère de l'homme et ce que l'on appelle son tempérament nous permettront de terminer cet article par quelques considérations sur ce dernier sujet, qui s'appliqueront également bien à l'étude du caractère.

L'équilibre parfait entre l'activité de chacune des fonctions de l'économie constitueraient un état de perfection organique et morale, qui n'est point entré sans doute dans les vues de la nature, puisque les exemples en sont si rares. Mille circonstances diverses, circonstances individuelles, locales, générales, circonstances de température et de climat, favorisent partout et toujours la prédominance de l'un ou l'autre des grands systèmes de l'économie; c'est à elle que Dieu a confié le soin d'entretenir dans l'univers cette variété infinie de tempéraments, dont le caractère n'est pour ainsi dire qu'un reflet nécessaire. Or, de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il déconle nécessairement aussi que le système nerveux et le système biliaire, étant incontestablement les plus excités dans les climats chauds, doivent naturellement y exercer cette prédominance, cette tyrannie, qu'exerce toujours l'un ou l'autre de nos organes.

Les tempéraments sont donc, en général, à Maurice, bilieux ou nerveux, ou plus souvent encore bilioso-nerveux. Les tempéraments sanguins, pléthoriques, y sont rares, comme nous l'avons dit déjà. Il s'en trouve cependant un certain nombre, et, à part même l'observation, cette source de vérité la plus sûre de toutes, les déductions théoriques auraient prévu ce résultat. C'est un fait mis hors de doute par l'observation générale, que nos pères nous transmettent avec la vie

(1) *Esprit des lois.*

(2) *Rapport du phys. et du moral, 6^e mémoire.*

quelques-unes des conditions de maladie ou de santé auxquelles ils ont été soumis eux-mêmes. Nous devons donc retenir encore quelques souvenirs du tempérament sanguin de nos pères d'Europe; et, malgré les ardeurs dévorantes d'un climat qui tend chaque jour davantage à modifier cette constitution primitive, et à tout ramener en silence sous l'empire des lois immuables de la nature, la prédominance bilieuse de la zone torride se mêle encore quelquefois avec la pléthora des climats tempérés, qui reste là comme le cachet de notre origine (1).

Nous attacherions moins d'intérêt à une discussion de ce genre, si nous n'étions pas pénétré, comme nous le sommes, de l'importance des résultats que peut avoir en thérapeutique l'application générale, dans un climat, des méthodes particulières consacrées dans un autre. Ainsi, chez nous, les opérations chirurgicales étant souvent accompagnées de phénomènes nerveux graves, on ne doit se servir du bistouri qu'avec la plus grande réserve (2); et nous-même, fondé sur ce principe, et averti par l'expérience de nos devanciers, quelles que soient d'ailleurs nos prédispositions pour la chirurgie, nous avouons hautement que nous attendrons dans tous les cas, pour recourir au bistouri, que l'impuissance de la médecine nous ait été bien démontrée.

La saignée a été pour ainsi dire le seul moyen thérapeutique employé pendant un siècle à Maurice. L'abus de ce moyen puissant a produit chez nous le même résultat que produisent tous les abus: il en a fait proscrire entièrement l'usage. Et, aujourd'hui, tombée peut-être dans un excès contraire, c'est généralement aux évacuants seuls et répétés que la médecine va demander des armes contre toutes les maladies différentes. Il faut avouer, d'ailleurs, que le raisonnement et l'expérience semblent justifier de tout point cette méthode, et son application à la médecine active chez les créoles, faite avec sagesse et discernement, nous paraît consacrée aujourd'hui, et mise à l'abri de toute attaque.

(1) Voy. Gardanne, *Maladies des créoles en Europe*.

(2) Dazille, *Maladies des climats chauds*.

La marche des maladies sous les zones équatoriales a d'ailleurs tant de rapidité, leur terminaison souvent funeste arrive quelquefois d'une manière si foudroyante, que le médecin n'a nulle part besoin d'autant de décision dans l'esprit, de promptitude dans le jugement et l'exécution. « Les traitements que réclament ces maladies extraordinaires, dit M. Foissac, doivent être prompts, énergiques comme le mal lui-même, et ne ressembler en rien aux médications qui sont si utiles dans les climats tempérés et froids. On a observé que les émissions sanguines, si nécessaires ailleurs, ont rarement de l'efficacité sous les tropiques, même au début des maladies aiguës, et que les toniques sont, en général, très-salutaires » (1).

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne peut guère laisser de doute sur nos opinions personnelles à l'égard de la médecine qui doit être appliquée dans nos climats; s'il était nécessaire, cependant, de formuler avec netteté le résultat de nos études à cet égard, nous avouerions avec franchise que les méthodes préconisées par plusieurs des plus illustres médecins des derniers siècles, en France et en Angleterre, et enfin à Vienne, par Stoll, il y a un demi-siècle à peine, nous semblent les plus utilement applicables à la médecine de nos climats. Avant de nous faire cette opinion, nous avons lu la plupart des auteurs qui traitent des maladies de nos pays, les excellents ouvrages de Dazille, Lind, Campet (2), Levacher (3), Moseley (Benj.) (4), Thomas (Rob.) (5), Curtis (Ch.) (6); nous avons aussi consulté avec fruit la thèse de M. Guibert (7).

(1) Foissac, *Influence des climats sur l'homme.*

(2) *Malad. graves des pays chauds.*

(3) *Guide méd. des Antilles.*

(4) *A treatise on tropical diseases, etc.*

(5) *Medical advice to the inhabitants of warm climats;* London, 1790.

(6) *An account of the diseases of India, etc.;* Edinburgh.

(7) *Essai sur les émissions sanguines et les évacuants, précédé de quelques considérations sur la vie, la santé et la maladie.*

Maladies endémiques.

Voulant consacrer dans notre thèse un article spécial à l'étude de quelques maladies particulières, nous avons été déterminé dans le choix de ces maladies par des considérations que nous allons rapidement exposer.

Il n'est point de contrée, sans doute, qui ne paye à peu près dans son entier le tribut complet de maladies imposé par la nature à la faiblesse de l'humanité. Chaque pays, cependant, est plus particulièrement soumis à une ou plusieurs classes d'affections, variables suivant les climats, les localités même, les mœurs et les habitudes. Cette prédominance dans la fréquence d'une affection peut même aller jusqu'à revêtir le caractère d'endémie toutes les fois que son retour obstiné, inévitable, son développement régulier et fréquent sous certaines influences sensibles, ou à certaines époques, ne permet plus de l'attribuer à autre chose qu'à une cause particulière au pays, au peuple, *εν θηριού*.

On, il nous a toujours semblé que le but principal des études d'un homme qui se destine à l'exercice de la médecine dans une contrée dont le climat est bien déterminé, devait être surtout la connaissance exacte des maladies qu'il doit rencontrer le plus souvent, et qu'il sera le plus souvent appelé à combattre.

A la tête de ces maladies endémiques devraient peut-être se ranger celles qui sont sous la dépendance immédiate du système nerveux et du système biliaire ; mais ce sujet est si vaste, et son importance est si grande, que nous ne pouvons nous résoudre à le rétrécir dans le cadre resserré qui nous reste. Nous avons parlé d'ailleurs avec quelque étendue déjà des maladies de ces deux systèmes dans notre article *Climatologie*; nous n'y reviendrons donc pas.

Si nous avions besoin de justifier aux yeux de nos compatriotes l'insistance que nous avons mise à leur recommander l'exacte observation du régime et des lois de l'hygiène, ce serait ici la place de

montrer que, s'il existe un moyen de prévenir le développement de ces affections, c'est là principalement qu'il faut l'aller chercher. Si ces affections reconnaissent quelques-unes de ces causes mystérieuses qui se dérobent aux investigations de la science, il en est d'autres qui peuvent être à la fois connues et combattues peut-être avec quelque avantage. Les considérations que nous avons exposées plus haut nous déterminent donc à ne parler ici que de trois maladies que l'on peut appeler endémiques à Maurice. On trouvera à notre article Climatologie quelques renseignements sur les autres. Nous parlerons d'abord de l'éléphantiasis des Arabes, ensuite de l'hydrocèle, et enfin de l'asthme essentiel.

Éléphantiasis des Arabes.

Définition. — « Le véritable éléphantiasis, l'éléphantiasis exotique, ne consiste point dans ces tuméfactions plus ou moins considérables qui arrivent à la suite d'oblitération des vaisseaux, d'un état variqueux, du rétrécissement des veines, des nombreuses phlegmasies de la peau, etc.; mais il consiste dans une tuméfaction de la peau, du tissu cellulaire et du tissu adipeux sous-jacent, plus ou moins considérable, dure, permanente, produite peu à peu par des inflammations successives du derme, des vaisseaux, et des ganglions lymphatiques, accompagnées d'une déformation des parties qui en sont le siège, déformation quelquefois telle qu'elle justifie très-bien le nom qui lui a été donné » (1).

Étymologie. — Éléphantiasis des Arabes (jambe des Barbades, maladie glandulaire des Barbades, lèpre tuberculeuse éléphantine d'Al-libert).

(1) Cazenave, art. ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES du *Dictionn. de méd.*, t. 14, p. 281.

Origine. — Il faut arriver au X^e siècle pour trouver dans Rhazès et Avicenne la première description qui ait été faite de cette maladie. De meilleures descriptions nous ont été données dans le siècle dernier, par quelques auteurs anglais établis aux Barbades, Hillary, en 1659 (1), Henry, en 1784, etc.; mais ce que nous avons de mieux sur ce sujet est un travail d'Alard, qui parut en 1806 d'abord, puis en 1824; enfin dans ces derniers temps, MM. Bouillaud, Rayer, etc., ont contribué à éclairer cette question.

Anatomie pathologique. — La peau est le plus ordinairement endurcie, épaisse, tantôt couverte de squames jaunâtres ou de croûtes épaisses, quelquefois fendillées, et présentant de petites squamules dures, analogues à celles de l'ichthyose. L'épiderme est très-épais, fendillé, très-adhérent; le corps muqueux est très-distinct, et M. Andral (2) a constaté les diverses couches admises par M. Gauthier, et plus tard par M. Dutrochet, entre le derme et l'épiderme, couches dont le développement morbide rendait la démonstration facile. Le corps papillaire est très-développé, et parfaitement distinct du derme; les papilles sont extrêmement allongées, éloignées, proéminentes : c'est au moins ce qui résulte des recherches de MM. Andral et Chevalier (3). Le derme est hypertrophié, et acquiert quelquefois plus d'un demi-pouce d'épaisseur. Pour le tissu cellulaire, il est hypertrophié aussi, et offre dans ses aréoles une matière demi-liquide, comme gélatineuse; le plus souvent il présente l'aspect d'un tissu lardacé. M. Andral a vu les muscles réduits en faisceaux minces et décolorés (4). Le système lymphatique subit diverses altérations, ainsi que l'ont démontré MM. Henry, Alard, etc. Ainsi les vaisseaux et ganglions lymphatiques sont engorgés, obstrués, et plus ou moins unis à la matière lardacée

(1) Hillary (William), *Observations on the changes of the air, and the concomitant epidemical diseases of the island of Barbadoes*; London, 1757. Ibid. 1766, in-8°.

(2) *Arch. génér. de med.*, mars 1827.

(3) *Medico-chirurg. transact.*, t. 11, p. 63.

(4) *Traité d'anat. path.*, t. 1, p. 277.

tégumentaire. Les veines sont rétrécies, et leurs parois ont pris un aspect artériel, suivant M. Bouillaud (1). Les artères ont été trouvées saines, dilatées, ossifiées. On n'a pas de renseignement bien positif sur l'état des nerfs. Les os ont été trouvés amincis, friables et cassants. Dans les viscères, il n'y a rien de constant, rien qui annonce un rapport de cause à effet.

Siege. — L'éléphantiasis peut se développer sur tous les points du corps. C'est aux membres inférieurs qu'il se présente le plus souvent. On l'a trouvé au scrotum ; M. Desnoyers dit que le scrotum atteint dans ce cas des dimensions incroyables : c'est alors le sarcocèle d'Égypte de M. Larrey ; il se développe encore au pénis, aux membres supérieurs, à la vulve, aux mamelles, à la face, sur les parois abdominales; Bayle l'a rencontré à la marge de l'anus. Nous avons suivi dans cette énumération l'ordre indiqué par la fréquence du développement. Il est rare qu'il affecte les deux jambes à la fois; M. Alard en a vu des exemples pourtant.

Causes. — On a attribué cette maladie à l'impression des vents, qui, dans nos climats, s'élèvent ordinairement avec le soleil, et font, avec la température du jour, un contraste qui exerce une grande influence sur la santé des habitants de ces contrées. Il n'est ni contagieux ni héréditaire, et il se développe dans toutes les conditions sociales. Henry et Alard (2) disent que les causes les plus communes sont les brusques alternatives de température. Virey avait déjà reconnu son caractère endémique à l'île de France il y a plusieurs années. Selon M. Desnoyers, il est moins redoutable que l'éléphantiasis des Barbades. Les femmes sont plus souvent atteintes de cette maladie que les hommes, les jeunes personnes surtout peuvent l'être dès le plus bas âge. Incurable dans l'île, elle se guérit assez facilement quand on se résout de bonne heure à changer de climat. Suivant M. Chapotin, elle frappe tous les sexes, tous les âges, surtout les

(1) Arch. gén. de méd., t. 6, p. 57.

(2) De l'inflammation des vaisseaux absorbants lymphatiques, etc., in-8°; Paris, 1824.

femmes; elle commence à l'éruption des règles; une fois fixée, elle ne se dissipe jamais; son origine, dit-il encore, me paraît analogue à celle des hydrocéles.

Symptômes. — Le plus souvent il n'y a point de symptômes précurseurs, la maladie débute d'une manière brusque et inattendue: on ressent d'abord une douleur plus ou moins vive dans une glande ou sur le trajet des principaux troncs lymphatiques; presque toujours la main peut sentir une corde noueuse et tendue dans la direction des douleurs. Ces symptômes sont accompagnés de fièvre, de soif, de nausées, de vomissements, souvent même très-répétés; il y a quelquefois du délire; mais bientôt tous ces phénomènes locaux et généraux disparaissent, pour revenir à des intervalles plus ou moins éloignés; il n'est pas rare qu'il reste une légère tuméfaction. Après chaque accès, la rougeur érysipélateuse disparaît, mais le gonflement augmente et persiste pendant plusieurs mois, plusieurs années : cet engorgement est mou d'abord, puis devient assez dur pour résister à l'impression du doigt; les accès sont extrêmement variables, et Henry en a vu de treize à quatorze dans un an; d'autres fois ils ne se présentent qu'à de longs intervalles. Il arrive un instant où la maladie semble ne plus faire de progrès, ou plutôt l'état de la peau, et des tissus sous-jacents, ne permet plus d'apprécier les inflammations nouvelles; les ganglions restent tuméfiés et endurcis, la peau s'épaissit, s'altère, s'obscurcit, et après un temps plus ou moins long, présente cette forme hideuse de la maladie qui lui a fait donner le nom d'*éléphantiasis*. Le tissu cellulaire sous-cutané participe alors plus ou moins à l'affection de la peau, les tissus sous-jacents eux-mêmes sont envahis. Si l'affection, par exemple, siège à l'un des membres inférieurs, le pied, la jambe, la cuisse, se gonflent successivement au point d'acquérir un volume prodigieux; la peau, dure, bosselée, inégale, de couleur grisâtre, forme des bourrelets difformes, séparés par des sillons profonds, surtout près des articulations. Il arrive des desquamations, des gerçures, des ulcérations fongueuses même: c'est dans ce dernier

cas qu'on a vu des suppurations intarissables, la gangrène elle-même. Très-souvent, lorsqu'il n'existe pas de complications, le mal ne fait que des progrès très-lents; il finit même par rester stationnaire, et les malades sont condamnés à traîner leur membre comme un poids inerte pendant le reste de leur vie: telle est la manière dont se comporte l'éléphantiasis quand il attaque les membres. Nous avons dit déjà que le scrotum, la verge, les mamelles, en sont assez fréquemment le siège. Biett a vu la verge quadruplée de volume. On a été obligé quelquefois de soutenir les mamelles avec des bandages passés derrière le cou, tant elles deviennent énormes. Le scrotum acquiert des proportions incroyables, comme MM. Alibert, Clot-Bey, Desnoyers, etc., en citent des exemples.

Nature. — « L'éléphantiasis est une maladie spéciale du système lymphatique, soit que l'inflammation qui caractérise les accès commence par les vaisseaux, ou par les glandes, soit qu'elle débute par un véritable érysipèle, ce qui, d'ailleurs, est beaucoup plus rare (1). » Nous ne pouvons nous déterminer à croire que cette maladie ne soit que l'inflammation ordinaire de ces vaisseaux, inflammation si bien décrite tout récemment par M. Velpeau (2), et dont elle ne serait, suivant quelques auteurs, que la terminaison par induration.

Diagnostic. — *Symptômes locaux.* — Douleur tensive se prolongeant suivant le trajet des vaisseaux lymphatiques superficiels d'une partie du corps, et surtout d'une des extrémités inférieures; sorte de corde, chapelet noueux, dû à l'engorgement de ces vaisseaux; couleur rosée plus ou moins vive, puis inflammation érysipélateuse de la peau.

Symptômes généraux. — Frissons, fièvre, malaise et délire, cessation de tout phénomène morbide, persistance du gonflement de la partie

(1) Cazenave, *Dictionn. de méd.*, t. 11, p. 284.

(2) *Archiv. général de méd.*, p. 129, juin 1835.

affectée, répétition des accès, augmentation de l'engorgement; plus tard, gonflement plus ou moins difforme, indolent, accompagné d'une induration telle que souvent la peau ne cède pas à la pression du doigt.

Marche. — La maladie ne se déclare ordinairement sous la forme qui lui est propre qu'après un nombre variable d'accès.

Durée. — Elle est très-longue; elle peut persister pendant vingt ans, et même toute la vie.

Terminaison. — Fort souvent inéurable quand il a fait quelques progrès, l'éléphantiasis des Arabes est pourtant susceptible de résolution dans quelques cas, surtout par l'émigration dans les climats tempérés. Ce qui peut arriver de plus heureux, c'est l'état stationnaire.

Pronostic. — C'est toujours une maladie fâcheuse, et qui devient d'autant plus grave qu'elle est plus ancienne, qu'elle occupe une plus grande surface, que la suppuration est plus abondante, que les ulcérations sont plus profondes.

Hygiène. — Comme les causes sont encore, on peut le dire, inconnues, les moyens hygiéniques ne peuvent que se ressentir de cette obscurité. Henry, Desnoyers, pensent qu'en quittant, au début de la maladie, le pays où elle est endémique, on pourrait la guérir facilement. Les observations recueillies en France, où, il est vrai, la maladie n'est point dans des conditions d'endémie dont parlent ces médecins, n'ont pas confirmé ce qu'ils ont avancé.

Traitemennt. — Quand les accidents inflammatoires existent, il paraît convenable d'opposer à la maladie le traitement antiphlogistique, la saignée locale et générale, les émollients, le repos, la diète, les boissons délayantes, quelques laxatifs. Une compression modérée et méthodiquement appliquée pourra être utile. On favorisera le dégorgement.

ment des parties en tenant la région affectée dans une position élevée. Henry, et quelques auteurs qui ont exercé à la Barbade, n'insistent pas sur les émissions sanguines, à moins d'accidents inflammatoires graves. MM. Rayer et Cazenave les recommandent instamment dans cette période. Mais le feraient-ils à Maurice et aux Barbades ?

Si la maladie est passée à l'état chronique, et qu'elle offre les formes caractéristiques de l'éléphantiasis, ces moyens thérapeutiques sont insuffisants et inutiles. Le médecin doit s'occuper de faire résoudre l'engorgement, et de provoquer le rétablissement du cours régulier des fluides dans la partie affectée. On a conseillé à l'intérieur les mercuriaux, le calomel, les purgatifs, les préparations arsenicales, l'extrait d'aconit; à l'extérieur, les frictions résolutives, les pommades d'hydriodate de potasse ou d'onguent mercuriel, les douches de vapeur, et surtout, dit M. Gibert (1), la compression méthodique unie au repos. Le massage a paru être fort utile, combiné avec d'autres moyens thérapeutiques. Les scarifications, les ventouses, les cautères, les vésicatoires, sont plus nuisibles qu'utiles. Biett obtenait de bons résultats de la compression, aidée de quelques frictions résolutives et de l'emploi des douches de vapeur. Quant aux moyens intérieurs, ils ont peu d'efficacité, dit M. Cazenave. Si l'on obtient la résolution de l'intumescence éléphantiaque, le malade doit s'assujettir longtemps à porter un bas lacé en coutil ou en peau de chien.

Quand le membre est très-volumineux, est-il permis de recourir à l'amputation? Naegelé (2), Davidson (3), ont, par cette méthode, obtenu des succès, tandis que Henry (4), Schilling, Rayer, Cazenave, Gibert, citent des cas de récidive. D'après cela, on ne doit opérer que quand les accidents menacent la vie. Pour l'éléphantiasis des parties

(1) *Traité des mal. de la peau.*

(2) *Arch. génér. de méd.*, t. 13, p. 426.

(3) *Expér.*, t. 11, p. 104.

(4) Henry (James), *Vindication of the opinions and facts contained in a treatise on the glandular of Barbadoes*; London, 1789, in-8°.

génitales, les beaux succès obtenus par Delpech, Larrey, etc., autorisent l'opération.

Hydrocèle.

Le mot *hydrocèle* signifie, en général, toute tumeur formée par de l'eau; mais l'usage, en chirurgie, a spécialement consacré ce nom aux tumeurs aqueuses du scrotum. C'est une maladie propre à l'homme: «Cependant, dit M. Blandin (1), on voit quelquefois apparaître à la partie supérieure de la grande lèvre un kyste séreux, qui est un reste du canal de Nuck: or, c'est là une véritable hydrocèle, car ce canal est réellement analogue à la tunique vaginale.» Comme nous ne voulons décrire que l'hydrocèle de la tunique vaginale, la seule endémique à Maurice, nous ne parlerons ni de celle de la femme, ni de l'hydrocèle akystique. Et l'hydrocèle kystique pouvant offrir elle-même plusieurs variétés, nous n'examinerons que celle de la tunique vaginale. M. Velpeau (2) a divisé cette variété d'hydrocèle en acquise ou congénitale, aiguë ou chronique, simple ou compliquée. De ces six formes, nous ne décrirons que l'hydrocèle chronique de la tunique vaginale; c'est, en effet, la seule qui soit en rapport avec la question, telle que nous nous sommes proposé de la traiter.

Définition. — Cette hydrocèle consiste en une accumulation plus ou moins grande de sérosité dans la cavité séreuse qui environne le testicule.

Anatomie pathologique. — L'anatomie pathologique de cette affection est très-importante, car elle en éclaire singulièrement la thérapeutique. Les altérations du scrotum peuvent se rapporter toutes à la

(1) *Dictionn. de méd.*, t. 10, p. 109.

(2) Art. HYDROCÈLE du *Dictionn.* en 25 vol., 2^e édit.

matière épanchée, aux tuniques du kyste, au testicule, à l'épididyme et au cordon.

Le liquide de l'hydrocèle est en général de la sérosité pure, légèrement teinte en jaune, et ressemblant assez à celle de l'hydropisie ascite. Il est plus pesant que l'eau, et exhale une odeur spermatique. Il est principalement formé d'eau et d'albumine. La quantité varie d'une once à deux ou trois livres. On y trouve quelquefois des flocons albumineux en suspension. Cette sérosité peut être lactescente, verte, porracée ou couleur de chocolat. Mais l'hydrocèle où l'on rencontre cette dernière couleur doit nécessairement rentrer dans l'histoire de l'hématocèle, ainsi que l'a fort bien démontré M. Velpeau. Les variétés relatives à la coloration et à la nature du liquide sont, d'ailleurs, très-nombreuses : on a vu une tumeur offrir une transparence parfaite et une fluctuation très-évidente, et contenir un liquide épais qui se prenait en gelée à mesure qu'il sortait par la canule du trois-quarts. Le kyste de l'hydrocèle est très-variable dans son aspect. Quand il s'agit d'une hydrocèle proprement dite, le liquide est limpide, et la tunique vaginale ne subit pas de notables altérations. Les plaques, les brides friables, comme cartilagineuses, qui doublent l'intérieur du sac, et qui adhèrent très-fortement à ses parois, dit M. Velpeau, sont des restes de sang épanché, des traces d'hématocèle, par conséquent. Il n'y a que les fausses membranes purement albumineuses qui appartiennent à l'hydrocèle. Elles s'organisent, comme dans toutes les autres séreuses, et on a beaucoup de peine à les séparer des parois de la tunique vaginale, tandis que rien n'est plus facile que de séparer les concrétions fibrineuses. Ce sont ces dernières qui viennent donner parfois au kyste cette épaisseur, cette dureté fibro-cartilagineuse. C'est peut-être faute d'avoir bien su distinguer l'hydrocèle et l'hématocèle, qu'une foule d'observations, recueillies par différents auteurs, sont venues apporter dans l'histoire de cette dernière affection une confusion inévitable. Lecat, Dupuytren, et beaucoup d'auteurs modernes, ont vu des hernies perforer la tunique vaginale, et venir se loger au

milieu du liquide. La peau du scrotum est légèrement amincie, ainsi que le fascia sous-cutané superficiel. Le dartos subit quelquefois un amincissement prononcé ; d'autres fois, il devient comme musculaire. Le fascia sous-cutané profond de l'abdomen, la gaine en sautoir et la gaine de l'anneau sont ordinairement plus ou moins éraillés, amincis, ou épaissis (1). Il n'est pas rare, cependant, que ces différentes tuniques n'offrent aucun indice de travail pathologique. Le testicule est ordinairement un peu affaissé, aplati, ridé, et, dans quelques cas, véritablement atrophié. S'il y a eu orchite, il a, au contraire, augmenté de volume. L'épididyme dur, bosselé, est très-volumineux, et déborde de toutes parts la glande séminale. On trouve quelquefois de petits kystes dans la tunique albuginée, le cordon testiculaire se trouve ordinairement derrière la tumeur, cependant ses rapports peuvent changer. « On a vu, dit M. Blandin, une hydrocèle presser les éléments du cordon, les dissocier et reporter l'artère et le canal testiculaire en avant, comme la chose arrive naturellement dans certaines hydrocéles du cordon. » Scarpa a confirmé ce résultat.

Causes. — Les plus fréquentes sont les irritations diverses portées sur le scrotum, sur le cordon ou dans l'urètre. Les climats chauds prédisposent surtout, parce que le scrotum, échauffé par la température ou par l'exercice, devient le siège d'une exhalation anormale. Les cavaliers en sont aussi, dit-on, fréquemment atteints. La hernie inguinale et le bandage destiné à la maintenir peuvent aussi être considérés comme cause de cette affection. Ruysch pensait que le vario-cèle disposait à l'hydrocèle. Le cordon peut être comprimé aussi par les muscles de l'abdomen et le diaphragme, d'où peut résulter également cette maladie. Les maladies de la glande elle-même entraînent souvent l'hydrocèle. On a vu des hématocèles amener à leur suite cette affection. On est forcé d'avouer, dit M. Velpeau, que cette ma-

(1) Voir l'*Anat. chirurg.* de M. Velpeau, Introd., t. 1, 3^e édit..

lade se rencontre quelquefois sans qu'il soit possible d'en préciser la cause.

Symptômes. — Tumeur variable sous le rapport du volume, piri-forme, n'entrant aucun changement de couleur à la peau, placée profondément dans le scrotum, sans douleur, ne gênant en général le malade que par le volume qu'elle acquiert. Devenue volumineuse, elle produit des tiraillements dans les lombes. Cette tumeur est molle tant que la sérosité n'est pas trop abondante. Plus tard, et quand la tunique vaginale est remplie, elle devient dure, et n'offre plus qu'une fluctuation obseure, quelquefois même il n'y en a point. Elle est le plus souvent transparente. Ce que nous venons de dire peut s'appliquer à toutes les formes d'hydrocèles ; mais comme nous nous occupons de celle de la tunique vaginale en particulier, nous puiserons nos éléments de diagnostic dans la forme de la tumeur, dans son volume, dans son poids, dans une espèce de fluctuation particulière, et surtout dans sa transparence.

Forme. — En général elle est piriforme, son sommet se dirige vers le ventre, sa base répond à la partie inférieure des bourses, elle se développe le plus souvent de bas en haut, elle a l'aspect d'une calebasse, selon l'expression de M. Velpeau. C'est elle qui a été appelée, par Dupuytren, hydrocèle en bissac. Elle offre quelquefois des bosselures sur différents points de sa surface, ce qui tend à faire juger que les enveloppes scrotales se sont éraillées. Quelquefois sa base est en haut et son sommet en bas.

Volume. — Il est très-variable, ainsi que la quantité de liquide épanché. Ainsi, on a trouvé dans des hydrocèles, depuis une cuillerée jusqu'à quatre litres de sérosité.

Poids. — Il est moindre, en général, qu'on ne semble disposé à l'admettre; il augmente quand le testicule est engorgé et qu'il existe

quelques concrétions dans la tunique vaginale. « Aussi la légèreté est-elle un des principaux signes de sa simplicité , dit M. Velpeau. »

Transparence. — La transparence de la tumeur est donnée , par tous les praticiens , comme le signe pathognomonique de l'hydrocèle. Pour obtenir cette transparence , il faut que la tumeur soit placée entre l'œil du chirurgien et une lumière artificielle , disposée de telle manière que les rayons lumineux n'arrivent à l'œil de l'observateur qu'après avoir traversé l'hydrocèle. Bien des circonstances peuvent donner le change sur ce point; ainsi, dit M. Velpeau , une simple infiltration séreuse , une légère raréfaction des enveloppes du scrotum chez les enfants , font naître cette transparence; la main , elle-même , placée trop obliquement , la lumière mal dirigée , peuvent être aussi un sujet d'erreur. Cette transparence peut manquer et l'hydrocèle n'en exister pas moins , quand la tunique vaginale est épaisse , ou qu'il y a dans son intérieur une certaine quantité de sang. La position du testicule et du cordon peut aussi , jusqu'à un certain point , masquer cette transparence.

Comme l'œil est suffisant pour cet examen , nous ne parlerons point des divers instruments inventés à cet effet; quand la transparence manquera , il faudra en accuser l'altération du sac et du liquide épanché , et non l'imperfection des moyens explorateurs.

Fluctuation. — Quand il n'y a point trop de liquide dans la tunique vaginale , on y perçoit une véritable fluctuation qui disparaît plus tard.

Ce serait ici la place de faire le diagnostic différentiel de cette maladie , mais la nature de notre travail ne nous permet guère de le faire.

Marche , durée. — Sa marche est généralement assez lente ; d'après M. Velpeau , il est rare que l'hydrocèle se forme en moins d'un mois , et qu'elle mette plus de deux ans à remplir la tunique vaginale. Elle

peut rester stationnaire pendant des années, et devenir tellement volumineuse qu'elle envahit alors tout le scrotum, enveloppe la verge, facilite le passage du péritoine dans le canal inguinal qu'elle dilate, et devient ainsi la cause prochaine d'une hernie. La gêne qu'elle apporte à l'expulsion des urines peut amener des affections variées dans les organes chargés de cette fonction, et exposer le scrotum à des excoriations, à des érysipèles ; et enfin les symptômes les plus graves peuvent suivre quelquefois des froissements, des violences extérieures exercées sur cet organe souffrant.

Terminaisons. — On cite dans les auteurs quelques cas de guérison d'hydrocèle arrivée spontanément. Ils sont très-rares chez l'adulte. Chez les jeunes sujets, on a vu quelquefois s'opérer la résorption du liquide ; la thérapeutique de l'hydrocèle est si simple, si sûre dans ses résultats et la guérison spontanée si rare, qu'il faut en délivrer les malades, et ne pas laisser la nature faire seule les frais d'une cure qu'on attendrait le plus souvent en vain.

Pronostic. — Il n'a, en général, rien de fâcheux dans l'hydrocèle simple qui ne compromet aucune fonction importante et ne gêne que par son volume et son poids. A part quelques rares complications, on peut la considérer comme une simple infirmité. C'est, dit M. Desnoyers, la maladie endémique qui sévit le plus fréquemment à Maurice; l'habitude lui a ôté tout ce qu'il y a de pénible à en être affecté. On s'en fait opérer sans façon, comme sans grandes précautions, quoiqu'il soit arrivé quelques catastrophes tétaniques à la suite de cette opération. Nous ajouterons ici, que nous connaissons à Paris un Mauricien affecté d'une hydrocèle de la tunique vaginale depuis plus de quinze ans : tant qu'il a été dans l'île, l'hydrocèle n'a fait qu'augmenter, et depuis cinq ans qu'il est en France, elle est complètement stationnaire. Restera-t-elle dans cet état ? Nous n'en savons rien ; mais nous le saurons un jour peut-être.

Hygiène. — Comme cette maladie est endémique à Maurice, et que sa cause prochaine tient évidemment au climat, rien ne serait plus commode pour l'éviter que de porter un suspensoir. On sait d'ailleurs combien cette précaution, si simple, peut épargner de maladies du côté des bourses. Convenable pour ceux qui sont affectés d'un gonflement lourd et volumineux, ses avantages sont encore incontestables pour prévenir les contusions et les compressions qui peuvent éprouver ces organes, quand ils acquièrent surtout, comme dans nos climats, par l'effet de la chaleur, des dimensions qui facilitent leur froissement sur les cuisses. On diminuerait ainsi, sans doute, la fréquence de cette affection, et peut-être en serait-il de même pour beaucoup d'autres maladies assez communes dans le pays. Nous voulons parler du varicocèle et des affections qui frappent directement la glande séminale.

*Traitemen*t. — Le traitement de cette maladie est curatif ou palliatif.

1^o Le *traitement palliatif* se pratique chez des sujets qui, soit par pusillanimité, soit parce qu'ils ne peuvent cesser leurs travaux pendant un certain nombre de jours, soit à cause de leur grand âge, ne veulent pas se soumettre à une méthode de traitement définitive. L'opération ne consiste alors qu'à évacuer de temps en temps le liquide contenu dans la tumeur aqueuse; elle se pratique avec un trois-quarts, ou avec une lancette, ou même avec un bistouri étroit, toutes les fois que la tunique vaginale est par trop distendue. « Comme l'épanchement ne manque presque jamais de se reproduire bientôt après, et qu'on est ainsi astreint à répéter la ponction tous les deux, trois, quatre, six, huit mois, cette manière de traiter l'hydrocèle a pris le nom de *cure radicale palliative* (Velpeau).

Presque tous les chirurgiens vident la tumeur avec le trois-quarts : c'est le premier temps de l'opération que nous décrirons plus tard. Cette pratique n'entraîne presque jamais de dangers; l'opéré peut vaquer à ses occupations habituelles, pourvu qu'il porte un bon suspensoir et qu'il ne se fatigue point. Cependant M. Velpeau, A. Cooper, et

quelques autres, rapportent des faits où les suites de cette opération ont pu donner des craintes pour la vie des malades; A. Coöper parle même d'un malade âgé qui succomba dans la semaine qui suivit son opération (1).

Traitemenit curatif. — Les différents moyens employés dans l'espoir d'obtenir la cure définitive de l'hydrocèle sont les médications générales et topiques, la cautérisation, les tentes et les canules, le séton, l'incision et les injections. Nous ne pouvons passer en revue tous ces procédés inventés par les chirurgiens des différents siècles; mais comme la méthode des injections est presque exclusivement employée de nos jours, quand l'hydrocèle est simple, nous allons examiner le but et les moyens de cette opération. Cette méthode était connue de Celse, qui faisait des injections avec le nitre ou le salpêtre. Plus tard, elle fut pratiquée par Lembert de Marseille, dont les observations et commentaires ont été publiés en 1677. Ce praticien injectait de l'eau phagédénique dans le kyste, après en avoir retiré l'eau au moyen d'une canule. On a employé aussi tour à tour l'eau de chaux chargée de sublimé corrosif, l'alcool pur ou affaibli avec de l'eau, le vin de Porto coupé avec une décoction de roses, le vin de Médoc affaibli avec de l'eau, une solution de potasse caustique, de sulfate de zinc. Boyer (2) employait le vin rouge, soit simple, soit aiguisé avec un peu d'alcool, et dans lequel on avait fait bouillir des roses de Provins. Dupuytren (3) se servait du vin de Roussillon, dans lequel on faisait aussi bouillir des roses de Provins, et on y ajoutait ensuite un peu d'eau-de-vie camphrée. Tous ces irritants étaient encore en usage quand M. Velpeau vint, il y a quelques années, préconiser et populariser la teinture d'iode.

(1) *Oeuvres chirur.*, p. 482.

(2) T. 10, p. 173.

(3) *Leçons orales*, t. 4, p. 461.

Les avantages attachés aux injections iodées méritent d'être pris en grande considération : il n'est point nécessaire de remplir toute la tunique vaginale, il suffit de mettre toute sa surface en contact avec l'injection : on n'a besoin ni de réchaud, ni de seringue spéciale, rien, enfin, de tous ces préparatifs qu'il est toujours bon d'éviter quand on le peut. S'il arrive une infiltration, elle est moins sujette à causer une inflammation gangrénouse que celle causée par le vin lui-même. On ne retient l'injection dans la tunique vaginale que quelques minutes ; les malades ne souffrent presque pas, et peuvent marcher le lendemain de l'opération sans inconvenienc. La guérison, dit M. Velpeau, est plus prompte et tout aussi durable que par le vin : nous avons si souvent constaté au lit des malades l'exactitude de ces résultats que nous sommes pénétré des avantages de cette méthode. Le mélange employé par M. Velpeau est celui-ci : 8 à 16 grammes de teinture d'iode par once d'eau.

Procédé opératoire. — La méthode des injections consiste à évacuer le liquide à l'aide d'une ponction avec un trois-quarts, et à injecter dans la tunique vaginale le liquide astringent : nous allons décrire le manuel opératoire de l'injection vineuse. Bien des précautions que nous allons indiquer deviendraient inutiles si on opérait avec la teinture d'iode. Il faut avoir, avant de faire la ponction, une seringue de la capacité d'un demi-litre à peu près; on doit avoir aussi un litre ou deux de vin préparé, comme nous l'avons dit plus haut, et placé sur un réchaud qui contient des charbons ardents; plusieurs bassins sont nécessaires : les uns pour contenir l'injection, les autres pour recevoir le liquide de la tumeur. Quand tout cela est prêt, le chirurgien s'assure une dernière fois s'il a réellement affaire à une hydrocèle. Après s'être assuré de la position du cordon, il soutient et embrasse le scrotum avec la main gauche, comme s'il s'agissait de pratiquer sur cette partie une incision; puis, saisissant de la main droite un trois-quarts armé de sa canule, il l'enfonce à la partie antérieure, inférieure et externe jusqu'au centre de la tumeur. Il opère dans cet

endroit pour éviter le testicule et ses dépendances, qui se trouvent en dedans, en bas et en arrière. Si le testicule avait changé de position, il faudrait porter l'instrument dans le point qui serait le plus propice : une gouttelette de liquide qui s'échappe au dehors, un manque de résistance, la profondeur où se trouve l'instrument, indiquent assez qu'on est dans le kyste. Les deux premiers doigts de la main gauche saisissent la canule près de la peau, et la main droite retire le trois-quarts. Le liquide s'écoule en grande partie de lui-même ; puis on presse la tumeur dans toutes les directions, en faisant bien attention que le bec de la canule ne se place pas entre les enveloppes du scrotum. Quand tout le liquide est sorti, on remplit la seringue avec le liquide de l'injection, qui doit avoir une température d'environ 32°; du reste, si le sujet paraît peu irritable, si le liquide lui-même ne l'est pas excessivement, on peut augmenter la température : on dit qu'on peut l'élever jusqu'à ce que la main la supporte avec peine. Alors on porte le siphon de la seringue dans l'ouverture externe de la canule ; l'aide pousse le piston jusqu'à ce que le kyste soit plein : alors le chirurgien, qui tient la canule au centre de la nouvelle tumeur, afin d'empêcher qu'elle ne s'arc-boute dans l'intérieur du sac, ou qu'elle ne se place entre les différentes couches des bourses, ferme avec l'indicateur l'ouverture de la canule, pour s'opposer à l'écoulement du liquide quand l'aide retire la seringue ; quelques minutes après on fait une deuxième et quelquefois une troisième injection. On a conseillé de chasser de la tumeur tout l'air qui aurait pu s'y introduire, ainsi que les dernières gouttes de liquide, avant d'enlever la canule. Après l'opération, on couvre le scrotum de compresses imbibées d'un liquide pareil à celui avec lequel l'injection a été faite. On continue ce pansement pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce que les phénomènes inflammatoires soient arrivés et aient acquis le degré d'aiguëté que l'on veut obtenir : c'est alors que l'on emploie les cataplasmes émollients sur la tumeur ; les topiques astringents et résolutifs sont quelquefois aussi très-avantageux ; mais leur emploi n'est peut-

être pas sans quelque danger. A cette époque du traitement, la tumeur est d'ailleurs chaude, rouge, dououreuse, et a presque acquis son volume primitif. Des accidents graves, mais rares, sont arrivés : ainsi M. Blandin (1) a vu la phlegmasie s'étendre jusqu'aux veines du cordon et faire périr le malade. Quelle que soit donc la rareté de ces accidents, il faut cependant se mettre en garde contre eux, et ne pas perdre de suite le malade de vue. Les plus communs sont : la gangrène du scrotum, son hémorragie et sa piqûre.

Asthme essentiel.

Nous ne parlerons point ici des asthmes symptomatiques, douloureux, thymiques, ni de celui de Millar, dont les caractères sont si peu déterminés que, rejeté par quelques auteurs, il a été regardé par d'autres comme un asthme essentiel, ordinaire, et confondu par beaucoup avec le croup, le catarrhe suffocant, etc. Nous ne nous occuperons que de celui qui est endémique à Maurice ; nous voulons parler de l'asthme essentiel, nerveux, idiopathique.

Définition. — Pour Cullén, Barthez, Pinel, Corvisart, etc., l'asthme est une affection caractérisée par une respiration difficile, fréquente, haletante, comme dans une dyspnée très-intense, et qui offre cependant des phénomènes particuliers : 1^o cette dyspnée n'est presque jamais accompagnée de fièvre ; et s'il existe un changement dans l'état de la circulation, il consiste en une légère accélération du pouls qui semble alors, comme dans les affections nerveuses en général, acquérir en fréquence ce qu'il perd en développement ; 2^o les retours de cette affection sont périodiques ; ce sont de véritables accès qui

(1) *Dictionn. de méd. prat.*, t. 10, p. 128.

laissent parfois entre eux de longs intervalles d'une santé parfaite, dit M. Ferrus (1).

Causes prédisposantes. — L'hérédité semble exercer sur la production de l'asthme une influence remarquable. Quand il n'est point héréditaire, il paraît que l'étroitesse congénitale de la glotte, une susceptibilité des bronches ou de la muqueuse, peuvent le faire naître. Il frappe tous les âges, plus rarement les enfants; cependant MM. Guersant et Alibert l'ont vu chez de très-jeunes sujets. Les hommes y sont généralement plus disposés que les femmes, mais il semble que dans la vieillesse il frappe également les deux sexes. Le tempérament nerveux y prédispose évidemment, ainsi que l'onanisme chez les enfants, l'abus des plaisirs vénériens, les excès en tous genres, les peines morales. Des voyageurs ont observé qu'une partie de la Saxe, de l'île Bourbon, et quelques contrées de l'Inde, etc., offraient beaucoup d'astmatiques. On a remarqué que les personnes qui faisaient beaucoup d'efforts, celles dont les professions exigent une compression de la poitrine, celles où le poumon était irrité mécaniquement par des molécules de poussière, y étaient plus prédisposées que les autres. On a vu l'asthme essentiel succéder à l'hystérie et alterner quelquefois avec une névralgie. Alibert a cité des cas d'asthme qui reconnaissaient pour cause la rétrocession de dardres, la suppression d'une hémorragie habituelle, la pléthora, la cessation prématurée d'un accès de goutte, des évacuations abondantes, de longues suppurations, la chaleur trop forte, l'électricité. C'est surtout dans les pays très-froids ou très-chauds que l'on rencontre l'asthme plus fréquemment.

Causes déterminantes. — Les extrêmes de température, dont la continuité, comme nous venons de le voir, prédispose à cette affection,

(1) Art. ASTHME du *Dictionn. de méd.*, t. 14, p. 249.

peuvent en devenir aussi une cause déterminante. L'été et l'hiver sont les saisons pendant lesquelles on voit le plus d'asthmatiques. En hiver, les accès sont plus fréquents et plus intenses. Les lieux élevés, la raréfaction de l'air, une chaleur très-forte, surtout si elle est accompagnée de miasmes organiques en grande quantité, les lieux d'assemblées, les vents, et surtout les vents secs ; les gaz irritants, les odeurs, toutes ces circonstances peuvent déterminer les accès de l'asthme. « Quand le froid est plus voisin de la sécheresse que de l'humidité, dit M. le professeur Rostan (1), les difficultés de respirer sont plus communes. » L'action de l'électricité est des plus manifestes, et les personnes atteintes de cette affection éprouvent des redoublements ou des accès pendant les temps orageux. Les phases de la lune semblent n'avoir aucune influence sur cette affection bizarre, que l'absence seule de la lumière, même artificielle, peut quelquefois provoquer.

Symptômes. — Le plus souvent brusque et inattendue, son invasion est précédée quelquefois d'oppression, de tension à l'épigastre avec éruption ; d'autres fois elle est annoncée par un picotement dans les voies aériennes, un malaise général, des bâillements, etc. Que ces symptômes précurseurs aient existé ou non, c'est ordinairement le soir que les accès arrivent, de dix heures à une heure du matin. J. Frank en a vu pendant le jour. Le malade éprouve un sentiment d'oppression, une gêne dans la respiration, qui peut aller qu'à l'orthopnée. Le malade, s'il était couché, quitte bientôt cette position pour en prendre une verticale. Il met en jeu toutes les puissances respiratoires pour introduire l'air dans ses poumons ; il renverse la tête, ouvre largement la bouche, porte fortement en arrière les épaules et les bras. Le diaphragme et les muscles de la poitrine se contractent convulsivement ; les inspirations et les expirations sont bruyantes, rauques ou sifflantes : « La face, dit J. Frank, est tantôt pâle, tantôt colorée, souvent elle se présente alternativement sous les deux aspects dans le même

(1) Art. ATMOSPHÈRE du *Dictionn. de méd.*, t. 14, p. 349.

accès. Les yeux sont saillants, et cette saillie, que l'on remarque même pendant l'intervalle des accès, chez les individus asthmatiques depuis longtemps, devient, lorsqu'elle n'est pas générale; un signe qui, avec l'état variqueux des veines labiales, peut servir à caractériser l'asthme. Les mains, les pieds, le nez, les oreilles, sont pâles et refroidis, la face et la poitrine sont couvertes d'une sueur froide et visqueuse, l'anxiété est extrême, la difficulté de respirer augmente à chaque instant, le malade ne peut parler, il a des mouvements convulsifs dans les muscles des parois thoraciques, dans ceux de l'abdomen, et même dans le diaphragme, qui seul agite et dilate la poitrine du haut en bas. L'expiration est assez facile, tandis que l'inspiration est très-pénible; la toux, assez fréquente, n'est jamais suivie d'expectoration au commencement de l'accès, la suffocation paraît imminente: toutes les fenêtres sont ouvertes, le malade demande encore de l'air, d'une voix brève et saccadée. Au milieu de ces accidents, le pouls est petit, serré et peu fréquent. Enfin, après quelques minutes, quelquefois deux ou trois heures, la respiration se fait mieux, la toux s'humecte, la parole est plus libre, le pouls se développe: pendant le paroxysme, c'est à peine si l'on pouvait percevoir un léger râle dans la poitrine; maintenant l'auscultation y fait entendre un râle muqueux; bientôt le malade expectore aisément, et on en a vu rendre des cuvettes pleines de matières visqueuses, filantes. D'autres fois l'expectoration est plus épaisse, striée, et semble moulée sur les petits tuyaux bronchiques; ce trouble, cette anxiété, ces désordres, sont suivis d'un sentiment de bien-être, et à peine s'il reste un peu de fatigue au niveau des attaches du diaphragme; s'il y a un peu de lassitude, un sommeil profond et réparateur ne tarde pas à la faire disparaître. L'asthmatique aime à se coucher sur les coudes, la tête placée entre les mains, et il dort généralement dans cette situation: la face revient presque à son état naturel, seulement elle reste légèrement bouffie. Après l'accès, l'urine est d'abord abondante et aqueuse; plus tard, elle devient rare, foncée, et on l'a vue déposer un sédiment copieux et rougeâtre.

L'accès avorte rarement dans son cours, soit spontanément, soit

par les moyens de la science. Un accès peut être formé de plusieurs accès très-courts et séparés les uns des autres par une petite rémission. Si l'accès doit revenir la nuit suivante, le malade éprouve certains phénomènes, comme compression de la poitrine, gêne de la respiration, surtout dans la position horizontale. Il n'y a aucune règle fixe qui puisse faire prévoir les retours de cette affection : tantôt c'est au bout d'un an qu'elle revient, d'autres fois au bout de plusieurs années. On a vu les accès d'asthme se renouveler à époques fixes, tous les mois, par exemple, chez les femmes, au moment de leurs règles. Quand les accès reparaissent chaque jour, la maladie est le plus souvent le résultat d'une altération organique ; on remarque d'ailleurs que ces accès quotidiens diminuent chaque jour d'intensité.

Diagnostic. — Pour se prononcer sur ce point, il faudra examiner attentivement tous les organes et toutes les fonctions ; ce n'est qu'à près un examen complet qu'il sera permis de formuler son jugement, et encore devra-t-on y mettre quelque réserve. Dans l'asthme essentiel, le malade jouit d'une santé parfaite entre les accès ; cependant on comprend qu'à la longue une maladie semblable puisse amener des lésions consécutives : ainsi, l'emphysème, l'hypertrophie du cœur, et autres affections organiques, qui sont si souvent le résultat de la dyspnée astmatique, deviennent cause à leur tour, et réagissent d'une manière très fâcheuse sur la respiration. Ce qui distingue l'asthme symptomatique, c'est donc l'état maladif du sujet entre les accès. On ne confondra pas cette affection avec les maladies des voies aériennes et du poumon, quand on aura les signes rationnels et sensibles, que nous ne pouvons point rappeler ici, mais qui ne peuvent guère laisser de doute quand ils existent.

Siege, nature. — Dans l'état actuel de la science, on ne peut rien donner de positif et de précis sur le siège et la nature de l'asthme. D'ailleurs, la nature de notre travail ne nous permet point de discuter la valeur des diverses théories qui ont été tour à tour admises et re-

jetées ; nous dirons seulement que les belles expériences de MM. Magendie et Dupuytren ont établi que la section ou la compression des nerfs pneumogastriques produit dans la respiration un trouble qui est porté bientôt jusqu'à l'asphyxie dans l'espace de quelques jours. D'un autre côté, les travaux de Legallois ont fait voir que tous les nerfs qui président à la respiration partent du bulbe rachidien, au niveau de l'insertion de la huitième paire, et que leur lésion paralyse les muscles respirateurs. Nous croyons pouvoir conclure de ces faits, que l'asthme dit essentiel provient habituellement d'une lésion des nerfs diaphragmatiques et des pneumogastriques. Nous avouons que nous ne connaissons pas plus cette lésion que celle de toutes les névroses. Cependant, les laborieuses investigations anatomiques de MM. Reisseissen et Cruveilhier nous ont appris que les bronches possédaient un appareil musculaire assez semblable à celui de certaine portion du tube digestif, c'est-à-dire qu'il y existait deux espèces de fibres, les unes circulaires, et les autres longitudinales. Partant de là, on s'est dit que l'accès pouvait bien être dû au resserrement spasmodique de cet appareil spécial. Par suite de ce resserrement, il s'ensuivait un obstacle à l'entrée de l'air dans les vésicules pulmonaires, contre lequel toutes les puissances inspiratrices étaient mises en jeu. Le sifflement que fait l'air, à son passage dans la partie supérieure du larynx, semble démontrer aussi qu'elle partage le spasme des poumons et leur contraction. D'un autre côté, le stéthoscope, appliqué sur la poitrine, ne fait entendre aucun bruit, ce qui tient, dit Laennec, à ce que les petits tuyaux bronchiques, resserrés, ne laissent plus pénétrer le gaz atmosphérique (1).

Tout ce que nous avons dit sur les conditions matérielles de l'asthme semble accepté par la plupart des auteurs. Il ne faut point se dissimuler, cependant, que si l'asthme est une des affections sur la description desquelles les auteurs sont le mieux d'accord, il n'en est pas

(1) *Auscult.*, t. 2, p. 84; 1826.

de même sur l'explication des phénomènes. Les uns considèrent cette maladie comme une irritation, ou même une inflammation des bronches, tandis que les autres y voient une névrose du poumon.

Marche. — La marche de l'asthme essentiel est, en général, fort irrégulière; mais ce qu'il faut surtout savoir, c'est qu'entre les intervalles des accès, les sujets jouissent d'une santé parfaite, jusqu'à la production des lésions secondaires.

Durée, terminaison, pronostic. — Le pronostic de l'asthme essentiel n'est point, en général, grave; les sujets qui en sont affectés peuvent vivre très-longtemps; mais si, par l'intensité de la cause qui la produit, ou par sa persévérance, l'affection se perpétue, alors chaque accès augmente à la fois la gravité du mal, et enlève quelque chance de guérison, surtout quand elle a déjà produit des désordres dans les divers organes thoraciques. Il est donc de la plus grande importance de mettre tout en œuvre pour empêcher le retour des accès. L'asthme de notre île, dit M. Desnoyers, guérit immédiatement par le départ du pays; mais il vient ressaisir le malade aussitôt après son retour dans l'île, dès la première nuit, se fût-il écoulé dix ans depuis le départ, c'est-à-dire depuis la dernière crise.

Hygiène. — C'est surtout dans des affections de cette nature que les secours journaliers, incessants de l'hygiène, peuvent être utiles à l'homme. Si l'on se rappelle l'énumération des causes qui peuvent produire l'asthme essentiel, l'attention du médecin, comme celle du malade, devra s'employer tout entière à éloigner ces influences, pour en annuler ou en diminuer les dangers. Pendant la saison froide, on devra se couvrir avec soin, pour se mettre à l'abri des vicissitudes extérieures. Les asthmatiques n'oublieront pas que certains vents peuvent hâter le retour des accès; ils devront occuper des appartements vastes, aérés. On a conseillé de placer dans ces appartements des vases remplis d'eau, afin que l'évaporation pût prévenir le desséchement de

l'air, et l'empêcher, par suite, de contracter des propriétés irritantes. Les petites promenades, un exercice modéré, sont fort utiles. On prescrira aux jeunes gens et aux pléthoriques un régime composé de viandes blanches et de végétaux. Quand la maladie est très-ancienne, on peut donner une nourriture un peu plus riche ; mais il ne faut point en abuser : elle serait alors très-nuisible. Les seules boissons qu'on doive tolérer, sont les boissons aqueuses, rafraîchissantes. On doit, suivant Cullen, proscrire sévèrement les liqueurs fermentées et aromatiques. Si le malade peut le faire, il devra quitter le pays qu'il habite, pour aller chercher la santé dans un climat plus tempéré. Il évitera les émotions morales, les idées tristes, les travaux de l'esprit trop prolongés. Dès la plus haute antiquité, on a conseillé les frictions sèches, qui peuvent encore être employées avec beaucoup d'avantage. Le tabac, mêlé à des feuilles de belladone, ou mieux encore de stramoine, a donné d'excellents résultats. On fait inspirer la vapeur d'eau chaude chargée de ces diverses substances.

Traitemet. — La première chose à faire, quand on est appelé près d'un malade asthmatique, c'est de le faire asseoir et de faire ouvrir les fenêtres. On enlèvera tous les vêtements qui étreignent un peu fortement quelque partie du corps ; on placera le malade dans un air frais, et on éloignera tous les assistants inutiles. S'il y a quelques signes de congestion pulmonaire, on pourra faire une saignée ; mais on doit savoir que dans l'asthme essentiel, en général, l'expérience a démontré leur inutilité. On cherchera à favoriser l'expectoration, en donnant l'oxymel scillitique, les préparations antimoniales, le sulfure de potasse, le polygala, l'ipécacuanha, à faibles doses, les potions kermitisées, édulcorées avec le sirop de Tolu, etc. H. Wilhaw dit avoir employé avec succès la lobélie, et le docteur Elliotson la considère comme spécifique dans cette maladie. On emploie les révulsifs cutanés, les pétilubes ou les manuluves, rendus irritants par la farine de moutarde, la cendre, le chlorure de sodium. MM. De la Berge et Mon-

neret (1) ont proposé d'appliquer des sinapisnes, soit aux extrémités inférieures, soit sur la poitrine même; M. Joly (2) propose des ligatures. On s'est aussi servi de ventouses sèches, ou même scarifiées, placées sur la poitrine ou entre les deux épaules. Nous ne pouvons passer en revue la longue liste des substances proposées contre cette affection; nous parlerons seulement des principales. En première ligne arrivent les narcotiques et les antispasmodiques. Laennec (3) dit que les narcotiques ne doivent leurs avantages qu'à la propriété qu'ils ont de diminuer le besoin de respirer, et d'empêcher par là le retour des accès, qui ne sont qu'une exagération de ce besoin. L'opium, la belladone, le tabac, ont été donnés avec quelque succès dans l'asthme essentiel; mais le datura est l'agent thérapeutique qui a eu le plus d'efficacité, selon M. le professeur Trousseau (4). On a proposé de mettre dans l'appartement des asthmatiques, des vases remplis d'une décoction bouillaute de ces dernières substances. Les divers antispasmodiques, le musc, le castoréum, l'assa foetida, l'éther, peuvent être donnés avec avantage. On a employé aussi l'électricité. Laennec, parlant de ce moyen thérapeutique, dit qu'on a assez souvent réussi par là à modérer l'intensité de la dyspnée; mais que, dans d'autres cas, au contraire, elle a augmenté sous l'influence du galvanisme (5). On donne avec beaucoup de succès les expectorants à la fin des accès, et de temps en temps on doit prendre des évacuants.

Nous terminerons ici le travail que nous nous sommes imposé; mais nous avons besoin d'ajouter quelques mots encore. Nous sommes loin,

(1) *Compendium*, t. 1, p. 449.

(2) *Dictionn.* en 15 vol., art. ASTHME.

(3) *Traité de l'auscult.*, 2^e édit, t. 2, p. 93.

(4) *Traité de thérap. et de mat. méd.*, art. DATURA, 2^e édit.

(5) *Auscult.*, t. 2, p. 97.

certainement, de nous être dissimulé notre faiblesse, comparée surtout à la grandeur de la tâche que nous avions entreprise. Forcé de tout emprunter à l'expérience des autres, que de choses ont dû nous échapper ! Nous ne l'ignorons pas; mais le désir de bien faire et l'ardeur d'y réussir seront peut-être, nous l'espérons, un motif puissant d'indulgence aux yeux de nos juges et de nos compatriotes.

**Da veniam scriptis quorum non gloria nobis
Causa sed utilitas officiumque fuit.**

(OVIDE.)

QUESTIONS

DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

SUR
Quelques observations sur la langue et les enduits de la muqueuse linguale dans l'insuffisance cardiaque et l'asthme. (suite)

I.

Quelle est la valeur des signes fournis par les enduits de la langue?

Dans l'état actuel de la science, nous pensons qu'on ne doit voir dans les enduits de la langue que l'expression d'un trouble fonctionnel de la muqueuse linguale, trouble qui peut s'étendre souvent en même temps aux autres membranes de même nature qu'elle, et qui est plutôt le résultat du dommage que ressent l'organisme tout entier sous l'influence d'une cause morbifique quelconque, que celui d'une sympathie supposée entre la langue et un organe en particulier. Les observations de M. Louis, celles de MM. Andral et Rostan, consignées dans une thèse de M. Reignère, 1824, n° 234, peuvent justifier notre opinion, et semblent prouver jusqu'à l'évidence que différents états, soit de l'estomac, soit de la poitrine, peuvent exister sans aucune coïncidence du côté de la langue; comme aussi ce dernier organe peut offrir toute espèce de désordres, sans la moindre lésion du côté du poumon ou du tube digestif.

Si nous refusons d'ailleurs à ces enduits la valeur absolue que les anciens leur accordaient, nous leur attribuons cependant une importance véritable; car nous pensons que les modifications quelconques

survenues dans cet organe pendant le cours d'une maladie, deviennent pour le praticien une source féconde d'indications, et que si elles ne suffisent pas seules pour établir le siège d'une maladie, elles doivent au moins, quand elles sont réunies à certaines circonstances, entrer pour beaucoup dans les considérations qui feront adopter un mode de traitement. Le médecin y trouvera, outre les indications thérapeutiques, les données les plus précieuses pour le pronostic.

II.

Du spina-ventosa. Doit-il être considéré et décrit comme une maladie particulière ?

Il nous paraît rationnel de considérer le spina-ventosa comme une maladie spéciale, soit qu'il ait son point de départ primitivement dans les membranes médullaires seulement, ou en même temps dans ces membranes et dans l'os; mais nous avouons que nous penchons pour la première hypothèse.

part of the mission, during which he sold books & educational materials to the refugees during their long journey to come across the border.

Des principales différences de l'intestin dans les quatre classes d'animaux vertébrés.

Elles portent sur la longueur, la capacité, la forme, le nombre et la structure des parties qui les composent, et sur son mode de communication à l'extérieur.

100

In this section, you'll learn how to access the many features of the **IV** button.

IV.

Comment reconnaître l'alun à base de potasse, mélangé avec la matière des vomissements?

On emploie les procédés connus pour avoir la liqueur tout à fait limpide; puis on opère par les réactifs pour reconnaître l'acide sulfurique et ses bases.